

M. KING DEMANDE AUX LIBERAUX DE SE TENIR PRETS

L'ancien Premier Ministre, adressant la parole à Halifax, demande à ses amis de s'organiser dans tout le pays. "Il ne peut être question d'élections générales maintenant", dit M. King.

Le bill du dumping en seconde lecture. (Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 19. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne).

Le Japon a abandonné toute discussion de compromis hier soir au sujet du conflit manchou. — Le délégué Yoshizawa soumet un programme qui équivaudrait à transformer la Mandchourie en un protectorat économique et politique de son pays.

M. Laval va donner des explications. (Serv. de la Presse Canadienne) Paris, 19. — Le premier ministre Pierre Laval a esquivé hier une invitation préemptoire de la part du comité des affaires étrangères de la Chambre des Députés à comparaître et à soumettre un rapport plus détaillé des résultats de sa récente visite à Washington et de ses voyages à Berlin et à Londres.

LES JAPONAIS SE BATTENT UN CONTRE DIX ET L'EMPORTENT. Les forces japonaises ont capturé Tsitsihar après une bataille qui a duré toute la journée d'hier. — Mah Chan-Shan en déroute avec son armée au milieu d'une aveuglante tempête de neige et par un froid de 15 degrés sous zéro.

Le Japon a abandonné toute discussion de compromis hier soir au sujet du conflit manchou. — Le délégué Yoshizawa soumet un programme qui équivaudrait à transformer la Mandchourie en un protectorat économique et politique de son pays.

LES TROIS HOMMES D'ÉTAT CONVERSENT EN ANGLAIS SANS L'AIDE D'INTERPRÈTES. — L'Italie approuve la cancellation des dettes et réparations de guerre mais les États-Unis y sont encore opposés et M. Hoover veut que tout mouvement en ce sens parte de l'Europe.

LA SEULE MENACE EST LA RUSSIE. (Serv. de la Presse Canadienne) Moscou, 19. — (Par Frank S. Oliver, correspondant de la Presse Associée).

LES AUTORITES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS AU PIED DU MUR. (Serv. de la Presse Canadienne) Paris, 19. — (Par P.-I. Lipsky, Jr., correspondant de la Presse Associée).

HOOVER, GRANDI ET STIMSON EN NEGOCIATIONS A WASHINGTON. CONFÉRENCE DE L'AGRICULTURE. (Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 19. — Une conférence entre les ministres de l'Agriculture de toutes les provinces dans le but de formuler des plans de coopération mutuelle, s'ouvrira le lundi, sous la présidence de l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture.

QUE FERA LA RUSSIE? (Serv. de la Presse Canadienne) Tokio, 19. — (Par James P. Howe, correspondant de la Presse Canadienne).

UNE AUTO PLONGE DANS LE CANAL. (Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 19. — Perdant le contrôle de son automobile, M. Louis Brazin, 25 ans, de cette ville, s'est noyé dans le canal de Lachine, hier, l'automobile fut retirée peu de temps après.

A LA MAIRIE DE MONTREAL. L'hon. M. Rinfret serait seul candidat et M. Houde ne s'occuperait plus que du provincial. DES RUMEURS. (Spécial à L'Événement) Montréal, 19. — La "Patrie" a publié hier la nouvelle suivante: "Quatre mois nous séparent encore des prochaines élections provinciales que déjà les rumeurs les plus diverses ont cours partout.

AVIS AUX SOVIETS. (Serv. de la Presse Canadienne) Tokio, 19. — Le Japon a notifié le gouvernement soviétique de son intention de tenir le chemin de fer oriental chinois "partiellement responsable" des hostilités en Mandchourie parce que ce chemin de fer a transporté des troupes chinoises.

LE CHEMIN DE FER. (Serv. de la Presse Canadienne) Tokio, 19. — Une dépêche d'Ankang à l'agence Reing annonce ce matin que le général Shogo Hasabe, commandant de l'avant-garde qui a occupé Tsitsihar, a établi ses quartiers généraux dans un convoi blindé en dehors de la porte occidentale de cette ville fortifiée.

TRAVAUX A CHICOUTIMI. (Spécial à L'Événement) Chicoutimi, 19. — Un important contrat vient d'être octroyé à la Northern Logging de cette ville. La compagnie Shawinigan, qui construit un barrage sur le Saint-Maurice, au Rapids-Bianc, a accordé à cette firme l'abattage des arbres et le nivellement du terrain que le futur barrage notera sur une grande étendue. Ce travail emploiera environ 400 hommes de la région.

LA TAXE DE LA GAZOLINE. (Serv. de la Presse Canadienne) Victoria, C.A. — Commentant la prédiction du premier ministre Taschereau de Québec, concernant l'augmentation de la taxe sur la gazoline par toutes les provinces, l'honorable M. J.-W. Jones, ministre des Finances, a déclaré hier soir: "Rien n'a encore été décidé dans la Colombie-Britannique. Il fut question de cette augmentation lors de la conférence des provinces de l'ouest à Calgary, mais aucune décision ne fut prise".

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LA MAJORITE DE 258. (Serv. de la Presse Canadienne) Guelph, Ont., 19. — La majorité de M. D. Paul Munro, sur son adversaire conservateur dans Wellington-sud, a été établie hier soir à 258 voix.

LE LIBERAL GAGNE. (Serv. de la Presse Canadienne) Guelph, Ont., 19. — M. D. Paul Munro, libéral, a été élu à la législature ontarienne, hier, dans l'élection partielle de Wellington-sud. Il a battu M. W.-P. Gamble, conservateur, dans une lutte franche entre les deux partis. Quatre-vingt-sept voix sur 33 donnaient, hier soir, 6 775 votes à M. Munro et 6 694 à M. Gamble.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

EPIDEMIE DE TYPHOIDE. (Serv. de la Presse Canadienne) SteéScholastic, 19. — Environ 100 cas de fièvre typhoïde ont été signalés aux autorités en ces derniers jours. La cause de l'épidémie est attribuée à la consommation d'une eau polluée.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

TEMPERATURE. Toronto, 19. — La pression atmosphérique est élevée dans les Rocheuses et basse dans le nord canadien. La température est plus fraîche dans l'Ontario et Québec, et modérément froide dans l'ouest, avec légère neige locale.

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LE HOCKEY. Canado-Américaine New-Haven . . . 3 Philadelphie . . . 1 Boston . . . 4 Bronx . . . 0

LES CAPITAINES HUME ET TRANT PROMUS A D'IMPORTANTES POSTES

Promotion



M. F. T. Cutie, qui vient d'être nommé assistant-gérant au département du trafic de la Canada Steamship Lines...

Le capitaine Robert Hume, du "Laurentic", aura charge du "Baltic" et le capitaine E.-L. Trant remplacera le capitaine White sur le plus gros navire au monde, le "Majestic".

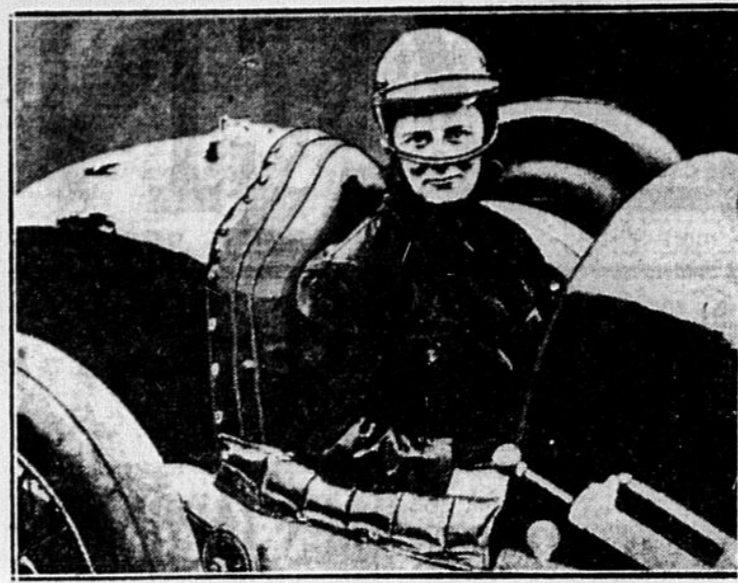
DES MARINS BIEN CONNUS AU CANADA

Le capitaine R. Hume, le populaire commandant du vapeur "Laurentic", de la White Star, fait son dernier voyage dans le St-Laurent cette semaine...

LA MARINE FRANÇAISE

Le Croiseur "JEAN-DE-VIENNE"

Le ministre de la marine a décidé de donner le nom de "Jean-de-Vienne" à l'un des croiseurs du programme de 1931...



Madame G.-M. STEWART, conductrice d'automobile de course, photographiée au volant alors qu'elle venait de remporter le championnat féminin de l'auto de l'Angleterre...

DES FELICITATIONS AU PILOTE ET AUX OFFICIERS DU LADY SOMERS

Les principaux officiers de la Canadian National Steamship étaient à l'arrivée du navire hier matin et ont félicité les officiers pour avoir réussi à conduire ce dernier au milieu de la brume.

DEUX JOURS DE RETARD

(Spécial à L'Événement) Montréal, 18. — Les officiers du port de Montréal se sont rendus à l'arrivée du "Lady Somers" de la Canadian National Steamships...

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 1 h 51 a. m. et 2 h 33 p. m.

DORION & DORION

AVOCATS Immeuble "Quebec Power" Tél. : 8121 - 8122

LE "CAIRGOWN"

Le "Cairgown" est parti d'ici à 5 heures hier soir se dirigeant vers Sorel et Montréal...

LE CAPT. TURNBULL

Le capitaine James Turnbull, commandant de l'Empress of France et ancien commandant de l'Empress of Scotland...

ESCALE DE L'"AUSONIA"

Vendredi prochain, l'"Ausonia", de la ligne Cunard, venant de Montréal, s'arrêtera ici pour prendre un chargement de fromage...

AVIS

La bouée conique No 102-Q, indiquant le chenal des vaisseaux au nord de la courbe du Cap à la Roche...

SERVICE DES SIGNAUX

Pointe Noire, 112 - Descendant 11 a. m. Halifax, 11:20 a. m. C. G. S. Mardep.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 - Montant 12:20 p. m. Dunaff Head, 12:35 a. m. Cap Chat, 12:40 p. m. Ausonia, 1:30 p. m.

DERNIERE HEURE

Rivière à la Martre, 263 - Montant 9 a. m. Cape Gaspe.

LES DEPARTS

SS New Northland prendra marchandises jeudi et vendredi à la shed 14 pour la côte Sud de Cap Chat...

Un Avenir Brillant pour Lui

La Santé vaut plus que la Fortune

LE BEBE qui naît avec comme héritage, une santé parfaite, est digne d'être... Et, qui a cette chance d'avoir une santé parfaite...

Héritier de millions



Faites essayer Nujol par votre bébé. Donnez-lui en régulièrement pendant les prochains trois mois...

Si vous avez attendu un marché pour l'acheteur, aujourd'hui est le temps d'agir.

Vous constaterez que nous sommes plus qu'à la hauteur des conditions actuelles.

HUPMOBILE

SIX ET HUIT ROULEMENT LIBRE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES UNIVERSAL AUTO LTD 27, Rue DE LA COURONNE, Québec, P. Q.

Advertisement for RENO CAFÉ featuring images of coffee cans and the slogan "le bon café, toujours frais"

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

LA MAIN DE FER

ROMAN HISTORIQUE CANADIEN par REGIS ROY

No 11 Les gardiens de la forge ne sont pas inactifs non plus. Des guerriers, inquiets bondissent autour d'eux et cherchent à les terrasser...

d'autre oeuvre. La Tonty redoutait moins une seconde visite agressive des Sauvages. L'armement du vaisseau comprenait sept canons et quelques mousquets tromblons...

français avec un accent italien, se présentait au camp de De la Salle, sous le titre de pilote et offrit ses services comme tel. Après un entretien avec ce personnage, De la Salle résolut de l'engager...

SUR LES CUNARD

Les deux derniers navires de la ligne Cunard qui nous visitent cette année sont attendus à Québec au cours de la journée de dimanche...

LE "CAIRNESKA"

A 6 heures hier soir, le vapeur "Cairneska" laissait Québec avec un chargement de charbon pour Sorel et Montréal.

Changements d'horaires dimanche, le 22 novembre

On effectuera à cette date des changements à l'horaire des trains-voyagers.

Escompte 30% sur tout notre stock de bijoux, d'ici au 1er décembre. Gédéon Paquet Horloger-Bijoutier 79, rue du Pont, Québec.

CANADIEN NATIONAL

7 Croisières aux PITTORESQUES ANTILLES

par l'Empress of Australia 2 déc., 19 jours; 22 déc., 20 jours; 13 jan., 19 jours. Faites cet hiver un voyage sur les flots bleus de la mer des Antilles...

par le Duchess of Bedford 9 jan., 10 fév. ... 28 jours, 13 ports: Hamilton (Les Bermudes), San-Juan, St-Pierre et Fort-France...

PACIFIQUE CANADIEN. Le plus grande organisation de voyages au monde. Includes image of a ship.

grandement le pauvre Luigi. Si le malheureux n'avait eu la précaution de s'attacher à son radeau en le lançant, il est bien probable qu'il n'aurait pu s'y maintenir car ses forces eussent été épuisées...

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE
LECHARGE PHONE
2-7700

L'ÉVÈNEMENT

La Publicité--

Si vous voulez faire face à la compétition actuelle, n'oubliez pas que sans l'aide de la publicité vos profits seront maigres (si vous en accusez.)

65ième ANNEE No 149

QUEBEC, JEUDI 19 NOVEMBRE 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

LA LOI DU CHOMAGE ROBERTSON-FRANCOEUR PROVOQUE UN DEBAT

7 NOUVELLES OPTIONS POUR DES TERRAINS

Les négociations se poursuivent pour les travaux du lac St-Charles.

PROJET DE BARRAGE

La ville est autorisée à dépenser \$400,000 pour le réaliser.

SEANCE DE COMITE

Les négociations préliminaires à la construction du barrage du Lac St-Charles, en vue de l'augmentation de l'approvisionnement d'eau de l'aqueduc, se poursuivent tous les jours entre les représentants de la cité et les propriétaires des terrains situés autour du lac. Hier après-midi, le comité administratif a approuvé de nouvelles options qui viennent d'être prises sur des terrains dont l'acquisition est nécessaire. La ville a été autorisée par le Conseil législatif à emprunter une somme de \$400,000 pour l'acquisition du lac St-Charles.

Les nouvelles options sont au nombre de sept et représentent en tout une somme de près de \$10,000. Voici les noms des propriétaires qui ont consenti une option à la ville et le montant de cette option:

M. Everett Rourke, \$500; M. T. Lespère Rhéaume, \$150; M. Odilon Verret, \$350; M. Arthur Auclair, \$300; madame Cyrille Verret, \$3,000; M. Camille Monier, \$100; M. Charles Talbot, \$1,100; M. J.-A. Tremblay, a déclaré qu'une certaine d'options ont été prises, jusqu'à date, et qu'il en reste une trentaine à prendre. D'autre part, l'acquisition de plusieurs autres terrains se fera par voie d'expropriation.

Le comité administratif a refusé à l'Armée du Salut une demande d'octroi de \$2,000, à même l'argent des secours directs aux chômeurs, parce que ce montant devait servir à nourrir et héberger les étrangers qui viennent à Québec, durant l'hiver, en quête d'ouvrage. Les étrangers ont préféré laisser au chef de police le soin de s'occuper de ces étrangers, comme il l'a fait l'hiver dernier.

DEUX FILMS SUR LA BEAUHARNOIS

Les membres du cabinet, les conseillers législatifs, les députés et les journalistes prennent un vif intérêt hier soir.

Les membres du cabinet, les députés, les conseillers législatifs, ainsi que les journalistes ont eu la séance de la Chambre, la bonne fortune de voir dérouler deux films illustrant les travaux gigantesques de la Beauharnois Power.

Ces films, qui constituent "Le miracle de la Beauharnois", nous montrent en opérations les immenses pelles mécaniques dont les "beauharnois" suffisent à charger un wagon de chemin de fer. A l'époque où les travaux ont été filmés cinq excavateurs travaillaient jour et nuit. On est étonné ensuite à la vue du travail accompli par une immense drague qui happe tout sur son passage, pendant que la terre qu'elle déplace est pompée de travail se fait dans l'eau, bien entendu et drainée à une grande distance.

Rien n'est perdu du matériel, nous dit-on. La pierre, par exemple, qui est retirée est utilisée en construction par les excavateurs, après que les tonnes de dynamite ont accompli leur oeuvre, est déposée dans un concasseur, où elle est préparée pour la fabrication du béton.

Après toute une série de travaux on nous fait voir l'immense usine où après un parcours de 15 milles dans les canaux, les eaux sont susceptibles d'engendrer une production de 500,000 chevaux-vapeur.

Tous les spectateurs qui remplissaient la salle du comité des Bills privés hier soir ont été grandement intéressés à ce qu'ils ont vu.

A la tête des assistants on remarquait l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, l'honorable M. Jacob Nicol, président du Conseil législatif, les membres du cabinet, le plupart des députés et des conseillers législatifs. On remarquait aussi la présence des divers sous-ministres, dont M. Gérard Tremblay, arrivé le jour même à son bureau à Québec.

LES OFFICIERS DE CIRCULATION

A 10 heures et quart ce matin, les officiers de circulation iront en dérogation auprès de l'hon. M. Perrault, ministre de la Voirie.

UNE REQUETE

A dix heures et quart, ce matin, un groupe de députés à la tête desquels seront M. J.-L. Fillion, représentant du comté du Lac St-Jean, et M. Joseph-Edouard Fortin, de Beauce, rencontrera l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines. Ces députés, en allant au nom des officiers de circulation de la province, demandent que le salaire de ces derniers couru douze mois durant, ils soumettront aussi quelques améliorations qu'ils croient susceptibles de rendre plus efficace le service des officiers de circulation.

M. LESLIE A QUEBEC

M. James Leslie, ingénieur de l'Association des agents d'assurances, fera de Québec, hier matin, où il a eu une entrevue avec le chef de la brigade des incendies, M. Lawrence Donnelly. Interrogé par les journalistes, sur la correspondance échangée entre les autorités municipales et l'Association au sujet de la possibilité d'une réduction des taux d'assurance, par suite de la construction du réservoir, M. Leslie a déclaré qu'il ne savait pas un mot de la question.

LE MINISTERE DU TRAVAIL

L'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, et M. Gérard Tremblay, son sous-ministre, occupent hier leurs bureaux respectifs à l'hôtel du gouvernement.

Il est fort probable que le ministre et le sous-ministre du Travail partageront leur temps également entre Montréal et Québec, ayant leurs bureaux dans ces deux villes. De cette façon, ils seront plus à portée des ouvriers, dont ils ont à surveiller les intérêts.

M. Gérard Tremblay s'établira en résidence à Québec au mois de mai prochain.

LA VISITE DES CONGRESSMEN AMERICAINS

Soixante-quinze visiteurs intéressants sont attendus à Québec ce matin.

UN CORDIAL ACCUEIL

Lunch ce midi au Château. — Cet après-midi, réception au Parlement.

THE A SPENCERWOOD

Soixante-quinze visiteurs sont attendus aujourd'hui à Québec, parmi lesquels un groupe important de membres du Congrès des Etats-Unis, qui voyagent sous les auspices de M. Hoag, éditeur américain. Venus à Ottawa pour étudier l'application de la taxe de vente, les voyageurs n'ont pas voulu quitter notre pays sans passer par Québec. A leur arrivée de Montréal, ce matin, ils prendront leurs appartements au Château Frontenac. Au cours de l'après-midi ils visiteront la ville. A 1 heure, un déjeuner leur sera offert conjointement par la cité, le Kiwanis et la Chambre de Commerce, sous la présidence de Son Honneur le maire Lavigneur.

M. Cesaire Senay, président du Kiwanis, et M. A.-G. Penney, président de la Chambre de Commerce, adresseront la parole durant le lunch.

Dans l'après-midi les visiteurs iront saluer le premier ministre et les membres de la Législature, au Parlement, dans la salle du Conseil législatif. La Galerie des Dames sera ouverte à leur égard. Les membres du Congrès durant la séance de la Chambre. Après cette visite le groupe sera reçu à Spencer Wood, à un thé, par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable M. H.-G. Carroll, et par madame Carroll.

UNE CAUSERIE DE M. FERNAND CHOQUETTE

M. Fernand Choquette, C.R., était le conférencier hier soir, au Cercle des Etudes Juridiques. — La servitude de passage.

SUJET IMPORTANT

La conférence d'hier soir à la Société des Etudes Juridiques a été donnée par M. Fernand Choquette, C.R. M. Choquette a vivement intéressé ses confères en leur parlant de "la servitude de passage". Ce sujet, très aride pour les profanes du droit, est très important pour les avocats. M. Choquette a traité avec maîtrise et autorité. Il a fait un bel exposé de la doctrine française sur ce point et de notre jurisprudence canadienne. Le conférencier a étudié aussi les articles 505, 540 et 557 de notre Code Civil, les mettant en regard avec les articles correspondants du Code Napoléon.

LA CHAMBRE VOTE LES RESOLUTIONS

(PAR EDMOND CHASSE)

L'honorable M. J.-N. Francoeur a fait adopter hier après-midi à la Chambre les résolutions de la loi du chômage, qui ratifie l'entente conclue entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec. — Le ministre des Travaux Publics explique qu'il s'agit d'une législation fédérale acceptée par les provinces et dont il se charge de l'application. — Des députés de Montréal protestent contre l'administration municipale de la métropole et l'on assiste à une intéressante discussion pendant laquelle l'hon. M. C.-J. Arcand, M. J. M. Gabias, M. J.-A. Francoeur et M. H. Béique font de jolis débuts. — M. le Dr Ernest Poulin, M. le Dr Gaspard Fauteux, M. Oscar Drouin, M. C.-E. Gault, M. P. Bercovitich, M. Aimé Guertin et M. Martin Fisher dans la bataille. — Interruptions et incidents.

BUREAU SERA PENDU DEMAIN MATIN A 8 H.

Le gouverneur général en conseil décide que la loi doit suivre son cours.

PAS D'AUTRE RECOURS

Le bourreau est rendu à Québec. — Le condamné se montre courageux.

LA FATALE NOUVELLE

M. le sheriff Cléophas Blouin a reçu un télégramme d'Ottawa, hier après-midi, l'avertissant que la loi devra suivre son cours dans le cas d'Alphonse Bureau, condamné à monter sur l'échafaud demain matin. Le télégramme était conçu en ces termes:

"Je dois vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, après avoir examiné la cause d'Alphonse Bureau, ne peut intervenir pour empêcher l'exécution. Veuillez accuser réception de cette communication aussitôt que reçue."

(Signé) Thomas MULVEY, pour le Secrétaire d'Etat.

Cette décision d'Ottawa est définitive. Elle fait suite à la demande de commutation de sentence faite par les procureurs de Bureau. La réponse d'Ottawa a été communiquée hier après-midi au principal intéressé. C'est M. l'abbé Odilon Gauthier, professeur au Séminaire de Québec, qui a eu la lourde tâche d'avertir Bureau de ce refus. Celui-ci l'avait demandé pour l'assister lors de l'exécution et pour le préparer à la mort. M. l'abbé Gauthier s'est rendu à la prison de Québec, hier après-midi, où il a eu une assez longue entrevue avec Alphonse Bureau. Le prisonnier a appris avec courage la nouvelle fatale. Il n'a plus qu'un espoir: mourir chrétiennement.

Alphonse Bureau a espéré jusqu'à la dernière minute. Lors que tous les moyens judiciaires eurent été épuisés. (Suite à la page 4)

BILLS PUBLICS ET BILLS PRIVES

Les deux comités ont commencé à siéger hier matin au Parlement. — Deux projets de loi adoptés aux Bills Privés.

NOUVEL HOPITAL

Le comité des Bills publics et celui des Bills privés ont commencé hier matin leurs activités, le premier sous la présidence de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et le second, sous la direction de M. Joseph Cohen, député de Saint-Laurent.

Les deux premiers projets de loi qui ont été étudiés par le comité des Bills privés au cours de cette session, ont été adoptés. Le premier avait rapport à l'admission de M. Arsène Morin au Barreau, tandis que le second concernait l'hôpital Saint-Luc de Montréal.

Par son projet de loi l'hôpital Saint-Luc veut obtenir l'autorisation de construire un hôpital pour les patients atteints de maladies contagieuses.

LES CONTESTATIONS

Comme nous l'avons annoncé hier Sir François Lemieux rendra jugement ce matin, dans les causes en contestation de Lotbinière et de St-Sauveur. Ces deux jugements comportent, comme les premiers, un vif intérêt. Dans la cause de St-Sauveur, comme on le sait, la poursuite est prise par les libéraux. Quant à la cause de Lotbinière, la défense avait accusé à son tour, s'en prenant à l'un des pétitionnaires. Il sera donc intéressant de voir la décision du tribunal à ce sujet.

CAUSERIE DIMANCHE

"Nos pauvres amis les livres", tel est le titre choisi par M. le magistrat Ferdinand Roy pour la conférence qu'il donnera dimanche après-midi, devant les "Amis du Livre français". Cette conférence sera donnée aux Appartements Claridie. Le distingué conférencier sera présenté par madame juge A.-M. Tessier.

UN DRAME SE DEROULE HIER DANS LE PORT

M. Charles Picard, 24 ans, touche accidentellement un fil électrique.

MORT INSTANTANEE

Le jeune homme déplaçait une machine pour charger du charbon.

ENQUETE AUJOURD'HUI

Un jeune homme de 24 ans, Charles Picard, domicilié au numéro 764 de la rue St-Vallier, a été électrocuté hier après-midi, dans les cours à charbon de la maison Madden & Son, sur les quais du Basin Louise. Ce tragique accident est survenu vers deux heures et demie. La victime était le fils de M. Philippe Picard, cordonnier, de la rue St-Vallier.

Le jeune Picard travaillait pour le compte de la maison Madden & Son depuis plusieurs mois déjà. Hier après-midi, en voulant déplacer une machine électrique dont on se sert pour charger le charbon dans les voitures, le jeune homme toucha un fil. Il tomba inanimé sous les yeux de ses compagnons de travail qui se portèrent à son aide. Le docteur Pothier et un prêtre de la paroisse Notre-Dame furent demandés sur les lieux de la tragédie mais ils ne firent que constater la mort.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan, demandée sur les lieux, transporta la victime à la morgue où une autopsie fut pratiquée. Le docteur Albert Marois, coroner suppléant, tiendra une enquête ce vendredi à 11 heures.

Cette mort tragique jette dans un deuil cruel une famille qui avait précédemment connu de la paroisse St-Sauveur, à laquelle L'Événement adresse ses plus sincères condoléances.

La direction de cette institution pourra aussi lancer un emprunt de \$1,500,000. Elle passera, de plus, un contrat avec la ville de Montréal pour le refuge de ses contagieux.

LA CHAMBRE VOTE LES RESOLUTIONS

(PAR EDMOND CHASSE)

L'honorable M. J.-N. Francoeur a fait adopter hier après-midi à la Chambre les résolutions de la loi du chômage, qui ratifie l'entente conclue entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec pour assurer du travail aux chômeurs dans notre province.

Les résolutions de la loi Francoeur ont donné lieu à un débat intéressant et inattendu. Le ministre des Travaux Publics a expliqué sa mesure avec beaucoup de tact et de clarté. Immédiatement après son discours, M. le Dr Ernest Poulin (Laurier) a provoqué une discussion assez piquante en reprochant à l'administration municipale dirigée par M. le Maire Camilien Houde, d'avoir employé l'argent du chômage pour des travaux publics qui n'ont pas procuré aux chômeurs l'aide qu'ils étaient en droit d'attendre.

Le débat a ensuite été continué par plusieurs députés, dont quelques-uns. Nous avons entendu l'hon. M. C.-J. Arcand, le nouveau ministre du Travail, M. J.-M. Gabias (St-Henri), M. J.-A. Francoeur (Dorion), M. Hortensius Béique (Chambly), qui ont prononcé leurs premiers discours à la Chambre, M. le Dr Gaspard Fauteux (Ste-Marie) a aussi parlé et il a lancé quelques fleches à M. Houde, qui a eu l'honneur de battre. M. C.-E. Gault, Chef de l'Opposition a défendu le Maire de Montréal, en qualifiant son administration de l'une des plus progressives que la métropole ait eues.

LE BUREAU SERA PENDU DEMAIN MATIN A 8 H.

Le gouverneur général en conseil décide que la loi doit suivre son cours.

PAS D'AUTRE RECOURS

Le bourreau est rendu à Québec. — Le condamné se montre courageux.

LA FATALE NOUVELLE

M. le sheriff Cléophas Blouin a reçu un télégramme d'Ottawa, hier après-midi, l'avertissant que la loi devra suivre son cours dans le cas d'Alphonse Bureau, condamné à monter sur l'échafaud demain matin. Le télégramme était conçu en ces termes:

"Je dois vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, après avoir examiné la cause d'Alphonse Bureau, ne peut intervenir pour empêcher l'exécution. Veuillez accuser réception de cette communication aussitôt que reçue."

(Signé) Thomas MULVEY, pour le Secrétaire d'Etat.

Cette décision d'Ottawa est définitive. Elle fait suite à la demande de commutation de sentence faite par les procureurs de Bureau. La réponse d'Ottawa a été communiquée hier après-midi au principal intéressé. C'est M. l'abbé Odilon Gauthier, professeur au Séminaire de Québec, qui a eu la lourde tâche d'avertir Bureau de ce refus. Celui-ci l'avait demandé pour l'assister lors de l'exécution et pour le préparer à la mort. M. l'abbé Gauthier s'est rendu à la prison de Québec, hier après-midi, où il a eu une assez longue entrevue avec Alphonse Bureau. Le prisonnier a appris avec courage la nouvelle fatale. Il n'a plus qu'un espoir: mourir chrétiennement.

Alphonse Bureau a espéré jusqu'à la dernière minute. Lors que tous les moyens judiciaires eurent été épuisés. (Suite à la page 4)

UN DRAME SE DEROULE HIER DANS LE PORT

M. Charles Picard, 24 ans, touche accidentellement un fil électrique.

MORT INSTANTANEE

Le jeune homme déplaçait une machine pour charger du charbon.

ENQUETE AUJOURD'HUI

Un jeune homme de 24 ans, Charles Picard, domicilié au numéro 764 de la rue St-Vallier, a été électrocuté hier après-midi, dans les cours à charbon de la maison Madden & Son, sur les quais du Basin Louise. Ce tragique accident est survenu vers deux heures et demie. La victime était le fils de M. Philippe Picard, cordonnier, de la rue St-Vallier.

Le jeune Picard travaillait pour le compte de la maison Madden & Son depuis plusieurs mois déjà. Hier après-midi, en voulant déplacer une machine électrique dont on se sert pour charger le charbon dans les voitures, le jeune homme toucha un fil. Il tomba inanimé sous les yeux de ses compagnons de travail qui se portèrent à son aide. Le docteur Pothier et un prêtre de la paroisse Notre-Dame furent demandés sur les lieux de la tragédie mais ils ne firent que constater la mort.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan, demandée sur les lieux, transporta la victime à la morgue où une autopsie fut pratiquée. Le docteur Albert Marois, coroner suppléant, tiendra une enquête ce vendredi à 11 heures.

Cette mort tragique jette dans un deuil cruel une famille qui avait précédemment connu de la paroisse St-Sauveur, à laquelle L'Événement adresse ses plus sincères condoléances.

La direction de cette institution pourra aussi lancer un emprunt de \$1,500,000. Elle passera, de plus, un contrat avec la ville de Montréal pour le refuge de ses contagieux.

LES CONTESTATIONS

Comme nous l'avons annoncé hier Sir François Lemieux rendra jugement ce matin, dans les causes en contestation de Lotbinière et de St-Sauveur. Ces deux jugements comportent, comme les premiers, un vif intérêt. Dans la cause de St-Sauveur, comme on le sait, la poursuite est prise par les libéraux. Quant à la cause de Lotbinière, la défense avait accusé à son tour, s'en prenant à l'un des pétitionnaires. Il sera donc intéressant de voir la décision du tribunal à ce sujet.

CAUSERIE DIMANCHE

"Nos pauvres amis les livres", tel est le titre choisi par M. le magistrat Ferdinand Roy pour la conférence qu'il donnera dimanche après-midi, devant les "Amis du Livre français". Cette conférence sera donnée aux Appartements Claridie. Le distingué conférencier sera présenté par madame juge A.-M. Tessier.

LA CHAMBRE VOTE LES RESOLUTIONS

(PAR EDMOND CHASSE)

L'honorable M. J.-N. Francoeur a fait adopter hier après-midi à la Chambre les résolutions de la loi du chômage, qui ratifie l'entente conclue entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec pour assurer du travail aux chômeurs dans notre province.

Les résolutions de la loi Francoeur ont donné lieu à un débat intéressant et inattendu. Le ministre des Travaux Publics a expliqué sa mesure avec beaucoup de tact et de clarté. Immédiatement après son discours, M. le Dr Ernest Poulin (Laurier) a provoqué une discussion assez piquante en reprochant à l'administration municipale dirigée par M. le Maire Camilien Houde, d'avoir employé l'argent du chômage pour des travaux publics qui n'ont pas procuré aux chômeurs l'aide qu'ils étaient en droit d'attendre.

Le débat a ensuite été continué par plusieurs députés, dont quelques-uns. Nous avons entendu l'hon. M. C.-J. Arcand, le nouveau ministre du Travail, M. J.-M. Gabias (St-Henri), M. J.-A. Francoeur (Dorion), M. Hortensius Béique (Chambly), qui ont prononcé leurs premiers discours à la Chambre, M. le Dr Gaspard Fauteux (Ste-Marie) a aussi parlé et il a lancé quelques fleches à M. Houde, qui a eu l'honneur de battre. M. C.-E. Gault, Chef de l'Opposition a défendu le Maire de Montréal, en qualifiant son administration de l'une des plus progressives que la métropole ait eues.

BUREAU SERA PENDU DEMAIN MATIN A 8 H.

Le gouverneur général en conseil décide que la loi doit suivre son cours.

PAS D'AUTRE RECOURS

Le bourreau est rendu à Québec. — Le condamné se montre courageux.

LA FATALE NOUVELLE

M. le sheriff Cléophas Blouin a reçu un télégramme d'Ottawa, hier après-midi, l'avertissant que la loi devra suivre son cours dans le cas d'Alphonse Bureau, condamné à monter sur l'échafaud demain matin. Le télégramme était conçu en ces termes:

"Je dois vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, après avoir examiné la cause d'Alphonse Bureau, ne peut intervenir pour empêcher l'exécution. Veuillez accuser réception de cette communication aussitôt que reçue."

(Signé) Thomas MULVEY, pour le Secrétaire d'Etat.

Cette décision d'Ottawa est définitive. Elle fait suite à la demande de commutation de sentence faite par les procureurs de Bureau. La réponse d'Ottawa a été communiquée hier après-midi au principal intéressé. C'est M. l'abbé Odilon Gauthier, professeur au Séminaire de Québec, qui a eu la lourde tâche d'avertir Bureau de ce refus. Celui-ci l'avait demandé pour l'assister lors de l'exécution et pour le préparer à la mort. M. l'abbé Gauthier s'est rendu à la prison de Québec, hier après-midi, où il a eu une assez longue entrevue avec Alphonse Bureau. Le prisonnier a appris avec courage la nouvelle fatale. Il n'a plus qu'un espoir: mourir chrétiennement.

Alphonse Bureau a espéré jusqu'à la dernière minute. Lors que tous les moyens judiciaires eurent été épuisés. (Suite à la page 4)

UN DRAME SE DEROULE HIER DANS LE PORT

M. Charles Picard, 24 ans, touche accidentellement un fil électrique.

MORT INSTANTANEE

Le jeune homme déplaçait une machine pour charger du charbon.

ENQUETE AUJOURD'HUI

Un jeune homme de 24 ans, Charles Picard, domicilié au numéro 764 de la rue St-Vallier, a été électrocuté hier après-midi, dans les cours à charbon de la maison Madden & Son, sur les quais du Basin Louise. Ce tragique accident est survenu vers deux heures et demie. La victime était le fils de M. Philippe Picard, cordonnier, de la rue St-Vallier.

Le jeune Picard travaillait pour le compte de la maison Madden & Son depuis plusieurs mois déjà. Hier après-midi, en voulant déplacer une machine électrique dont on se sert pour charger le charbon dans les voitures, le jeune homme toucha un fil. Il tomba inanimé sous les yeux de ses compagnons de travail qui se portèrent à son aide. Le docteur Pothier et un prêtre de la paroisse Notre-Dame furent demandés sur les lieux de la tragédie mais ils ne firent que constater la mort.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan, demandée sur les lieux, transporta la victime à la morgue où une autopsie fut pratiquée. Le docteur Albert Marois, coroner suppléant, tiendra une enquête ce vendredi à 11 heures.

Cette mort tragique jette dans un deuil cruel une famille qui avait précédemment connu de la paroisse St-Sauveur, à laquelle L'Événement adresse ses plus sincères condoléances.

La direction de cette institution pourra aussi lancer un emprunt de \$1,500,000. Elle passera, de plus, un contrat avec la ville de Montréal pour le refuge de ses contagieux.

LES CONTESTATIONS

Comme nous l'avons annoncé hier Sir François Lemieux rendra jugement ce matin, dans les causes en contestation de Lotbinière et de St-Sauveur. Ces deux jugements comportent, comme les premiers, un vif intérêt. Dans la cause de St-Sauveur, comme on le sait, la poursuite est prise par les libéraux. Quant à la cause de Lotbinière, la défense avait accusé à son tour, s'en prenant à l'un des pétitionnaires. Il sera donc intéressant de voir la décision du tribunal à ce sujet.

CAUSERIE DIMANCHE

"Nos pauvres amis les livres", tel est le titre choisi par M. le magistrat Ferdinand Roy pour la conférence qu'il donnera dimanche après-midi, devant les "Amis du Livre français". Cette conférence sera donnée aux Appartements Claridie. Le distingué conférencier sera présenté par madame juge A.-M. Tessier.

LA CHAMBRE VOTE LES RESOLUTIONS

(PAR EDMOND CHASSE)

L'honorable M. J.-N. Francoeur a fait adopter hier après-midi à la Chambre les résolutions de la loi du chômage, qui ratifie l'entente conclue entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec pour assurer du travail aux chômeurs dans notre province.

Les résolutions de la loi Francoeur ont donné lieu à un débat intéressant et inattendu. Le ministre des Travaux Publics a expliqué sa mesure avec beaucoup de tact et de clarté. Immédiatement après son discours, M. le Dr Ernest Poulin (Laurier) a provoqué une discussion assez piquante en reprochant à l'administration municipale dirigée par M. le Maire Camilien Houde, d'avoir employé l'argent du chômage pour des travaux publics qui n'ont pas procuré aux chômeurs l'aide qu'ils étaient en droit d'attendre.

Le débat a ensuite été continué par plusieurs députés, dont quelques-uns. Nous avons entendu l'hon. M. C.-J. Arcand, le nouveau ministre du Travail, M. J.-M. Gabias (St-Henri), M. J.-A. Francoeur (Dorion), M. Hortensius Béique (Chambly), qui ont prononcé leurs premiers discours à la Chambre, M. le Dr Gaspard Fauteux (Ste-Marie) a aussi parlé et il a lancé quelques fleches à M. Houde, qui a eu l'honneur de battre. M. C.-E. Gault, Chef de l'Opposition a défendu le Maire de Montréal, en qualifiant son administration de l'une des plus progressives que la métropole ait eues.

BUREAU SERA PENDU DEMAIN MATIN A 8 H.

Le gouverneur général en conseil décide que la loi doit suivre son cours.

PAS D'AUTRE RECOURS

Le bourreau est rendu à Québec. — Le condamné se montre courageux.

LA FATALE NOUVELLE

M. le sheriff Cléophas Blouin a reçu un télégramme d'Ottawa, hier après-midi, l'avertissant que la loi devra suivre son cours dans le cas d'Alphonse Bureau, condamné à monter sur l'échafaud demain matin. Le télégramme était conçu en ces termes:

"Je dois vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, après avoir examiné la cause d'Alphonse Bureau, ne peut intervenir pour empêcher l'exécution. Veuillez accuser réception de cette communication aussitôt que reçue."

(Signé) Thomas MULVEY, pour le Secrétaire d'Etat.

Cette décision d'Ottawa est définitive. Elle fait suite à la demande de commutation de sentence faite par les procureurs de Bureau. La réponse d'Ottawa a été communiquée hier après-midi au principal intéressé. C'est M. l'abbé Odilon Gauthier, professeur au Séminaire de Québec, qui a eu la lourde tâche d'avertir Bureau de ce refus. Celui-ci l'avait demandé pour l'assister lors de l'exécution et pour le préparer à la mort. M. l'abbé Gauthier s'est rendu à la prison de Québec, hier après-midi, où il a eu une assez longue entrevue avec Alphonse Bureau. Le prisonnier a appris avec courage la nouvelle fatale. Il n'a plus qu'un espoir: mourir chrétiennement.

Alphonse Bureau a espéré jusqu'à la dernière minute. Lors que tous les moyens judiciaires eurent été épuisés. (Suite à la page 4)

UN DRAME SE DEROULE HIER DANS LE PORT

M. Charles Picard, 24 ans, touche accidentellement un fil électrique.

MORT INSTANTANEE

Le jeune homme déplaçait une machine pour charger du charbon.

ENQUETE AUJOURD'HUI

Un jeune homme de 24 ans, Charles Picard, domicilié au numéro 764 de la rue St-Vallier, a été électrocuté hier après-midi, dans les cours à charbon de la maison Madden & Son, sur les quais du Basin Louise. Ce tragique accident est survenu vers deux heures et demie. La victime était le fils de M. Philippe Picard, cordonnier, de la rue St-Vallier.

Le jeune Picard travaillait pour le compte de la maison Madden & Son depuis plusieurs mois déjà. Hier après-midi, en voulant déplacer une machine électrique dont on se sert pour charger le charbon dans les voitures, le jeune homme toucha un fil. Il tomba inanimé sous les yeux de ses compagnons de travail qui se portèrent à son aide. Le docteur Pothier et un prêtre de la paroisse Notre-Dame furent demandés sur les lieux de la tragédie mais ils ne firent que constater la mort.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan, demandée sur les lieux, transporta la victime à la morgue où une autopsie fut pratiquée. Le docteur Albert Marois, coroner suppléant, tiendra une enquête ce vendredi à 11 heures.

Cette mort tragique jette dans un deuil cruel une famille qui avait précédemment connu de la paroisse St-Sauveur, à laquelle L'Événement adresse ses plus sincères condoléances.

J.-H. FORTIER, Président; J.-E. BARNARD, Directeur. L'ÉVÉNEMENT, Fondé en 1857. Publié par la Cie de L'ÉVÉNEMENT, 30-32, rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 19 NOVEMBRE

CETTE RUMEUR D'AMALGAMATION

Les journaux qui ont naguère lancé la rumeur de l'amalgamation prochaine des réseaux ferroviaires du "Canadian Pacific" et des "Chemins de Fer Nationaux", reviennent à la charge. Ils prétendent que la véritable mission de Lord Ashfield (et de ses adjoints) n'est pas tant de renseigner le gouvernement sur l'état de ces deux entreprises que de préparer l'opinion à ce projet.

IL A FAIT FORTUNE A QUEBEC

Il y a trente ans, sans influence, sans capital, sans protection, Maurice Pollack débutait dans le commerce à Québec, dans les conditions les plus modestes possible. Aujourd'hui, il inaugure un nouveau magasin — un magasin à rayons — dont l'aménagement moderne est des plus soignés, et ce magasin, si vaste soit-il, n'est que le commencement de la réalisation d'un édifice beaucoup plus considérable, dont les plans, habilement et sagement conçus, seront complétés dans quelques années.

rapprochement. Avant 1914, dans les douze mois qui ont précédé la déclaration de guerre, l'Allemagne avait importé deux ou trois fois plus de métaux (nickel, cobalt, tungstène, vanadium, aluminium...) qu'elle n'en avait importé, en moyenne, dans les cinq années précédentes.

Ce que sont les mêmes achats extraordinaires, presque fiévreux, de tous les métaux indispensables à la guerre ainsi que du matériel de guerre en quantités énormes et presque sans considération de prix. Le gouvernement soviétique a refusé de divulguer l'état de sa situation militaire par rapport à celle des autres puissances, à la Commission du Désarmement de la Société des Nations.

Ces activités, on voudrait nous persuader qu'elles sont innocentes. Cependant, il faut aussi se rendre compte que si, pour une raison quelconque, l'avenir nous prouvait que ces protestations d'innocence n'étaient pas sincères, la Russie se trouverait, dans un an ou deux, équipée pour la guerre, comme elle ne l'a jamais été dans le passé et sur une échelle qui laisserait loin derrière elle tous ses voisins.

Et l'on conçoit dès lors combien est fondée l'inquiétude des petits Etats limitrophes! M. Churchill nous parle encore d'une commande d'une énorme presse hydraulique passée en Angleterre par les Soviets.

Dans ces conditions, toutes les autorisations furent accordées à la firme. Mais lorsque les spécifications arrivèrent, il n'y eut aucun doute que cette presse pouvait être utilisée à la fabrication de canons infiniment plus grands que ceux qui ont jamais été faits par Krupp.

Il faut citer également les remarques que l'homme d'Etat anglais fait à propos du plan quinquennal. Admettons qu'il réussisse: les Etats vont dresser à leurs frontières des murs de tarifs pour n'être pas envahis par les produits russes. A quelle sombre fureur ne sera pas conduite la Russie ainsi refoulée sur elle-même?

Dans un cas comme dans l'autre, le succès ou l'échec du plan quinquennal doit forcément produire une crise, à la fois à l'intérieur de la Russie et dans ses relations avec ses voisins. Ce sont sûrement des aspects de la question et des perspectives que les hommes d'Etat, les militaires et les hommes d'affaires de chaque pays ne doivent pas entièrement bannir de leur esprit.

Sur l'existence d'une psychose guerrière en Russie, M. de Monzie fait, de son côté, cette juste remarque: "Là-bas, on croit sincèrement que la Russie est le centre du monde et des conjurations mondiales. Là-bas règne une ferveur mystique, une terreur mystique, l'attente mystique des capitalistes à cheval qui viendront saccager la grande oeuvre et le grand plan. Attente truquée, terreur truquée, ferveur truquée! Peu importe le truquage. On se servait ainsi, en 1793, de Pitt et de Cobourg et du spectre de l'émigration pour soutenir la passion des clubs. Mais cette passion était sincère, elle se communiquait à la Convention et aux hivoaux, elle inspirait les audaces des chefs et l'héroïsme des troupes."

Voilà 14 ans que l'ex-empire des tsars a l'impression d'être une ville assiégée. Quels arguments seraient opérants? Les arguments que nous jugeons obscurs ne parviennent pas à destination russe. Par contre, la réputation belliqueuse que nous font nos anciens alliés aggrave la croyance des militants et des "komsomols" en cette préméditation d'une guerre impérialiste dont la Russie de Lénine serait l'objectif ou l'enjeu.

Pourtant, M. de Monzie, "quant à présent" tout au moins, ne croit pas à une intention offensive des Soviets. Mais l'avenir lui paraît plus sombre.

LE NETTOYAGE PAR LE VIDE

Après avoir été la patrie même du "bachchich" la Turquie va-t-elle revenir la nation la plus honnête du monde?

Nous ne disons pas qu'elle soit près d'atteindre ce résultat. Ce serait être injuste peut-être envers d'autres pays. Mais elle fait un sérieux effort vers la vertu.

En ce moment, le Parlement d'Angora essaie de purifier la presse. Des décrets ont déjà été pris contre les diffamateurs, mais c'est une loi fort sévère que l'on prépare. Elle sera votée dès la rentrée.

Les Turcs actuels ne veulent pas qu'un vague érant puisse être désigné comme bouc émissaire. C'est le véritable directeur du journal et ce sont les véritables rédacteurs responsables qui seront poursuivis et condamnés.

Que les diffamateurs disparaissent! Tel sera le principe. C'est le nettoyage par le vide.

Bon vieux temps

(De l'Événement 20 novembre 1871)

Les résultats du recensement ont produit un désappointement général, particulièrement dans Ontario, et comme il arrive d'ordinaire, on s'en prend aux hommes qui ont présidé à cette longue et difficile opération de la déception qu'elle cause.

—Vous vous demandez pardon... Je vous prie de m'excuser... Ringelnatz, habitué à ces sortes de scènes, répond distraitement: —Où, où, c'est moi, et continue d'écrire.

—Comment faites-vous? dit le monsieur. Ce doit être très difficile!

—Cela dépend du point de vue auquel on se place. Moi, je fais cela facilement.

Et il se replonge dans ses notes. Nouveau silence. Nouvelle question: —Il ne vous arrive jamais d'être mordu?

—Mordu? Comment cela, mordu? Ringelnatz: —Mordu? Comment cela, mordu? Le monsieur: —Voyons, c'est bien vous l'éleveur de renards argentés?...

Au petit jour

LE POÈTE... ÉLEVEUR

Joachim Ringelnatz, le poète allemand bien connu, est assis au wagon-restaurant et prend des notes. En face de lui, un monsieur que l'envie de lier conversation dérange visiblement et qui finit par dire: —Je vous demande pardon...

—Comment faites-vous? dit le monsieur. Ce doit être très difficile!

—Cela dépend du point de vue auquel on se place. Moi, je fais cela facilement.

Et il se replonge dans ses notes. Nouveau silence. Nouvelle question: —Il ne vous arrive jamais d'être mordu?

—Mordu? Comment cela, mordu? Ringelnatz: —Mordu? Comment cela, mordu? Le monsieur: —Voyons, c'est bien vous l'éleveur de renards argentés?...

ORGANISATIONS POLITIQUES INTERDITES EN IRLANDE

Dans une lettre postale que a été lue dans toutes les églises dimanche, les archevêques et évêques d'Irlande ont interdit aux catholiques de faire partie de deux organisations n'est pas désignées nommément, mais par voie de déduction on constate qu'il s'agit de l'Armée irlandaise républicaine. La seconde est désignée nommément: c'est la société "Saor Eire".

La lettre ajoute que la société "Saor Eire" est franchement communiste, quelle cherche à mobiliser les ouvriers et les agriculteurs en un mouvement révolutionnaire pour l'établissement d'un Etat communiste, c'est-à-dire, pour imposer aux catholiques sur le sol d'Irlande le même régime matérialiste qui, plein d'une haine fanatique pour Dieu, domine la Russie et menace de dominer l'Espagne.

(L'Avénir National)

M. GEORGES LECOMTE ET LES TRAVAILLEURS DU LIVRE

La Fédération des Travailleurs du Livre était dernièrement son cinquantenaire. A ce propos, M. Georges Lecomte, de l'Académie française, publie, dans la "Dépêche de Toulouse", un article dans lequel il rend à ce groupement un très bel hommage: "La Fédération, écrit M. Georges Lecomte, est née en 1881, après les souffrances, les déceptions et les privations longtemps ressenties, de la terrible grève de 1878, qu'Auguste Keuffer, plus tard son secrétaire général et déjà l'un des bons conseillers de ses camarades typographes, avait désapprouvée parce qu'il prévoyait son échec et ses désastreuses conséquences dans les familles ouvrières."

"Depuis cette époque, elle n'a décréé qu'une seule grève générale... encore avec beaucoup de regret et uniquement parce que, pour le triomphe d'une cause qui lui semblait juste, l'effort de persuasion s'était révélé inefficace... celle de 1906. Et les revendications des typographes finirent par apparaître si raisonnables qu'elles furent acceptées à peu près par tout le monde."

CATALONISME

On sait que le lieu de naissance de Christophe Colomb — comme celui d'Homère — a donné lieu à des controverses sans fin. Mais on admet généralement aujourd'hui que l'illustre navigateur serait Génois, ou tout au moins originaire de la province de Ligurie.

Or, au moment où la Catalogne revendique avec une farouche énergie la reconnaissance de son autonomie régionale, voici qu'elle entend aussi s'annexer ce personnage.

A vrai dire, la "catalonité" de Colomb est une thèse qui a fait son apparition dès le XVIIIe siècle. Mais un bibliophile milanais vient de découvrir dans la garde d'un livre du XVIIe siècle un document sensationnel, publié et commenté dernièrement dans "L'ABC" de Madrid par le bibliothécaire de l'Université de Barcelone.

Ce document, daté de 1484, émané d'un certain Giovan de Borromeo. Il déclare "confier à l'histoire" que Colomb est natif de Majorque et non de Ligurie, et qu'un honnime génois a introduit la confusion en voulant usurper l'identité du navigateur.

Il s'agissait, comme on le voit, d'une véritable révélation historique susceptible de rouvrir les querelles accablées.

FUNERAILLES DE M. J.-R. GARNEAU

M. Joseph-R. Garneau, ancien soldat du Royal 22ième Régiment, a eu des funérailles militaires imposantes hier.

A ST-SAUVEUR

Des funérailles militaires ont été faites hier matin en l'église St-Sauveur à M. Joseph-R. Garneau, ancien soldat du 22e Régiment, décédé à l'âge de 37 ans. Un imposant cortège a suivi la dépouille mortelle de la maison mortuaire à l'église paroissiale et assisté aux funérailles.

Le corps fut transporté à l'église sur un affût de canon, près duquel marchaient les porteurs, tous soldats du 22e Régiment. La fanfare de cette unité militaire jouait également de même qu'un nombre de vétérans avaient pris place dans le cortège.

La Légion Canadienne, section No. 13, de Québec, était représentée par le colonel T. de M. Taschereau, président, le Lt-colonel J.-A. Beaudin, V. D., vice-président, le capitaine J.-E. Duplan, R. N. et M. T.-D. Beattie, secrétaire général. Au comitè le détachement de fusiliers lança une saive de mousquetiers, puis on sonna le couvre-feu (Last Post) et le Réveil.

Nous remercions la famille éplorée nos plus sincères sympathies.

CHRONIQUE DOCUMENTAIRE

LA MACHINE A DONNER LA FIEVRE

Que la fièvre soit un phénomène d'ordre pathologique, partant de mauvais augure il y a des millénaires que médecins et malades en sont à juste titre convaincus. C'est même sa persistance et son intensité que se mesure, pour une large part, la gravité du mal.

Mais, au fait, qu'est-ce au juste que la fièvre? Est-ce une cause? Un effet? Un symptôme? Quelle est sa genèse? Comment convient-il d'agir avec elle?

Voici tantôt deux mille cinq cents ans, depuis Hippocrate, qu'on discute là-dessus, souvent à tort et à travers. Toutefois, il est admis unanimement aujourd'hui que la fièvre ou tout au moins, l'hyperthermie qui la manifeste, est provoquée par la lutte entre l'agent morbide, microbe, poison, hémoclasie, etc., et les éléments prédisposés à la défense de l'organisme. Cette lutte ne s'effectue pas sans un remue-ménage interne, c'est-à-dire sans un effort, sans un "travail", qui, comme tout travail, se fait par une élévation de température d'autant plus considérable que la réaction est plus énergique.

A ce compte-là, ce serait donc bon signe, et la sagesse conseillerait de favoriser la fièvre, au lieu de la combattre. Ce fut longtemps l'avis de la médecine orthodoxe. Elle s'opposait de toutes ses forces à l'emploi des fébrifuges, et il ne faut rien moins que l'arbitrage souverain de roi Louis XIV, à qui rien de ce qui touchait à la chose publique n'était indifférent, pour que la Faculté se résignât à octroyer droit de cité au quinquina.

Même encore aujourd'hui, nombre de médecins considèrent la quinine plutôt comme un désinfectant, antitoxique et microbicide, plutôt que comme le moyen pur et simple d'abaissier la température. Ce fait est que dans certaines maladies infectieuses, tout se passe comme si la fièvre contribuait à hâter la guérison.

De là à essayer d'utiliser la fièvre comme agent thérapeutique, il n'y avait qu'un pas: il ne devait pas tarder à être franchi. C'est en 1818, le docteur autrichien Wagner von Jauregg proposait de traiter la paralysie générale en inoculant au malade une fièvre infectieuse mais bénigne, telle que la malaria. Les résultats de ce traitement paradoxal ont été si heureux que la "malariathérapie" est aujourd'hui un peu partout entrée dans la pratique. On pourrait dire, il est vrai, que ses succès s'expliquent aussi bien par la supériorité combattive du parasite spécifique du paludisme sur le "ferme" du faux-démence, agent également spécifique de la paralysie générale, que par l'utilisation réelle de la fièvre qu'il en soit, d'autres médecins se sont inspirés de ce précédent pour créer la "pyrothérapie" proprement dite, qui consiste essentiellement à neutraliser les germes infectieux par la surchauffe artificielle de l'organisme.

Cette hyperthermie défensive s'obtient tantôt au moyen de bains chauds, tantôt au moyen d'injections de sels chimiques ou de pro-drugs. Ces divers procédés, n'ayant pas sans inconvénients, on ne s'en sert qu'en dernier lieu, et on a dû chercher de plus en plus.

C'est ainsi que le docteur américain W.-R. Whitney a été amené à faire état de l'action physiologique prolongée insupportable des ondes hertziennes et à construire, tout exprès des appareils émetteurs d'ondes courtes, réglables à volonté, qui fonctionnent, paraît-il, à merveille. Ces appareils pyrotogènes dont il existe déjà quelques spécimens en France, ne sont autre chose, en fin de compte, que des "machines à donner la fièvre".

On est d'avis que Brandy lui-même n'aurait pas prévu cela. Ne parlons pas d'Hippocrate...

Courrier des E.-U.

LES AFFAIRES ANGLAISES

(Serv. de la Presse Canadienne) New - York, N. Y., 18. — M. J. P. Morgan, rompant son silence habituel, hier soir, à son retour d'Europe, a déclaré que les choses prennent une meilleure tournure en Angleterre.

Le financier américain parla brièvement lorsque le *Mauretania* se rapprocha du port, retardé par le brouillard.

Lorsqu'il fut demandé: — "Comment sont les conditions en Angleterre?" il répondit: — "Elles ont bien meilleure apparence. Ce fut une élection merveilleuse."

GRANDE RAFFLE DANS UN BAZAR

Plus de \$1,000 d'articles de tout genre sont mis en raffle au bazar de la paroisse du Saint-Esprit — Énumération.

DES AUBAINES

A l'occasion de leur grand bazar, les citoyens de la paroisse du St-Esprit ont organisé une raffle extraordinaire d'articles dont la valeur se chiffre à plus de \$1,000. Il y a deux jours à peine que les billets sont mis en vente et déjà les demandes se font nombreuses au presbytère, 72, Rue St. Louis. On aura une idée de la valeur de cette raffle en remarquant les notes suivantes sur chacun des objets mis en loterie.

GRANDES RAFFLES

- 1.—Meubles Chesterfield, trois morceaux. Couleur taupe. Valeur \$160.00.
2.—Service de salle à diner: Table, 6 chaises, un buffet, un cabinet à argenterie. Valeur \$150.00.
3.—Set de chambre à coucher: Un lit, une coiffante, un bureau à toilette, une commode pour monsieur, petit banc, miroirs ventilés. Tout en noyer. Valeur \$150.00.
4.—Radio "Stewart Warner".

- Les billets de ces raffles se vendent à raison de 10 sous pour 1; 4 pour 25; un livret de 20 pour \$1.00.
Pour l'achat de ces billets s'adresser au presbytère du St-Esprit: 72, Rue St. Louis, Québec.

RAFFLE SPECIALE

- 1.—Orthophonie. Valeur \$100.00.
2.—Lampe "Bridge". Valeur \$18.00.
3.—Couteillerie en argent. Valeur \$15.00.
4.—Service de toilette. Valeur \$30.00.
5.—Miroir en trois sections. Valeur \$15.00.

Les billets de cette dernière raffle se vendent à raison de 2 sous le billet; 15 pour 25 sous.

BUREAU SERA PENDU DEMAIN MATIN A 8 H.

(Suite de la page 3) Ses succès, il s'est cramponné à l'idée d'un pardon. Comme il était au courant de toutes les démarches faites en sa faveur, il savait, hier, que la réponse d'Ottawa devait arriver vers midi. Il demanda lui-même à être averti le plus tôt possible, déclarant: "Je sais que ce sera terrible pour moi, mais je veux être averti. Ce sera une crise passagère, et ensuite, je pourrai me préparer à mourir". Aujourd'hui, il dira adieu à sa femme et à son enfant, il dira aussi adieu à ses dévoués défenseurs, puis il attendra en priant l'heure de l'exécution. Il montera sur l'échafaud demain matin, à huit heures.

Le bourreau Ellis est arrivé à Québec hier et a commencé à surveiller la préparation de l'échafaud. On n'y a pas eu d'excès de capitale en notre ville depuis 1927. Reconnu, une loi a été adoptée décrétant que personne ne peut être admis à une pendaison à moins d'être autorisé par ses fonctions. Les prisonniers ainsi autorisés par la loi sont le sheriff, le gouverneur de la prison, les gardiens spécialement nommés à cette fin par le sheriff, l'aumônier du prisonnier, le coroner du district, le médecin et le corps du jury. Le matin de l'exécution, le prisonnier entend la messe, se fait raser, se lave, se change avec le prêtre, et quelques minutes avant huit heures, on va le chercher à sa cellule. On le conduit à l'échafaud en passant par la "porte de la mort", laquelle n'est ouverte que pour les pendaisons. L'exécution a généralement lieu huit heures.

Le drame qui se déroulera demain matin à la prison de Québec n'est pas sans causer une vive émotion. C'est le dénouement d'un autre drame et qui a soulevé un profond intérêt. Inutile de revenir sur les circonstances de ce crime, qui remonte déjà à plusieurs mois. La justice s'est prononcée après de longs débats, après de sérieuses enquêtes, rien n'a été ménagé pour que la lumière entière soit faite sur cette triste affaire. Et maintenant, la loi doit payer sa dette à la société. Ce n'est pas une vengeance, mais une punition.

Si la société, dans cette cause, a été dignement représentée par l'administration de la justice, l'accusé a trouvé en ses procureurs d'habiles et dévoués défenseurs. Ils ont pu vaincre, malgré leurs talents et leur travail, faire reconnaître l'innocence de leur client, en présence d'une preuve aussi forte et aussi convainquante. Mais ils l'ont défendu avec courage et n'ont reculé devant aucun effort. Aujourd'hui encore, ils seront auprès du condamné pour le soutenir et l'encourager.

NE PAS CONFONDRE

On est prêt de ne pas confondre M. René Chamberland, 140 rue Colomb, avec M. René Chamberland, qui a été désigné au Conseil d'Union Internationale fédérée des Médecins de Québec et de Lévis.

PAS DE PRISONNIER

Aucun prisonnier n'a été traduit en Cour de Recorder, hier matin. C'est un fait qui ne s'est pas présenté depuis longtemps, nous disait hier M. Théodore Dubé, greffier du tribunal.

Leuise et tout laisse croire que le gouvernement national en a pour longtemps à vivre. Nul parti n'a jamais eu pareille majorité. Le gouvernement est stable.

M. Morgan n'a pas voulu discuter les questions économiques mondiales américaines.

LES FUNERAILLES D'UNE RELIGIEUSE

Les obsèques de la Révérende Mère Marie de Sainte-Anne de Jésus ont eu lieu hier matin en la chapelle des SS. du Bon Pasteur.

BELLE ASSISTANCE

Les obsèques de la Révérende Mère Marie de Sainte-Anne de Jésus, décédée dimanche dernier à Charlesbourg à l'âge de 25 ans, ont eu lieu hier matin à 7 heures 30 en la chapelle des Soeurs du Bon Pasteur.

C'est M. l'abbé J.-E. Michaud qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté de MM. les abbés Ernest Lemieux et Alphonse Pelletier du Séminaire. Deux messes basses ont été célébrées durant la cérémonie funèbre par MM. les abbés Donat Blouin et Louis Chabot, du Séminaire.

On remarqua au choeur MM. les abbés C.-O. Godbout, curé de Charlesbourg, et L.-E. Hudon, aumônier de l'Asile Ste-Madeleine. Le nief était rempli d'une foule nombreuse.

On remarqua le père et la mère de la défunte, M. et Mme Philippe Pepin; MM. et Mmes L.-Y. Houde, J. Falard, A. Blouin, A. Pepin, L. Giroux, ses frères et ses soeurs; les Révérends Soeurs Marie-de-la-Passion et Saint-Jacques, Blanche et Maurice Pepin; Mme Peppin, M. et Mme J. Lefebvre, M. et Mme J.-H. Jacques, MM. et Mmes W. Laframboise, Alfred Pepin, Omer Cloutier, Joseph Parent, Pierre Auclair, Dr J.-V. Lavoie, Come Houde, Justin Bélanger, Raymond Desrochers, Albéric et Camille Houde, Hervé Bélanger, Albert Broussseau, Mme Odina Lefebvre, MM. G.-L. Lachance, Albert Lefebvre, Joseph Légaré, Édouard Paquet, Wilfrid Auclair, Rosaire Bédard, Joseph J. Pepin; ses neveux et nièces, Mmes Marie-Paule et Thérèse Houde, Jeannette et Gertrude Blouin, Lucienne Pepin, MM. G.-Albert, Monien et Paul-Henri Blouin, Jean-Paul Pepin et Lucien Falard.

Assistaient aussi au service, Mmes Corinne et Alberta Giroux, Cécile Houde, Laura Bélanger, Lucienne Desrochers, Marie-Ange et Yvette Parent, Florence, Victoire, Gabioline, Joséphine et Simone Pepin, Marie-Claire, Marie-Claire Auclair, Adrienne Légaré, Léa Jobin, Bernadette Fleury, Alma Fortier, Lucienne Desrochers, Maria Jobin, Julie Bélanger, Marie-Jeanne Houde, et MM. Alphonse, Arthur et J.-B. Jobin, Marcel Lapointe, C.-H. Fortier, Philippe Giroux, Arthur et Achille Légaré, M. et Mme E. Fleury, Marie-Adelard Aubé, Jules Bélanger, MM. et Mmes E. Paillancourt, R.-E. Villeneuve, C.-H. Villeneuve, Mlle A. Giroux, et un grand nombre d'autres.

L'Événement réitéra à la communauté en sauil l'expression de sa plus vive sympathie.

FUNERAILLES DE MME J. BLOUIN

Madame Blouin, née Henriette Lachance, a eu d'imposantes obsèques hier matin en l'église de St-Malo. — Un bel hommage.

VASTE ASSISTANCE

Les obsèques de madame Henriette Lachance, épouse de M. Joseph Blouin, ont eu lieu hier matin en l'église de St-Malo. Une foule très nombreuse assistait à la cérémonie funèbre.

A l'église, c'est Mgr. Bouffard, P. D., qui présida à la levée du corps. Le Père Lachance, eudiste, neveu de la défunte, chanta le service, assisté de M. l'abbé R. Dumais comme diacre et de M. l'abbé Joseph Dubé comme sous-diacre. Pendant la cérémonie, des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé B. Godbout et M. l'abbé J.-E. Létourneau, du Séminaire. Dans les stalles du sanctuaire on remarqua Mgr. Bouffard, P.D., curé de la paroisse.

M. Téléphore Verret touchait l'orgue. Deux soli furent rendus: O Salutaris par M. Alb. Fougères et Pie Jesu par A. R. Toussaint.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, M. J.-A. Blouin, son frère, M. Art. Lachance, ses beaux-frères, MM. Xavier Blouin, Joseph Vézina et Joseph Gobell, ses neveux, MM. Théo. Robitaille, Art. Beaujeu, R. Vézina, B. Parent, T. Renaud, Alph. Coulois, J.-C. Bédard, Eug. Giguère, A. Giguère, J. Clouvis Paris, Théo. Rochette, P.-H. LaJeunesse, J.-A. Lachance, A. Pouliot, Albert Légaré, J. Bédard, A. Robitaille, Ed. Morency, C.-A. Lachance, A. Lepage, F. Morin, B. Robert, F. Bédard, G. Labrecque, Alf. Giguère, L. Létourneau, E. Langlois, Henri Bédard, A. Simard, A. Lachance, J. LaJeunesse, W. Lachance, J.-B. Lapointe, J.-B. Langlois, J. Rochette, E. Lamonde, Alex. Lachance, F. Lachance, C. Ferland, J.-B. Faquet, Joseph Lefebvre, Joseph Lawrence, Ed. Fourneau, J.-A. Pouliot, A. Malouin, Paul Dion, J.-H. Ratté, F. Jacob, J.-W. Létourneau, G. Parent, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-B. Beaujeu.

L'Événement offre à la famille éplorée ses plus vives sympathies.

2 MOIS DE PRISON

Une seule sentence a été prononcée hier en Cour des Sessions de la Paix. M. le juge Fortin a condamné à deux mois de prison un jeune homme de 18 ans qui était employé comme messager chez un épicier. Il avait gardé une somme d'argent de \$13 collectée à des clients.

Carnet Mondain

L'honorable M. H.-G. Carroll revint à dîner ce soir, à Spencer Wood, un groupe de conseillers législatifs et de députés.

Lady Price et mademoiselle Jean Price sont revenues hier matin d'un court voyage à Kenogami.

Madame (juge) Albert Malouin est partie hier midi pour la Floride où elle passera les mois d'hiver.

Madame Elzéar Baillargeon recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de sa jeune fille, mademoiselle Gabrielle Baillargeon, débutante de la saison. Madame Charles Vézina, madame M.-B. Belleau, madame Neuville Belleau, madame Oscar Boulianger et madame Charles Baillargeon serviront le thé et les glaces, aidés de mesdemoiselles Amélie Côté, Yvonne Baillargeon, Marcelle Belleau, Gertrude Devlin, Simone Lapointe, Louise Roy, Paule Vallée et Andrée Lemieux.

Mademoiselle Odette Lapointe, qui a été invitée de Lady Baillargeon à Ottawa, est maintenant l'invitée de l'honorable madame Cairne Wilson.

M. et madame Gerald Monaghan annoncent la naissance d'une fille, née le trois novembre et baptisée le quinze sous les prénoms de Mary-Louise-Dupré. L'enfant a eu pour parrain son grand-père, M. H.-Edmond Dupré, et pour marraine, sa grand-mère, madame M. Monaghan.

M. et madame Julien Chouinard ont reçu hier après-midi, à leur résidence, avenue Brown, en l'honneur de M. et madame Henri Cloutier, à l'occasion de leur prochain départ pour Kitchener, Ontario.

Madame Jean-François Pouliot, de Rivière-du-Loup, qui est en ce moment à Ottawa, a été l'invitée d'honneur à un déjeuner donné par mademoiselle Simone Parent, mardi dernier.

Auront la direction des différentes tables, à la vente de charité de la Goutte de Lait, les 23 et 24 novembre, au Manège Militaire: livres et revues: madame Hector LaFerte, madame Edmond Chaioult, madame Edgar Couillard, madame E. Bédard, madame Frank Stanton, madame Adam, mademoiselle Prince, mademoiselle Gabrielle Hamel; fleurs: madame Drouin et madame Jos, de Varennes; tricots et broderie: madame C.-V. Johnson, madame P.-P. Boulanger, madame L.-G. Demers, madame J.-Hugues Fortier, mesdemoiselles Gramand, mesdemoiselles Duquet; variétés et ornements: madame Jules Tessier, madame J.-H. Price, madame André Taschereau, madame A. Chabot, madame G. Girouard, madame Couture, madame Bélangier, madame Trudelle et mesdemoiselles Trudelle.

Sacoche de Soirée Gratis

Une magnifique sacoche de soirée sera donnée gratuitement avec chaque achat d'une sacoche ordinaire à nos établissements.

AUCUNE AUGMENTATION DANS NOS PRIX

C'est une offre dont toutes les dames et demoiselles devraient profiter. Une visite à nos magasins vous convaincra que nous avons l'assortiment le plus complet et le plus nouveau à Québec dans cette ligne.

BRUNEAU, Inc.
IMPORTATEURS
de sacoches et nouveautés européennes.
Suite 301-302-303—Troisième plancher—Édifice Lachance
267, Rue ST-PAUL. TEL.: 2-6403 QUEBEC

que, de Gaspé, état de passage à Halifax, N.-E., dernièrement. Mademoiselle Kathleen Donell, reçut à l'heure du thé en son honneur, Mademoiselle Levesque sera à Québec vers la fin de novembre.

Le douze novembre, en l'église de St-Raymond, M. l'abbé Pichette, curé de la paroisse, a béni le mariage de madame Alfred Brown (marie Louise Cunningham), de St-Joachim de Montmorency, avec M. Joseph Légaré, ingénieur-mécanicien du C.N.R. M. Maurice Dery accompagnait la mariée, et M. J.-B. Martel servait de témoin au marié. Après la cérémonie, un déjeuner eut lieu à la résidence de M. Légaré, à St-Raymond. M. et madame Jos.-E. Légaré partirent ensuite pour Québec, où madame F.-X. Pouliot, soeur de la mariée, reçut à dîner en leur honneur.

M. et madame Maurice Demers et MM. Alcide Côté et Louis Lord, de St-Jean d'Iberville, sont les hôtes de M. et madame Gerald Dupuis pour la fin de semaine.

Samedi a été célébré dans l'intimité en l'église du Sacré-Coeur le mariage de mademoiselle Aline Côté avec M. Rodolphe Dupuis. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Laflamme, O.M.I., ministre canadien au Japon, et madame Marler ont offert un dîner réconfortant, à la légation de Tokio, en l'honneur de M. et madame Gerald Robinson, de Montréal, et de M. et madame C.-T. Clark, de Toronto, actuellement en voyage au Japon.

Mademoiselle Jeanne Yulie recevra à dîner, demain, avant le bal que donnera madame T.-B. Macaulay, en l'honneur de sa petite-fille, mademoiselle Nancy Hale.

M. le docteur et madame Louis de Lotbinière Harwood sont partis pour

M. et madame Gustave Proteau, avenue de Salaberry, passent quelques jours à Batiscan, les invités de M. le notaire et madame J.-C. Marchand.

Samedi, le quatorze novembre, mademoiselle Geneviève Godin recevait à une partie de bridge et à une dance, à la résidence de ses parents, M. et madame C.-J. Godin, rue Lockwell, en l'honneur de mademoiselle Pauline Desaulniers, de Ste-Anne de la Pérade. Les autres invités étaient: M. et madame Armand Desaulniers, mesdemoiselles Yvonne Carignan, de Trois-Rivières, Madeline Hébert, Béatrice Légaré, Marcelle Barthe, Agnes MacDermott, Gilberte et Jacqueline Godin; M. Gérard Bornais, avocat, Jean-Louis Rochefort, E.E.M., Philippe Côté, E.E.M., Robert Dorval, Georges Clère, Jos. Mariveau, Jos. Girard et Jacques Godin.

M. Frédéric Rochelau, de Trois-Rivières, est en visite à Québec, chez sa fille, madame Willie Tessier, rue d'Aiguillon.

Mademoiselle Anne-Marie Leves-

Confectionnez ce Modèle

PATRON 2188
25c



Les combinaisons-jupons, tant pour le jour que le soir, suivent les lignes du corps et s'évasent discrètement. Ce modèle est gracieux et simple à confectionner. Il peut être garni de dentelle, si on le desire. Le tulle populaire crêpe de Chine, les taffetas souples et le satin lavable, de nuances rose ou blanc, sont des tissus favorables pour les élégants sous-vêtements.

Le patron peut être obtenu en grandeurs: 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44 et 46 de buste. Pour 32 il faut 2 3/8 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt-cinq cents (25) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons L'Événement, Québec.

foncer pendant les inventaires, les portes d'une église. Avec un courage qui, aujourd'hui encore, pourrait servir d'exemple à tous les catholiques il n'hésita pas à la sacrifier à sa foi. Lors de l'inventaire de l'église de Saint-Jans-Cappel, le capitaine Magniez, qui appartenait alors au 8e d'infanterie et tenait garnison à Saint-Omer, fut requis de faire ouvrir manu militari, c'est-à-dire enfoncer les portes de l'église. Or, l'année ne devant intervenir, aux termes des règlements, qu'en cas de carence des fonctionnaires civils, l'officier refusa tout net de commander la sacrilège besogne à ses hommes.

Traduit devant le Conseil de guerre de Lille, le capitaine Magniez répondit crânement à ses juges: "Je suis seul responsable: chrétien dans l'âme, j'aimerais être fusillé plutôt que sacrilège. Je n'ai pas le droit d'être parjure, et nul n'a le droit de me faire me parjurer". Cette grandeur d'âme, non plus que ses excellents états de service antérieurs ne lui évitèrent d'être condamné à la peine de la destitution. Il perdit ainsi son grade, son rang et tout avenir militaire.

Sam. après brèves, l'ex-capitaine Magniez prit la plume. Et c'est encore à défendre la foi et la religion qu'il la fit servir.

Le même courage qu'il montra en refusant d'obéir à un ordre de profanation se retrouve dans ses Répliques du bon sens, où, dans un style simple, clair, alerte, il réfute les objections, les calomnies et les

notices les plus courantes contre l'Église et la religion. Aux soldats, dont vingt-cinq ans de carrière militaire lui ont appris les faiblesses et les besoins, il donne dans son bon soldat les conseils les plus pratiques. Et c'est encore aux jeunes gens qu'il s'adresse, — mais d'une manière plus intime et plus osée — dans sa brochure A toi, pere. Dans ces opuscules — qui eurent une expansion et un succès dignes de leur mérite — l'ex-capitaine Magniez révèle sa belle âme de soldat et d'apôtre qui associe dans un même amour la patrie et la foi. C'est encore pour la défense de cette foi que, dans deux petits volumes, les Faux christi du protestantisme, les Faux prophètes du protestantisme, il combat, crânement, durement mais loyalement, les religions protestantes. En un mot, c'est un bon et fidèle serviteur de Dieu qui vient de disparaître.

De la Croix.

Offre Spéciale pour introduire ces Serviettes de Papier dans votre cuisine

Quoi faire pour le rhume de votre bébé

Lorsque bébé a le rhume de nez, vous pouvez faciliter sa respiration en mettant quelques gouttes d'abolène liquide dans ses narines plusieurs fois par jour. Mais pour le soulager complètement du rhume, tenez-le chaudement et activez ses intestins. Pour cela, les médecins prescrivent le Castoria Fletcher, parce qu'il est entièrement végétal et inoffensif. Il agit aussi promptement que l'huile de ricin et ne cause pas de colique ni ne rend malade. Des millions de mères savent avec quelle facilité le Castoria calme les nourrissons et les enfants pleurards et agités et les fait dormir avec quelle promptitude il soulage des maux ordinaires comme la colique, la flatulence, la constipation, la diarrhée, etc. Protégez-vous contre les imitations, la signature Fletcher se trouve sur toute bouteille de Castoria authentique.

Une valeur de \$1.75 pour 98¢

COUTURIERE
Vous trouverez une bonne couturière à prix modique pour couture de tous genres.
Melle E. Beauseigle
203 DE LA COURONNE
Tel. 3-6653

Ce cabinet et 3 remplissages (375 serviettes) pour 98¢

DES milliers de ménagères emploient maintenant ces serviettes de papier souples, absorbantes et hygiéniques, au lieu des serviettes de toile peu hygiéniques, qui se salissent vite et doivent être envoyées souvent à la buanderie. Afin de faire connaître les Serviettes Cabinet à un nombre encore plus grand de femmes, nous offrons, pour 98¢, un superbe Cabinet émaillé en bleu, vert, blanc ou crème, avec trois remplissages de serviettes (375 en tout). On peut ensuite se procurer d'autres serviettes au prix de 25¢ pour 125. En outre de servir pour assécher les mains et le visage, on peut affecter ces serviettes de papier à une foule d'autres usages. Parlez de ces Serviettes de Papier Cabinet à votre marchand et profitez de notre offre à 98¢. Ou bien écrivez à:

JOSEPH EMOND, agent
2, rue St-Joseph, Québec
Téléphone: 2-8160

Fabriques au Canada par la CIE E.-B. EDDY (Montée), Hull, P.-Q. Fabricants d'une grande variété de papeterie de qualité pour fins commerciales, professionnelles et domestiques.

Quelques usages...
Pour assécher les aliments frits—polir les verres—essuyer le poêle—assécher les viandes après lavage—nettoyer les ustensiles.

Serviettes de Papier Oniwon pour usage domestique

Mesdames,
Mlle G.-A. ROY
24, ST-STANISLAS,
Tél.: 2-6598

Pour être "souple" ainsi que la mode l'exige, portez les corsets "Gossard". Ils ont une efficacité souveraine pour prévenir et combattre l'obésité de la taille, de l'abdomen, des hanches et rendent à ce point de vue, les serviettes destinées aux personnes qui veulent rester jeunes.

Les hôtes de la nation américaine



Signor DINO GRANDI, ministre des Affaires Etrangères d'Italie et l'un des plus jeunes diplomates de l'Europe, qui vient d'arriver à Washington avec son épouse, que l'on voit à droite, Signora Donna ANTONIETTA GRANDI, pour conférer avec le président HOOVER sur les problèmes affectant la paix mondiale et les dettes de guerre. Leur présence à Washington donne lieu à plusieurs événements mondains.

NERFS TENDUS sont des Nerfs Affamés

L'usure que les conditions de précipitation de la vie moderne font subir aux cellules et tissus nerveux est effrayante. Il faut qu'elle soit compensée par les éléments restaurateurs que l'on ne trouve que dans une nutrition parfaitement répartie—sans quoi l'affaiblissement nerveux pourra s'ensuivre. Ovaltine est un suraliment pour le cerveau, les nerfs et le corps—un extrait fortement concentré des meilleurs toniques de la nature: malt, lait et oeufs frais. Buvez de l'Ovaltine aux repas et au coucher. Elle reconstituera et maintiendra vos forces et votre vitalité comme rien autre chose ne saurait le faire. Vous pouvez l'obtenir en boîtes métalliques hermétiquement closes de 50c, 75c, \$1.25 et \$4.50 (boîte spéciale de famille), à tous les magasins.

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE
Reconstitue le Cerveau, les Nerfs et l'Organisme
A. WANDER LIMITED,
Londres, Ang., et Elmwood Park, Peterborough, Canada

Grande Valeur Nutritive des Pommes de Terre

42 Manières de les apprêter

Les Pommes de Terre sont si riches en valeur nutritive, en protéines et en calories, en précieuses vitamines qu'elles pourraient nous alimenter sans aucune autre nourriture.

Cet hiver la ménagère qui s'ennuie les servira souvent pour diminuer le coût de ses repas sans en diminuer les bienfaits, car les pommes de terre offrent un plat bien goûteux et des plus économiques. Afin de varier ses menus et d'augmenter les appétits, elle sera bien avisée de consulter les livres de cuisine pour recettes nouvelles à base de pommes de terre. Soeur Ste-Marie Edith dans ses "Secrets de la Bonne Cuisine" les apprête de 42 façons différentes. Les croquettes, les galettes, omelettes, timbales, etc., de pommes de terre offrent des plats nourrissants, exquis. Quelle aide pour les jours maigres! Les pommes de terre se recommandent aussi pour les repas des enfants, car elles sont non seulement riches en valeur nutritive, mais de digestion facile.

Croquettes de pommes de terre
1 oeuf battu
2 tasses pommes de terre en purée fortement assaisonnées
1 cuillerée à thé persil, celeri ou pois verts hachés
1 cuillerée à thé ciboules râpées.

Mélangez bien et formez en croquettes. Trempez dans un oeuf battu mélangé avec une cuillerée à soupe de lait et roulez dans de la fine chapelure de pain mélangée avec une partie égale de farine. Faites cuire dans une friture profonde à 350° jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

Essayez les Pommes de Terre Mousseline, — un plat parisien
Voici une recette pour les Pommes de Terre Mousseline — un réel délice pour le dîner de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 390°. Aussitôt la peau boursouflée. Enlevez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

MAGNIEZ
L'EX-CAPITAINE MAGNIEZ VIENT DE MOURIR

Le capitaine, ou plutôt l'ex-capitaine Magniez — comme il s'appela lui-même pour commémorer en quelque sorte sa destination — vint de mourir après une longue maladie à Saint-Martin de Beauport, en Maine-et-Loire. Il est sans doute inutile de rappeler longuement comment la brillante carrière de cet officier fut brisée par son refus de faire en-

PERMANENT
\$4.00 — INDEFINISSABLE — \$4.00
Paa de meilleure confection à Québec
Garantie de 6 mois
Autres ouvrages à prix modérés par
Mlle MARGUERITE RICHARD
268, rue du Roi. Tél. 4-0334

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPÉCIALISTE
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24, COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

Réfléchissez avant de décider! De quoi votre famille souffrait-elle le plus? D'un manque d'assurance à votre mort ou du paiement d'une prime supplémentaire pendant que vous vivez? C'est le temps d'y penser et d'en parler avec un agent de la Crown Life.

Parlez-en avec le représentant de la Crown Life.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE - VIE

CROWN LIFE
Succursale de Québec: 11 Cote de la Montagne
LOUIS BOUVIER, J. A. FORTIER,
Surintendant Provincial, Gérant, Division de Québec

GRAND EUCHRE
MARDI, le 24 NOVEMBRE
dans le sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste (Entrée rue d'Aiguillon)
au profit du patronage St-Vincent de Paul

150 PRIX A GAGNER

Venez en foule encourager une bonne oeuvre. Les personnes qui désirent donner des prix à l'occasion de ce euchre, sont priées de les envoyer au No 356 Richelieu. Cartes en vente au Patronage, Côte d'Abraham et au numéro 356 rue Richelieu.
ADMISSION: 35c

Le ton est réactionnaire à Montréal mais il n'y a pas d'activité. --- Les cours du blé ont fléchi d'environ deux cents

A NEW-YORK, LES STOCKS SONT REVENUS AU PALIER QU'ILS TOUCHAIENT A LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE NUIT AUX STOCKS A N.-Y. Les titres de métaux reculent parce que les producteurs de cuivre ne s'entendent pas apparemment. --- Les facteurs CHEMINS DE FER

(Serv. de la Presse Associée) New-York, 19. --- (Par John L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Les marchés n'ont pas offert de résistance hier et ils ont reculé régulièrement depuis l'ouverture du marché jusqu'à la fermeture alors qu'ils touchaient leurs cours les plus bas de la séance. La réaction a été attribuée à la faiblesse des prix des commodités, aux décisions défavorables concernant les dividendes de certains chemins de fer, à la situation du cuivre et aux rapports négatifs du milieu de la semaine concernant le commerce. Les cours ont fléchi de trois points en moyenne et ils se maintiennent au palier de la fin d'octobre. Les titres de cuivre et de chemins de fer ont été les plus affectés bien que plusieurs autres aient subi des pertes importantes. U. S. Steel, American Telephone, American Can et Allied Chemical ont reculé de trois points environ. American Smelting et Eastman Kodak ont reculé de cinq points. General Motors, Union Carbide, Case, Consolidated Gas, Kennecott, Anaconda, Coca Cola et Corn Products ont perdu une couple de points. Pennsylvania, New York Central, Illinois Central, Union Pacific, Delaware & Hudson, Westinghouse et Western Union ont touché de nouveaux bas. La séance n'a pas été très active. Il a été transigé 1,632,249 actions.

L'échec apparent de la conférence du cuivre a déterminé des offres de métal rouge à 6 3/4 cent la livre mais il n'y a pas eu de vente à ce prix ce qui laisse entendre que les consommateurs attendent pour acheter à meilleur compte encore. L'arrangement qui avait été pris l'an dernier au sujet de la réduction de production est encore en force. Les événements ont démontré toutefois que cet arrangement n'est pas efficace. Si le prix du cuivre doit baisser encore, il est évident que plusieurs mines devront fermer leurs portes.

La déclaration à l'effet que le gouvernement britannique n'a pas l'intention de revenir à l'étalon d'or n'a pas eu d'effet sur les changes et la livre sterling a fermé à \$1.77. 822 stocks ont fait leur apparition sur le marché. Les valeurs, 80 ont avancé, 425 ont reculé et 127 sont demeurées inchangées. Voici les moyennes complètes par Standard Statistics Company Inc. copyright 1931:

Table with 4 columns: Index, 20 Oct, 20 Nov, 30 Oct. Rows include Hier., Av-hier., Semaine passée, Mois passé, 1930, 1929, 1928, 1927, 1926, Haut 1931, Bas 1931, Haut 1930, Bas 1930, Haut 1929, Bas 1929.

LE ROULANT DES CHEMINS DE FER

L'industrie du roulant des chemins de fer a représenté en 1930 une valeur globale de 104,922,701 dollars.

37 FIRMES

Ottawa, Ont., 19. --- L'industrie du roulant des chemins de fer a représenté en 1930 une valeur de \$104,922,701 d'après le Bureau Fédéral de la Statistique. Cette valeur a été dépassée seulement par celle de l'année 1929 qui avait été de \$126,487,037. Les valeurs pour les années de 1928, de 1927 et de 1926 avaient été respectivement de \$73,422,087, de \$74,466,912, et de \$72,708,052. Durant l'année 1930, il y avait 37 firmes intéressées dans cette industrie au Canada y compris 11 firmes de l'Ontario et 10 firmes de Québec. Les 37 firmes canadiennes possédaient un capital de \$60,289,443. Elles donneront en 1930 du travail à 25,952 personnes et desserviront une somme de \$37,625,039 en gages et salaires. Les produits fabriqués par l'industrie durant 1930 comprenaient 8,242 nouveaux wagons d'une valeur de \$3,533,255, 108 nouvelles locomotives d'une valeur de \$6,772,938, des roues de wagons pour une valeur de \$3,678,817. Le prix coûtant des travaux de réparations exécutés dans les firmes canadiennes de l'industrie du roulant des chemins de fer a été élevé l'an dernier à \$34,107,131. Durant l'année 1930, il y avait seulement 4 usines au Canada qui s'occupaient de la fabrication des locomotives, 4 usines qui fabriquaient les wagons à passagers, 4 usines qui fabriquaient les wagons de fret, 4 usines qui fabriquaient les wagons à passagers pour les chemins de fer électriques, etc.

SOUTHERN CANADA POWER

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 19. --- Les profits bruts de la Southern Canada Power Company Limited durant le mois d'octobre 1931 ont été de \$193,363 au lieu de \$199,914 durant octobre 1930. Les dépenses d'opérations ont été respectivement de \$74,650 et de \$82,346 et les profits nets ont augmenté de \$1,135 au total de \$118,703.

EMBLAVURES EN BLE POUR 1932

Ottawa rapporte une diminution de 8 pour cent dans les emblavures en blé d'automne au Canada pour 1932.

POMMES DE TERRE

Ottawa, 19. --- Le Bureau Fédéral de la Statistique communique un bulletin de (1) l'estimation préliminaire de la superficie en pommes de terre, racines et plantes fourragères au Canada en 1931; (2) l'estimation des superficies semées en blé et seigle d'automne pour la récolte de 1932 et leur état de culture le 31 octobre 1931; (3) la proportion de terres destinées aux emblavures de 1932 et leur état de culture le 31 octobre 1931. Les estimations sont basées sur les rapports des correspondants à date du 31 octobre 1931.

Recette de pommes de terre de 1931

L'estimation de la récolte canadienne de pommes de terre de 1931 est provisoirement placée à 55,969,600 quintaux, provenant de 581,132 acres, comparativement à 55,535,000 quintaux et 576,200 acres en estimation préliminaire et à 43,241,000 quintaux et 471,300 acres en 1930. Les superficies employées dans la deuxième estimation sont celles constatées par le recensement décennal de juin 1931, et ces chiffres sont susceptibles de révision.

Les variations entre le relevé annuel et les chiffres du recensement sont plutôt minimes, mais montrent l'expansion dans l'Est du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, le Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, et la contraction dans la Nouvelle-Écosse et le Québec.

Autres racines et plantes fourragères

Le recensement montre une réduction de superficie en navets, rutabagas, etc., basant la production estimative de 46,883,000 quintaux à 41,292,000 quintaux, comparativement à 41,064,000 quintaux l'an dernier. La récolte de foin et trèfle est estimée aujourd'hui, à 14,500,000 quintaux comparativement à 16,397,000 tonnes l'an dernier. La luzerne, avec une plus grande superficie et un plus fort rendement, a une production estimée à 1,865,000 tonnes comparativement à 1,640,000 tonnes l'an dernier. Le maïs fourrage n'a guère varié avec l'an dernier, estimée à 41,292,000 quintaux, comparativement à 41,064,000 quintaux l'an dernier. La récolte de betteraves variées à 304,000 tonnes, est considérablement plus forte que l'estimation préliminaire de cette année ou que l'estimation finale de l'an dernier.

Racines et plantes fourragères

Les productions de racines et plantes fourragères sont provisoirement estimées comme suit, avec chiffres de l'an dernier entre parenthèses: pommes de terre, 55,969,600 qtx (48,241,000); navets, etc., 41,292,000 qtx (41,064,000); foin et trèfle, 14,500,000 tonnes (16,397,000); luzerne, 1,865,000 tonnes (1,640,000); maïs fourrage, 41,292,000 tonnes (41,064,000); betteraves à sucre, 304,000 tonnes (304,000); luzerne, 1,865,000 tonnes (1,640,000); maïs fourrage, 41,292,000 tonnes (41,064,000).

Étendue et condition du blé d'automne et du seigle d'automne

La superficie totale emblavée en blé d'automne au Canada le 31 octobre 1931 pour la saison 1932 est estimée à 518,445 acres, comparativement à 560,445 acres, la superficie emblavée en 1930 pour 1931. Cette estimation représente une diminution de 42,000 acres, ou 8 p. c. Par provinces, les étendues sont les suivantes, avec les chiffres de l'an dernier entre parenthèses: Ontario 480,000 (528,136); Alberta 19,000 (22,787); Colombie Britannique 10,400 (11,522); l'étendue estimative de 1932 d'automne au Canada pour 1932 est 539,000 acres, soit une diminution de 59,511 acres ou 10 p. c. Par provinces, les étendues sont comme suit avec celles de l'an dernier entre parenthèses: Ontario 52,000 (56,308); Manitoba 24,000 (33,799); Saskatchewan 382,000 (415,152); Alberta 31,000 (93,162). Pour le Canada, la condition du blé d'automne au 31 octobre représente 105 p. c. de la moyenne de rendement à l'acre de plusieurs années, en 1930, tandis que celle du seigle d'automne représente 94 comparativement à 94. Par provinces, la condition de ces récoltes au 31 octobre est comme suit, la condition de celles de l'année dernière entre parenthèses: blé d'automne - Ontario 106 (100); Alberta 94 (98); Colombie Britannique 100 (94). Seigle d'automne (Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

Les emblavures de 1921-1931

Le ministère des Finances d'Ottawa vient de publier un rapport préliminaire concernant les emblavures en principales récoltes du Canada au printemps de 1931 telles que démontrent les données de 1921-1931. Les emblavures de 1931 avec une comparaison pour les emblavures de 1921. Les emblavures en blé ont été durant 1931 de 26,115,726 acres ce qui représente une augmentation de 28.8 pour cent sur celles de 1921. Les emblavures en orge ont été de 19,374,535 acres soit une augmentation de 7.3 pour cent sur celles de 1921. Les emblavures d'avoines ont été en 1931 de 12,819,445 acres soit une diminution de 9.9 pour cent par rapport à 1921. Les emblavures en seigle ont été de 7,932,432 acres soit une augmentation de 0.5 pour cent sur 1921. Les emblavures en grains mélangés ont été en 1931 de 1,184,290 acres au lieu de 669,806 acres durant 1921. Les emblavures en foin de culture ont été de 8,901,785 acres cette année ce qui représente une augmentation de 14 pour cent sur 1921 et les emblavures en pommes de terre ont été cette année de 581,132 acres ce qui représente une augmentation de 4.6 pour cent sur 1921.

Les indices miniers

L'indice de 93 stocks miniers a touché 67.7 durant la semaine finissant le 12 novembre au lieu de 63.0 durant la semaine précédente. L'indice de 600 stocks de compagnies minières a touché 66.2 au lieu de 63.5. L'indice de quatre stocks de compagnies produisant du cuivre et de l'or a haussé de 64.4 à 75.3 et l'indice de cinq stocks divers a haussé de 30.5 à 36.2. Dome a haussé de \$19.20 à \$19.38 durant la semaine en question, Hollinger de \$6.04 à \$6.32, Kirkland Lake de \$3 à 36 cents, Lake Shore de \$28.17 à \$29.12, McInyre de \$18.98 à \$20.42. Premier de 64 à 74 cents, Tock Hughes de \$3.71 à \$3.91, Vipond Copper de \$1.25 à \$1.35, et Wagon Hargreaves de \$2.93 à \$3.02. Amulet a avancé de 16 à 25 cents, Hudson Bay de \$3.06 à \$4.03, Noranda de \$16.12 à \$17.90 et Sherritt-Gordon de 55 à 77 cents, Castle-Treehouse a haussé de 21 à 27 cents, Keely de 25 à 31 cents, Mining Corporation a haussé de \$1.42 à \$1.74 et Nipissing de \$1.22 à \$1.52.

Wright Hargreaves

Financial Bulletin rapporte que l'ingénieur en chef des correspondants du dossier du moulin de Wright Hargreaves a été augmenté de 750 tonnes par jour à environ 850 tonnes ce qui signifie que la production a été augmentée jusqu'à la capacité d'environ \$100,000 par mois. On rapporte que le surplus de la compagnie Wright Hargreaves se chiffre maintenant à environ \$1,500,000.

Le blé en bonne position

Durant les trois derniers mois, le blé a été bien vendu sur le marché international d'après un rapport qui vient d'être rendu public par le Bureau Fédéral de la Statistique. Les expéditions mondiales du blé durant les mois d'octobre et de septembre 1931 ont été de 212 millions de boisseaux, ce qui ne serait pas encore vu pour cette période-là de l'année depuis 1920. Le blé canadien et américain représentait 85 millions de boisseaux soit 40.1 pour cent du mouvement mondial pour la période considérée. L'exportation de la Russie a été de 25.6 pour cent, la proportion de l'Argentine de 8.4 pour cent et la proportion de l'Australie de 10.7 pour cent. Le mouvement habituel du blé russe sur le marché international a été de 100 millions de boisseaux au début de l'année, mais il a été une bonne affaire en somme puisque la Russie a terminé à peu près ses exportations pour cette année. Comme le blé soviétique n'est plus exporté, les nations européennes devront forcément acheter le blé canadien et le blé américain qui couvriront les besoins disponibles à l'heure actuelle. Les besoins mondiaux du blé seront de 825 millions de boisseaux au moins durant la présente saison comparativement à des expéditions actuelles de 785 millions de boisseaux durant 1930-1931. Les facteurs qui militent en faveur des exportateurs de blé de l'Amérique du Nord pour la période de novembre-décembre sont la faible importance de la Russie comme exportateur, les surplus restreints de la Russie et les surplus modestes de l'Argentine et le fait que la production européenne de blé en 1931 est inférieure à celle de l'année dernière.

Model Oil Limited

The Model Oil Limited a annoncé hier un dividende de trois cents payable aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 3 décembre 1931. La distribution du dividende va représenter un montant de \$25,000 pour les 2,300 actionnaires de la compagnie. Ces actionnaires se trouveront avoir reçu cette année un montant total de \$75,000. Le dividende de trois cents est payable le 18 décembre prochain.

LE COL. HANSON ELU

Montréal, 19. --- On annonce la nomination du lieutenant-colonel E. Gerard Hanson, D.S.O., de Hanson Bros. Inc., Montréal, comme gouverneur de l'Investment Bankers' Association of America.

HM H-D. Barry, homme d'affaires bien connu de Québec, a été nommé dernièrement directeur de l'institution financière québécoise La Société de Prêts et Placements de Québec dont les bureaux sont situés à 31 rue Saint-Pierre, Québec. Nos félicitations.

Les producteurs de cuivre ne sont pas parvenus à s'entendre

(Serv. de la Presse Canadienne) New-York, 19. --- L'échec apparent des producteurs de cuivre à en venir à un arrangement pour résoudre le problème de la surproduction a fait baisser le prix du métal rouge à un palier qu'il n'avait jamais touché jusqu'à présent. Un smelter qui traite le minerai de différentes mines a offert du cuivre sur le marché domestique à 6 3/4 cents la livre ce qui représente une baisse de 1-4 cent par rapport au prix officiel précédent. Les acheteurs ne sont pas venus quand même. Les autres smelters ont demandé 7 cents la livre et les producteurs sont demeurés en dehors du marché. Le prix du cuivre pour le commerce d'exportation est demeuré inchangé à 7 1/2 cents. Le départ pour l'Europe des représentants belges de l'Union Minière du Haut Katanga a marqué la fin des conférences pour réduire la production du cuivre qui se tenaient à New-York depuis quelque temps. Dans l'industrie du cuivre, on est d'avis que les conférences ont été ajournées sans que les producteurs en soient venus à un arrangement bien que l'on dise que les représentants belges ont apporté avec eux un plan de compromis qui serait soumis au gouvernement de la Belgique qui possède un intérêt de 65 pour cent dans les propriétés de Katanga. Les Belges auraient offert de réduire leur production à 57 pour cent de la capacité, mais d'autres intérêts voulaient une réduction à 50 pour cent.

NOTES BRÈVES

Les stocks ont perdu d'un à six points durant la semaine d'hier à Wall Street. Les valeurs et les chemins de fer ont été très faibles.

Le marché local a fléchi hier. Smelters a reculé de six points.

La compagnie d'assurances Great West a annoncé hier qu'elle avait souscrit \$3 millions de l'emprunt canadien du Service National.

American Telephone and Telegraph a déclaré son dividende régulier.

Les directeurs de Chesapeake and Ohio prendront probablement une décision le 24 novembre au sujet du dividende commun de leur compagnie.

American Gas and Electric Co. a gagné durant l'année finissant le 30 septembre 1931 des profits de \$3.9 par action commune, ce qui représente une diminution de 11 pour cent sur 1930.

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENTES AU FILS PRIVÉS DE LOGAN & BRYAN, QUÉBEC)

La Commission Fédérale du Commerce fera une enquête le 1er décembre prochain sur les affaires de la Middle West Utilities Company.

Les chômeurs se chiffrent en Grande-Bretagne le 9 novembre dernier à un total de 2,683,924 au lieu de 2,710,044 le 2 novembre.

Les wagons chargés durant la semaine finissant le 7 novembre ont été de 717,029 ce qui représente une diminution de 23,334 sur la semaine précédente et une diminution de 164,488 sur la semaine correspondante de 1930.

Les enquêtes de la Commission Tarifaire sur le pétrole, le cuivre et les huiles végétales sont terminées (Suite à la page 7)

Les obligations ont été lourdes sous l'influence de la faiblesse des chemins de fer. Les valeurs européennes ont fléchi.

Les profits nets d'American Laffranch ont été de \$14,233 durant le trimestre finissant le 30 septembre 1931 au lieu de \$4,841 de pertes durant la même période de 1930.

George A. Hormel a perdu durant les 53 semaines finissant le 30 octobre 1931 un montant net de \$608,778, comparativement à un profit de \$1,246,290 durant la période précédente de 52 semaines.

American Safety Razor a gagné durant le trimestre de septembre 1931 des profits nets de \$1,093 par action au lieu de \$1,196 durant la même période de 1930. Durant les neuf premiers mois de 1931, la compagnie a gagné \$3,300 au lieu de \$5,438 durant la même période de 1930.

Les obligations de première hypothèque à 5 pour cent de Florida Power & Light sont offertes pour rapporter 6.81 pour cent. Durant l'année finissant le 30 septembre 1931, les profits bruts et les profits nets de la compagnie ont dépassé ceux de l'année précédente.

Crown Cork a converti 60 pour cent en paiement de son dividende durant le troisième trimestre de 1931 les profits nets de la compagnie sont inférieurs à \$88,076 qui a valu être gagné l'an passé.

Les comptes recevables de Beere and Company pour l'année finissant le 31 octobre 1931 sont probablement dépassés de 1-3 cent par once au cours de 29-3-4 ce qui se trouve être le prix coté lors du début de l'année d'octobre.

LOGAN & BRYAN

Membres de la Bourse de New-York et des principales Bourses d'actions, de commodités et de grains.

Bureau de Québec: Château Frontenac

Téléphones: 2-2750 et 2-2751

Bureau-chef: 42 Broadway, New-York, E. U.

FILS PRIVÉS DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

LIVERPOOL A FAIT RECULER WINNIPEG, HIER

Le blé canadien cède de 1-3-4 cent à 2 cents le boisseau. --- Le commerce d'exportation est plus tranquille.

LE BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne) Winnipeg, 19. --- Le recul du marché de Liverpool et une accalmie dans le commerce d'exportation ont favorisé les opérations des baissiers à Winnipeg. En fermeture, les cours du blé accusaient des pertes variant de 1-3-4 cent à 2 cents le boisseau. Les options de novembre ont fermé à 64-3-8, les options de décembre à 64-1-2, les options de mai à 68-5-8 et les options de juillet à 69-1-2. Le fléchissement a commencé au début de la séance et a pris la première demi-heure, les cours se trouvaient avoir déjà perdu 1-3-4 cent par boisseau. Cela provenait de l'apathie des acheteurs étrangers qui a causé des inquiétudes aux partisans des cours à la hausse du marché du blé. Broomhall a rapporté que la récolte européenne était plus forte que celle de l'an dernier par une marge de plus de 36 millions de boisseaux. C'est ce qui a fait fléchir les cours de Liverpool. Voici les prix des options futures:

LES PRIX ONT ENCORE RECULE

La petite Bourse de Montréal subit de nouvelles pertes. --- Canadian Dredge a perdu 1-1-4 pt au cours de 25.

NORANDA \$16.50

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 19. --- Les prix ont fléchi sur la petite Bourse de Montréal durant la séance d'hier. Canadian Dredge a perdu 1-1-4 pt au cours de 25 et International Petroleum a reculé de 1-4 pt à 12-1-4. Imperial Oil a perdu 1-8 pt à 12 et Dominion Stores a subi un recul analogue au cours de \$16.80. T. W. Hughes a reculé de 1-4 pt à 3-1-4, tandis que Hiram Walker a avancé de 1-8 pt à 3-7-8. British American Oil a fermé stationnaire à 11.

Dans le compartiment des stocks miniers, Noranda a été faible en perdant un dollar au cours de \$16.80. T. W. Hughes a reculé de 1-4 pt à \$3.25. Des gains fractionnaires ont été réalisés par Abana, Moss et Sisco.

LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale du Canada a été favorable pour le montant de \$9,605,345 durant le mois d'octobre 1931.

AMELIORATION PROFITS DE KELVINATOR

Ottawa, Ont., 19. --- La balance commerciale du Canada a été favorable durant le mois d'octobre 1931 pour le cinquième mois consécutif.

Dans les cercles financiers on interprète favorablement le compte de la nouvelle loi constructive parce qu'il démontre que le changement pour le mieux a été soutenu durant la majeure partie de la nouvelle année fiscale. Le surplus des exportations canadiennes sur les importations a atteint la somme de \$9,605,345 durant le mois d'octobre 1931. Les exportations se sont chiffrées à \$55,537,917, tandis que les importations étaient élevées à \$45,932,572. Durant le mois de septembre 1931, les exportations canadiennes avaient été de \$48,991,385, tandis que les importations étaient élevées à \$45,372,009. Durant le mois d'octobre 1930, les exportations canadiennes avaient été de \$52,781,428, tandis que les importations étaient élevées à \$78,358,351. La balance commerciale du Canada avait donc été favorable également en octobre 1930, mais pour un montant beaucoup moins important, à savoir de \$1,761,709 durant l'année finissant le 30 septembre 1931, ce qui représente \$1,533 par action, comparativement à \$1,601,016, ou à \$135 par action durant l'année fiscale précédente. Ces chiffres ne comprennent pas la partie des profits de Kelvinator of Canada Ltd applicables aux stocks communs de la compagnie américaine et qui se chiffrent à \$62,413. Kelvinator of Canada a rapporté des profits nets de \$132,149, après le paiement des taxes du Dominion. Une subsidiaire de la Kelvinator of Canada Ltd, la Refrigeration Discount Co., a rapporté des profits nets de \$176,135, au lieu de \$161,719, durant l'année précédente.

RESERVES D'OR

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 19. --- Le 31 octobre 1931 le Ministère de la Finance détenait des réserves d'or au total de \$75,245,534, ce qui représente un gain de près de \$5 millions sur les réserves détenues le 30 septembre, et un montant de \$2,810,719, en plus des exigences des statuts.

nada a été favorable pour la somme de \$30,230,582, alors que la balance avait été défavorable pour la somme de \$98,466,575, durant l'année précédente et qu'elle avait été favorable pour la somme de \$4,470,636, durant l'année finissant avec octobre 1929.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIÉS

Spécialité: Audit Municipal

147, Côte de la Montagne, Québec

Téls. 2-3777, 2-3778

L.-G. BEAUBIEN & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Membres de la Petite Bourse de Montréal

Banquiers en valeurs mobilières

70, RUE ST-PIERRE, TEL. 2-6645

BUREAUX A: MONTRÉAL, TROIS-RIVIÈRES, PARIS (FRANCE)

Correspondants à New-York:

LAIDLAW & CIE, Membres de la Bourse de New-York

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS

ELZEAR FAILLARGEON, L.L.D., C.B.

NOËL BELLEAU, L.L.B.

GABRIEL BELLEAU, L.L.B.

LAVAL FORTIER, L.L.B.

EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

71 RUE ST-PIERRE

QUÉBEC

LES PROGRAMMES DE RADIO

JEUDI

AU POSTE CKAC
10 h 30 à 10 h 45 a. m. — L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
11 h à 11 h 30 a. m. — Poèmes symphoniques.
Ouverture Miniature. Tschalkowsky Marche. Suite de Casse-Noisette.

Mazurka Op. 68 No. 2. Chopin
Mazurka Op. 33 No. 2. Chopin
Etude Op. 25 No. 1. Chopin
Etude Op. 25 No. 12. Chopin
A 9 h. ce soir, jeudi, le poste WEAP transmettra le programme varié dont voici le détail.

AU POSTE CHRC
Midi à 1 heure. — Concert par la maison C. Robitaille Eng.
A 4 heures, cet après-midi, jeudi, on entendra au poste WOR, le programme dont voici le détail.

CONCERT DU C. N. R.
Concert de ce soir, jeudi, à 19 h. L'une des meilleures opérettes modernes est bien sans contredit, celle écrite sur la musique du grand compositeur Franz Schubert, "Lilac Time", dont le livret a été écrit après la musique.

Le calendrier dit: "NON"
Elle refuse, en regardant le calendrier. Si elle avait le Compositeur de Lydia E. Pinkham, elle pourrait venir à l'impression un jour ou deux... sans crainte de la calandrière.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

EPISODE No 296

Bien qu'ils soient à 40,000,000 de milles en route vers Vénus, les explorateurs du "Conquérant II" viennent de constater grâce à leurs appareils perfectionnés la présence, à proximité de la flotte d'Axtar, d'un météore géant.



Axtar me dit que toute la flotte avance maintenant à une vitesse réduite. Y a-t-il autre chose, Albert?
Dis-lui d'envoyer un vaisseau en éclairer afin de se protéger mieux encore.

TROIS HEURES APRES
Ils viennent de voir le météore! Ses dimensions sont gigantesques. Axtar pense qu'il s'agit d'une comète éteinte qui s'est égarée dans le système solaire.

Professeur! Rendons-nous dans ces parages pour voir ce météore.
C'est impossible, mon garçon. Gagnons d'abord Vénus. Le météore peut attendre. Soyons contents que la flotte ait évité un désastre.

LES ÉVÉNEMENTS DE KENNERREUTH

Les phénomènes extraordinaires continuent.
Les événements de Konnersreuth, où chaque vendredi un paysan revêt et vit les souffrances de Notre-Seigneur dans sa Passion, ne cessent d'attirer l'attention. Aussi de temps en temps les bruits les plus fantaisistes circulent-ils au sujet de Thérèse Neumann, la stigmatisée.

PERDU DANS LE BOIS

Un citoyen err pendant 24 heures dans une forêt.
(Serv. de la Presse Canadienne) Pointe au Chêne, Qué., 13 — M. D.-M. Courville, 55 ans, entrepreneur de pompes funèbres, de Cornwall, Ont., est revenu à son camp de chasse, hier soir, au nord d'ici après avoir erré à l'aventure au milieu des bois pendant 24 heures environ. Pendant ce temps des amis continuaient de le rechercher à travers la forêt. Des fusées furent lancées par la police provinciale dans la soirée pour le rappeler au camp.

DES FÉLICITATIONS

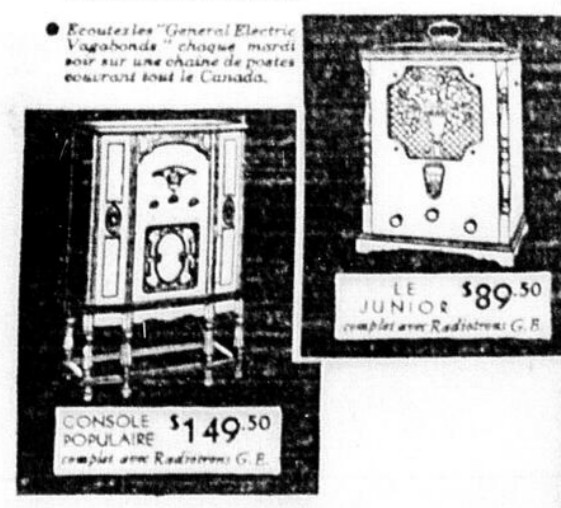
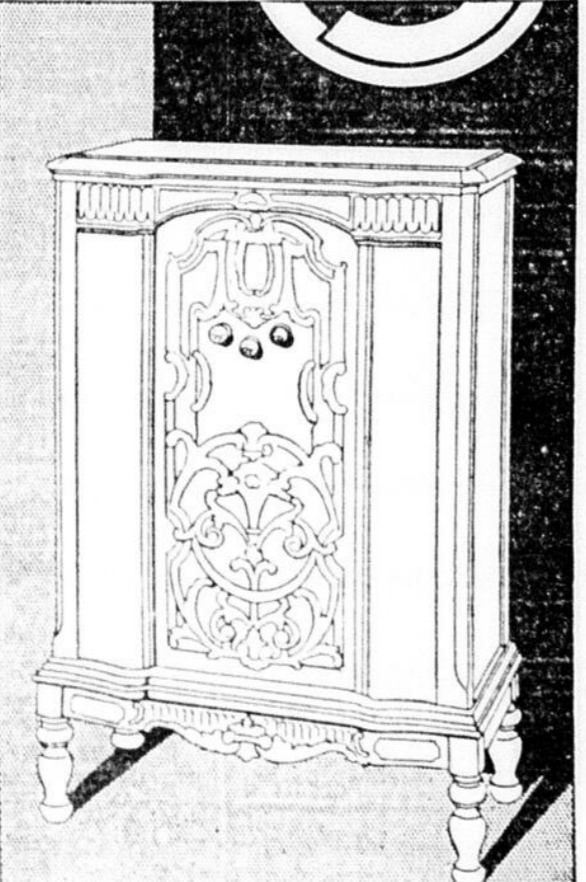
(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 15. — Recommandant de ne pas tarder à convoquer la conférence économique de l'Empire à Ottawa, Lord Eilbank présentera à la Chambre des Lords, la semaine prochaine, une résolution félicitant le gouvernement national de sa décision de participer à cette conférence.

LES ACCESSOIRES

Il existe sur la voiture de nombreux accessoires faisant partie de la carrosserie, et qu'il faut savoir entretenir convenablement. Ces accessoires sont fréquemment nickelés, et le nickel, dont l'aspect est extrêmement agréable, demande pour conserver son brillant, à être toujours bien protégé de l'humidité. Lorsque la voiture doit rester longtemps au repos, dans un local toujours plus ou moins humide, lorsqu'il n'est pas chauffé, on protège efficacement les objets nickelés en étendant sur toute leur surface un enduit composé de cire blanche, dissoute dans le benzol; en sechant l'enduit durcit sous la forme d'un vernis transparent qui protège la surface nickelée, sans atténuer exagérément son éclat. Grâce à cette particularité, on peut même employer ce vernis pour protéger les parties nickelées, lorsqu'on fait usage de la voiture. Pour nettoyer les objets nickelés on emploiera les produits spéciaux bien connus de tous. Les accessoires chromés, qui sont de plus en plus nombreux sur les voitures modernes, s'entretiennent comme les produits nickelés, mais avec plus de facilité, parce que le chrome est beaucoup moins sensible à l'action des agents atmosphériques, ce qui lui permet de conserver longtemps son éclat. La plupart du temps, un simple lavage suffit à rendre pro-

Dans les concours de sonorité, le GENERAL ELECTRIC prouve sa supériorité!

AU milieu du concert souvent cacophonique des prétentions énoncées au sujet de la performance de tel ou tel appareil de radio — prétentions exagérées ou non justifiées — le General Electric offre une preuve catégorique de la supériorité de sa sonorité. Très souvent, le Radio General Electric a pris part à des épreuves de comparaison avec d'autres appareils de marques bien connues. Les modèles étaient cachés à la vue, et le jury, composé de critiques musicaux, devaient se baser sur le son seulement pour décider quel était le meilleur radio. Chaque fois, le General Electric recueillait plus de votes que tous les autres instruments réunis. Faites la même chose. Jugez le Radio General Electric à sa sonorité. Ses prix sont plus bas qu'ils n'ont jamais été — et vous pouvez acheter à conditions faciles.



FABRIQUE AU CANADA
En vente par COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE
142 St-Joseph — 273 St-Paul

QUEBEC POWER CO. J.-A.-Y. BOUCHARD, Ltée LEGARE AUTO & SUPPLY CO.
CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co



Au cours de la présentation de la revue Ollendorf au poste KDKA, récemment plusieurs artistes notables de la scène et de l'écran y furent présentés. L'artiste invité en cette circonstance, fut Charles "Buck" Jones, bien connu des amateurs de films de "cowboys".

PHILCO advertisement featuring various radio models (Baby Grand, Highboy, Lowboy) with their specifications and prices. Includes the text 'Suprême dans Chaque Classe de Prix' and 'PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA'.

P.T. LEGARÉ advertisement for a car supply company. Text includes 'EN VENTE AUX 66 MAGASINS ET 1000 AGENCES DE LA COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE' and lists addresses in Quebec and Montreal.

LES PROGRAMMES DE RADIO

VENDREDI

AU POSTE OKAC
 10 h. 30 à 10 h. 45 a. m.— Ouverture de la Bourse. Température.
 11 h. à 11 h. 30 a. m.— Poèmes symphoniques:
 Roses du Sud Strauss
 Fandango des Asturies Korsakoff
 A une rose sauvage MacDowell
 Allegretto Scherzando, 8ème symphonie Beethoven
 Danse du poignard Natoma
 Herbert
 Marche slave Tschalkowsky
 Danse des milirons Tschalkowsky
 Danse russe—Trépak Tschalkowsky
 Midi à 12 h. 1. p. m.— Marches.
 12 h. 45 à 1 h. p. m.— Cote de la Bourse.
 3 h. 45 p. m.— Clôture de la Bourse et l'heure exacte.
 5 h. à 5 h. 30 p. m.— Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
 5 h. 30 à 6 h. p. m.— Emission du Conseil national d'éducation.
 6 h. 45 p. m.— Température.
 8 h. à 8 h. p. m.— L'Heure Provinciale.
 9 h. à 9 h. p. m.— Concert.
 9 h. 45 à 10 h. p. m.— Conseil national d'éducation.
 10 h. à 11 h. p. m.— L'heure de musique du Canadien Pacifique.
 11 h. p. m.— Nouvelles.

AU POSTE CHRC
 Midi à 1 heure, Concert par la Maison C. Robitaille, Enrg.

GUY FRASER HARRISON
 A 3 heures 15 cet après-midi vendredi, Guy Fraser, Harrison dirigea au poste WJZ, le programme dont voici le détail:
 Ouverture de "La Flûte Enchantée"
 Deux préludes Weber
 Concerto pour piano et orchestre, Mozart
 Orchestre
 Concerto Schumann
 Charles Naegle, pianiste

AU POSTE WABC
 A 4 h. 45 cet après-midi, vendredi, le poste WABC transmettra le programme dont voici le détail:
 Ouverture de "Oberon" Weber
 Concerto pour piano et orchestre, Mozart

A 12 ANS, ELLE CONDUISAIT UN ORCHESTRE



RAMONA, étoile de la radio et de la scène, qui fait partie du poste WLW et reconnue comme une des meilleures chanteuses de "blues" qui soient. A l'âge de 12 ans elle conduisait un orchestre, dans une ville importante du Kentucky.

ky, pianiste et de Monsieur Georges Dufresne, ténor.
 1—Causerie:
 "L'Orientation professionnelle"
 Chanoine Jeanjean, professeur à l'Institut Catholique de Paris
 2—Orchestre:
 "Symphonie No. 1" Beethoven
 Premier mouvement
 L'Orchestre Philharmonique de Montréal.
 Directeur: M. Eugene Chartier.
 3—Piano:
 a) "Ecosseuse" Beethoven
 b) "Etude Op. 8 No. 5" Scriabine
 M. Paul de Marky
 4—Chant:
 "Les Maitres Chanteurs" Wagner
 M. Georges Dufresne
 5—Orchestre:
 Suite de "Po Ling et Ming Toy"
 R. Frim
 6—Chant:
 "Valse" Chaminade
 M. Georges Dufresne
 7—Piano:
 a) "Berceuse" Liapounoff
 b) "Etude Op. 10 No. 6" Chopin
 M. Paul de Marky
 8—Orchestre:
 "Morama" Espinosa
 L'Orchestre Philharmonique de Montréal.
 Directeur: M. Eugene Chartier

L'AUTOMOBILE EN ITALIE

La production des automobiles est l'une des principales en Italie. A l'heure actuelle, pour n'en nommer que quelques-unes, les voitures de la marque Isotta-Fraschini sont au nombre des plus belles au monde, tandis que le succès des Alfa-Romeo aux récentes courses automobiles internationales a amplement démontré l'excellente construction des variétés rapides, et que dans les automobiles de prix modérés, la Fiat est bien connue partout. L'industrie comprend aussi la production des autobus, des camions et des motocyclettes. Les améliorations aux routes dans toute l'étendue du pays ont beaucoup aidé au développement de l'industrie en général. Il convient de mentionner tout particulièrement les fameux boulevards à larges voies autostradas, qui s'étendent sur des milles de distance sans être coupés par des routes secondaires et sans étant limités au trafic automobile. En Italie comme dans les autres pays européens les taxes sur les automobiles sont basées sur le nombre de chevaux-vapeur. Ces taxes sont plus élevées qu'en Amérique et le prix de la gazoline est aussi plus cher. Comme résultat, la tendance est de réduire, autant que possible le nombre de chevaux-vapeur sans sacrifier rien de leur efficacité. Ceci a donné lieu à l'emploi presque général des boîtes à quatre vitesses en avant, même dans les voitures bon marché. Les moteurs à 4 cylindres restent très populaires, à cause des raffinements qui leur donnent un fonctionnement doux et pour ainsi dire exempt de vibration. Pour ce qui regarde les modèles et le fini des carrosseries, les voitures italiennes, même les moins chères, se comparent favorablement aux meilleures en Amérique.

APPARITIONS D'EZQUIOGA

Au mois d'août dernier, deux catholiques de Tarbes se sont rendus en auto à Ezquioga, ce petit village espagnol, à 52 kilomètres de Saint-Sébastien, où, en juillet 1931, des enfants ont affirmé avoir vu la Vierge leur apparaître. La Croix a publié, en juillet, à ce sujet, une relation aussi circonstanciée que très prudente, laquelle se trouve confirmée par les deux catholiques tarbais qui, en outre, le 20 août 1931, vers 20 h. 30, ont été eux-mêmes témoins d'un colloque entre plusieurs enfants et l'Apparition: une Vierge en larmes! Voici, à titre documentaire et d'après notre confrère le Semeur, de Tarbes, les déclarations qu'a faites un religieux du monastère de Saint-Ignace de Loyola à nos deux confrères: "On ne doit pas anticiper sur la décision de l'autorité ecclésiastique, seule qualifiée pour juger. L'Eglise, en cette matière, ne doit marcher qu'avec des pieds de plomb. Cependant, il est permis d'avoir une opinion personnelle; à moins est-ce, si aucun fait matériel indiscutable n'a établi jusqu'ici l'authenticité des apparitions d'Ezquioga, aucun fait ne s'est davantage produit qui permette de les nier. Il ne saurait y avoir supercherie de la part de gens simples, honnêtes, profondément respectueux de la religion. Un phénomène d'hallucination collective serait extraordinaire, et l'hypothèse en paraît invraisemblable. Par ailleurs, s'il s'agit d'une manifestation démoniaque, la nature des faits qui se dérouleront ultérieurement à Ezquioga l'établira. Voici ce que je pense: la Vierge apparaît sur certains points du territoire espagnol à Ezquioga comme à Tolède pour ranimer la foi dans ces populations catholiques au moment où l'Espagne paraît vouée à la persécution religieuse. L'Apparition n'ayant pas demandé qu'une cha-

AU POSTE KDKA



WILBUR C. 'BILL' SUTHERLAND, qui depuis quelques mois seulement est entré en fonction comme annonceur au poste KDKA.

La Qualité prime tout

The "frais des plantations"

pele soit écriée à Ezquioga (des questions des enfants à ce sujet sont restées sans réponse). Il ne doit pas être dans les intentions de la Vierge de faire d'Ezquioga un sanctuaire comme Lourdes, par exemple. A mon humble avis, Dieu aurait seulement permis que des avertissements soient donnés au peuple espagnol, sur plusieurs points de son territoire, à la veille d'événements colorieux. Ajoutons — toujours à titre d'information documentaire — que la statue de la Vierge qui avaient été placées sur le lieu de l'apparition, ont été enlevées, fin août, sur l'ordre du vicaire capitulaire et du diocèse de Vitoria, aucune marque de culte extérieur ne pouvant être tolérée avant que l'enquête canonique se soit prononcée. De la Croix.

LAMPES SPRAY-SHIELD

Introduites pour la première fois dans le nouveau Radio Majestic

Le Majestic a encore une fois contribué à un notable avancement de la science radiophonique — les Lampes Spray-Shield! VOUS trouverez ces lampes à self-shielding dans le nouveau Radio Majestic.

Chaque lampe spray-shield est contenue complète dans une unité séparée, éliminant ainsi l'ordinaire "can." de shielding. Fournit avec la plus grande efficacité une meilleure sélectivité, une plus grande portée et un plus beau son. Ces lampes sont faites au Canada et sont pleinement garanties par Rogers.

D'autres particularités EXCLUSIVES au Majestic sont la Detection à pouvoir jumeau et le Circuit "Modulé".

Renseignez-vous AUJOURD'HUI sur ces nouvelles et importantes améliorations en radio. Voyez les modèles Superhétérodyne Majestic 1932 qui sont maintenant ENTIEREMENT "fabriqués au Canada". Absolument l'instrument le moins cher, de plus grande valeur par dollar et de meilleur débit jamais produit.

ROGERS-MAJESTIC CORPORATION LIMITED
 TORONTO MONTREAL SAINT JOHN WINNIPEG VANCOUVER

MODELE ELLSWOOD

Modèle de forme lowboy anglais ancien avec châssis superhétérodyne à 5 lampes y compris lampes Spray-Shield et Pentode. Circuit modifié, contrôle de son variable et haut-parleur grand opéra. Prix complet avec lampes Rogers garanties. **\$89**

MODELE HAVENWOOD

Modèle de cheminée de forme géométrique, châssis superhétérodyne à 5 lampes y compris lampes Spray-Shield et Pentode. Circuit modifié, contrôle de son variable, haut-parleur grand opéra. Prix complet, avec lampes Rogers garanties. **\$69**

RADIO Majestic

MODELE CHELTENWOOD

Petit Highboy de forme Heppelwhite — châssis superhétérodyne à 5 lampes, avec détection à pouvoir jumeau, débit Pentode jumeau, lampes Spray-Shield haut-parleur grand opéra. Prix complet, avec lampes Rogers garanties. **\$124**

MAINTENANT... Complètement --- FABRIQUE AU CANADA ---

Prêts à subir votre inspection aux magasins ci-dessous

CIE P.-T. LEGARE LTEE 142 ST-JOSEPH 273 ST-PAUL

J.-ROMEO CROTEAU 37 ST-JOSEPH

Registered U. S. Patent Office

Le dévoilement

"Hé, là! C'est moi qui suis le sculpteur!"

RADIOS BRUNSWICK

Construits par d'Habiles Artisans

MODELE 16

UN CABINET CONSOLE LOWBOY FINI EN NOYER DE BOUT, AVEC DESSUS ET COTES A DESSINS RUBANES.

CIRCUIT SUPERHETERODYNE A SEPT LAMPES Y COMPRIS LAMPES SCREEN-GRID, A AMPLIFICATION VARIABLE ET PENTODE.

\$149⁵⁰

TERMES FACILES
 \$10. COMPTANT ET \$2. PAR MOIS

LINDSAY'S
 C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
 PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET GERANT
 201 — 203 RUE SAINT-JEAN, QUEBEC

CATALOGUE SUR DEMANDE

EDMUNDSTON

Notes locales — M. L. Chouinard de St-Quentin, visitait des amis à Edmundston et Madawaska, samedi.

Mme Joseph Carroll, de Grand-Sault, est actuellement en promenade chez son père M. et Mme Joseph Daigle.

M. Ernest Michaud de Black-Brook, était de passage en ville cette semaine.

Mlle Yolande Lapointe, de cette ville et Mlle Marie-Jeanne Landry de Black-Brook, nous ont quittés le 2 novembre pour aller de nuit à Québec où elles travaillent dans un magasin de pâtisseries.

M. Camille Nadeau de St-Leonard, était en ville cette semaine.

Mlle Alfreda Dubé de St-Leonard, visitait des amis à St-Basile Edmundston la semaine dernière.

M. Camille Bernier, Mies Louise Bernier et Marie-Anne Michaud sont de retour d'un voyage à Trois-Rivières, St-Amand, et Rivière du Loup. Ils ont fait le trajet dans l'auto de M. Ernest Michaud, de Black-Brook.

Mme Ovide Gauthier et M. et Mme André Laforel, de Cambridge, Mass., sont en ville cette semaine visitant leurs parents et amis.

M. l'abbé Napoléon Michaud, curé de St-Thérèse de Robertville, et M. l'abbé Ernest Chénouin, vicaire à Petit-Rocher ont passé quelques jours en ville cette semaine.

Naisances — M. et Mme Albert Poirier annoncent la naissance d'un fils baptisé, le 4, sous les prénoms de François, Guy, Clarence, Parrain et marraine M. George Hébert et Mlle Berthe Poirier.

M. et Mme Edouard Pelletier annoncent la naissance d'une fille baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie Rita, Parrain et marraine M. et Mme Albert Séguin.

M. et Mme Georges Fournier annoncent la naissance d'une fille baptisée le même jour, Marie, Gilberte, Brigitte, Parrain et marraine M. Georges Fournier et Mlle Odette Fournier.

M. et Mme Archibald Michaud annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Irlande, Parrain et marraine M. Henri Lévesque et Mlle Sylvia Lévesque.

M. et Mme Philippe Beauré annoncent la naissance d'un fils baptisé le 11 sous les prénoms de Joseph, Pierre, François, Parrain et marraine M. et Mme Pierre Laforgue.

M. et Mme Michel Fournier ont eu des filles jumelles baptisées le 11 sous les prénoms de Marie, Liliane, Germaine, Parrain et marraine M. Germaine Fournier et Mlle Liliane Germaine, l'autre sous les prénoms de Marie, Annette, Germaine, Parrain et marraine M. George Fournier et Mlle Annette Fournier.

M. et Mme Edward Houghton annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Parrain et marraine M. et Mme Emil Houghton, grands parents de l'enfant.

M. et Mme Wilfrid Dubé annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Hilda, Gastiane, Nadeau.

M. et Mme Charles Ouellet annoncent la naissance d'une fille baptisée le 1er novembre sous les prénoms de Marie, Vivienne, Isabelle, Parrain et marraine M. Arthur Ouellet et Mlle Vélina Basse.

M. et Mme Rosario Laplante annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Thérèse, Parrain et marraine M. Lionel LaVoie et Mlle Ingrida Roy.

M. et Mme Zélie Pelletier annoncent la naissance d'un fils baptisé le 4er novembre sous les prénoms de Joseph Parrain et marraine M. Simon Daigle et Mlle Florence Pelletier.



L'ex-roi ALPHONSE XIII d'Espagne vient de défendre à sa fille la princesse Béatrice d'Espagne d'épouser son cousin le prince Alvaro de Bourbon-Orléans. Sa Majesté a également défendu le mariage de l'infante Christine. Toute deux souffrent d'une hémophilie pour laquelle se communique à leurs enfants. On voit ci-dessus l'ex-reine d'Espagne (1), l'infante Christine (2) don Alvaro, l'infante Béatrice, à droite (3) et l'infante Christine, Alphonse XIII (4) et la princesse Béatrice qui ne doit plus revoir son fiancé. Une opération pourrait les immuniser et protéger leurs enfants à venir, mais le roi ne veut pas en entendre parler.

BECANCOUR

— M. et Mme Aimé Duquette se rendaient à Drummondville, les invités de parents, récemment.

— M. et Mme Ludger Gauvin sont allés à Ottawa, Hull et Gatineau, les hôtes de parents, ces jours passés.

— Mlle Marie-Jeanne Cloutier se rendait à Cookshire par affaires, dimanche.

— M. et Mme Eugène Marcotte et leurs enfants, Marcel, Gilles et Fernand étaient les hôtes de la famille Alfred Labarre, dimanche.

— Mlle Alice Dion visitait des parents à Sherbrooke, ces jours derniers.

— M. Lionel Tremblay actuellement à l'hôpital St-Jean d'Arc de Montréal, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mlle Liliane Daigle de Dursell était l'invitée de Mies Paula et Gilberte Fournier récemment.

— M. Alfred Paquin, Mies Rollande et Paula Charland de Wattonville visitaient des parents et amis en notre ville ces jours passés.

— M. et Mme Joseph Raiche et leur fille Jeanne de Bromptonville étaient les hôtes de M. et Mme Ambrose Bisson dimanche.

— Mlle Fieuzure Cloutier de Sherbrooke visitait M. et Mme Alfred Labarre récemment.

— M. et Mme Benjamin Fouquet, M. Joseph Fouquet, Mlle A. Mignault de Cookshire et Mlle Laurette Fouquet de notre ville visitaient M. et Mme Louis-Anne Fouquet Inst. à Bury dimanche dernier.

EAST ANGUS

— M. et Mme Octave Béland, M. Edouard Parfitt, Mme Archibald Gosselin, M. et Mme Léopold Grégoire, Mme Alphonsine Gagnon, Mme Charles Poirier, Mlle Simonne Poirier, M. Philibert Lessard se rendaient tous à Sherbrooke samedi dernier, par affaires.

— M. et Mme Benjamin Fouquet et Mlle Yvonne Béland de Sherbrooke étaient les invités de M. et Mme Octave Béland de notre localité dimanche.

— Mlle P. Lavertu de Hardwood Hill était l'invitée de Mies Blanche et Léonide Roberte de notre ville ces jours passés.

— Mlle A. Roberte de Lennoxville visitait M. et Mme P.-A. Gendron de notre localité dimanche.

— Mlle Lessa Roy de Garthby a passé quelques temps chez son frère M. Fernand Roy de la rue St-Elle.

— Mies Georgette Palmer, Yvette Bisson, Bernadette Roberte, Paula Fournier, Antoinette Duquette et Mlle Gilberte Fournier, étaient de passage à Cookshire la semaine dernière.

— M. Joseph de Montigny est de retour d'un voyage d'affaires à Paquetteville ces jours derniers.

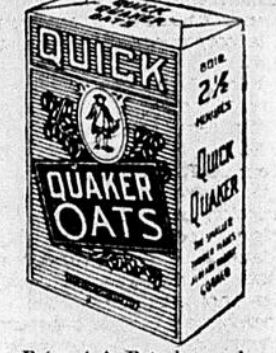
Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Mortifiée à l'Extrême
La souffrance la terrurait. Elle ne pouvait absolument pas sortir. Les jeunes filles modernes trouvent que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham allège merveilleusement les maux de tête, maux de dos et crampes.



La plus délicieuse de toutes les céréales
Coûte moins cher et est plus nourrissante



Le Gruau Quaker (Quaker Oats), chaud et savoureux, est un aliment à la fois appétissant et nourrissant. Ses propriétés nutritives sont incomparables.

Quaker Oats est aussi très intéressant au point de vue économique. Il coûte moins d'un sou par repas par personne... moins que la moitié du prix de votre journal quotidien.

Les autorités en alimentation recommandent un déjeuner chaud et reconstituant le matin pour jeunes et vieux, afin de soutenir les forces pour le travail fatigant de l'avant-midi.

Le Gruau Quaker contient les protéines nécessaires pour la croissance — les hydrates de carbone qui stimulent l'énergie — et les matières minérales essentielles pour les os et le sang.

C'est en outre un aliment qui se prépare rapidement... le Quaker (Quaker-Eclair) cuit en 2 1/2 minutes après que l'eau a commencé à bouillir.

Vendu en gros paquets de famille et en petits paquets à 10c. ... jamais en vrac. Assurez-vous que le nom et l'effigie du "Quaker" apparaissent sur la boîte.

Préparé à Peterborough, Ont., et Saskatoon, Sask., par The Quaker Oats Company, les plus grands producteurs de céréales au monde. Ce sont eux qui fabriquent aussi les Muffets, Crackels, Flocons de Maïs Quaker et autres céréales de qualité supérieure.

QUICK QUAKER OATS

Les garçons du comté de Compton âgés de moins de 14 ans...
Première course: 2 milles ouverte à...
Deuxième course: 5 milles ouverte à...



Le devoir des journalistes est d'obtenir des entrevues souvent de personnes qui n'en veulent pas donner probablement parce qu'ils ne comprennent pas que les reporters puissent faire leur métier comme tous les autres humains. Heureusement, un journaliste a rencontré assez de personnes de tous les acabit depuis les rois de la pègre et les autres en passant par leurs ministres, pour ne pas s'écarter. Voici M. Ramsay MacDonald, accordant une entrevue. C'est un ancien journaliste. Aussi est-il aimable.

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES

LA PHARMACIE W. BRUNET

avise sa clientèle qu'elle vend meilleur marché ou du moins aux mêmes prix que ceux annoncés dans les journaux ou dans les catalogues qui sont distribués de porte en porte.

SPECIAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Parfum COTY Prix Régulier, l'once \$3.00 Pour Demain et Samedi \$1.59 | COTON Absorbant ANGLAIS, Régulier 59c Pour Demain et Samedi 25c |
| ENO'S FRUIT SALT Régulier \$1.00 Pour Demain et Samedi 71c | KOTEX Régulier 45c Pour Demain et Samedi 29c |

LIVRAISON TEL. 8141
Nous faisons une livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville

PRESCRIPTIONS
Confiez-nous vos prescriptions. Laboratoire moderne sous la direction de CINQ pharmaciens et d'un médecin.

NOUS IRRADIONS AU POSTE CHRC. TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS A 9h. A.M.

W. BRUNET & CIE Pharmaciens, 139 rue ST-JOSEPH QUEBEC

Le Nouveau et Plus Grand Magasin Pollack

Le Concours de Lettres se Terminera Bientôt!

Ecrivez votre Lettre dès maintenant si vous voulez gagner un Prix en Argent

Pollack offre \$350.00 en Argent comme Prix

pour les meilleures lettres nous disant :
"Pourquoi je Préfère Acheter dans un Magasin à un Seul Prix pour du Comptant"

IL pleut déjà par centaines de lettres venant de toutes les parties de la ville et de la province de Québec, nous disant pourquoi les gens préfèrent acheter dans un magasin d'un seul prix, au comptant. Chacune de ces lettres constitue une autre confirmation de cette ligne de conduite.

Ce sont les achats faits avec prudence, et les ventes faites moyennant une légère marge de profits qui ont édifié le commerce de POLLACK. Le Nouveau et Plus Grand Magasin Pollack va offrir à ses clients des VALEURS PLUS GRANDES encore.

Ecrivez-nous pour nous dire en vos propres termes pourquoi vous préférez acheter dans un magasin d'un seul prix, au comptant — dans un magasin où tous les prix sont visiblement marqués, où tout le monde paye le même prix, dans un magasin où il n'y a pas de "rabais spéciaux" pour quelques favorisés, dans un magasin qui achète pour du comptant et qui vend pour du comptant — et qui épargne ainsi de l'argent à ses clients.

Il n'y a pas de ficelles dans ce concours — tout ce que vous avez à faire, c'est de nous écrire une lettre de votre propre main, sur un seul côté de la feuille de papier, avec vos nom et adresse en tête, du côté droit, et de nous l'adresser par la poste pas plus tard que minuit, vendredi, le 20 novembre. Aucun employé de cette maison, ni aucun membre de sa famille ne seront admis à concourir. Une personne ne peut gagner qu'un seul prix. Les juges seront :

M. J.-C. HARVEY, Rédacteur en chef "Le Soleil".
M. A.-G. PENNEY, Rédacteur en chef, "Chronicle-Telegraph".

Tous les concurrents s'engagent à s'en tenir aux décisions des juges.

Nous Annoncerons Notre Ouverture Prochainement

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK L.T.E.
Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

L'ÉVÉNEMENT

LA PUBLICITE...
Posez-vous cette question : Les maisons qui dépendent des fortunes en publicité le font-elles sans la certitude d'obtenir d'excellents résultats ?

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE
2-7700

QUEBEC, JEUDI 19 NOVEMBRE 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

\$100 PAR MOIS POUR ASSISTER LES CHOMEURS

Les employés de l'Instruction Publique sont dans le mouvement.

LETTRE A M. TASCHEREAU
Souscription substantielle avec celle de l'Ecole Normale.

UNE AUTRE OFFRE

Le personnel du département de l'Instruction Publique (catholique et protestant) fournira chaque mois à partir du 1er décembre jusqu'en avril inclusivement, la somme de \$100 pour venir en aide aux sans travail. Voici la correspondance échangée à ce sujet:
L'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, QUEBEC.
Monsieur le Premier Ministre.
Le personnel du département de l'Instruction Publique (catholique et protestant), peu nombreux, a voulu cependant, pour se conformer à votre désir, se montrer généreux envers les chômeurs de Québec.
Ce personnel, avec les concours des professeurs de l'Ecole normale Laval, fournira chaque mois, à partir du 1er décembre jusqu'en avril inclusivement, la somme de \$100 pour venir en aide aux sans travail. L'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, QUEBEC.
Cher Monsieur Delage,
Je reçois votre lettre en date du 14 novembre, par laquelle vous m'informez que les employés de votre département, avec le concours des professeurs de l'Ecole normale Laval, désirent contribuer au fonds prélevé dans le but de venir en aide aux chômeurs de Québec.
Je vous prie bien vouloir accepter mes plus sincères remerciements, pour ce beau geste, et d'en être bien voulu s'associer à vous dans ce mouvement.
Sincèrement à vous,
(Signé) L.-A. TASCHEREAU
M. C.-A. Langlois, trésorier général du conseil central de la Société de St-Vincent de Paul, a reçu de M. l'abbé Ernest Dubé, principal de l'Ecole normale Laval de Québec, une nouvelle somme de \$100 en faveur de l'aide aux pauvres. Cette souscription est accompagnée de la lettre suivante:
Québec, le 18 novembre 1931.
M. C.-A. Langlois, 52, Arligny, Québec.
Cher Monsieur,
J'ai parcouru avec un vif intérêt la liste des employés civils qui ont souscrit tout dévouement pour l'aide aux chômeurs de la ville de Québec. Si les choses continuent de leur train, vous attendrez certainement un bel objectif, et l'honorable Premier Ministre n'aura qu'à se féliciter d'avoir été l'âme d'une si belle organisation.
Non pas que les œuvres de ce genre nous soient absolument étrangères; cependant, en qualité d'administrateur de la Prison des Femmes, ministère que j'exerce au nom de mes supérieures ecclésiastiques comme des autorités gouvernementales, j'ai cru de mon devoir de porter mon nom sur la liste de tous les fonctionnaires publics qui se sont sacrifiés au bénéfice des familles pauvres.
Je prie tout de suite 1 pour cent de mon salaire de l'année; vous trouverez donc sous pli mon chèque de cinq dollars que vous voudrez bien verser au profit de l'aide aux chômeurs de Québec.
Respectueusement vôtre,
(Signé) Ernest DUBÉ, père.

LISTE DES SOUSCRIPTIONS A CE JOUR

Montant déjà publié . . . \$886
M. l'abbé Ernest Dubé . . . 5
\$891

UN BUREAU A L'H. DE VILLE

Le maire annonce que l'on y recevra les plaintes contre les taux d'électricité.

NEUF MAISONS DE LOGEMENTS

Des permis ont été accordés hier pour la construction de neuf maisons de logements. Chrysanthé Jobin, ingénieur, a obtenu un permis de \$45,000, pour trois maisons qui seront construites sur la rue Belvédère et pourront loger 18 familles. Voici la distribution pour les autres permis: \$16,000, à M. Geo. Montminy pour une maison, chemin Sainte-Foy; \$15,000, à M. Alexandre Fortin pour une maison qui sera construite sur le chemin Ste-Foy également; \$14,000, à Mme Dr Dufour pour la construction d'une maison rue St-Jean; \$14,000, à Mme l'ère Fortin pour construire une maison dans les Laurentides, et \$10,000, à M. Eug. Liguère pour deux maisons, dont l'une sera construite sur la 4e Avenue et l'autre sur la 4e Rue.
Deux autres permis ont également été accordés, l'un de \$3,000, à M. Adjuitor Pouliot, pour ajouter une annexe à sa maison, cour St-Jean et Turbul, et de \$2,000, pour une boutique qui sera construite par M. A. Prévost, rue St-Eustache.

A L'ASSOCIATION DES COMPTABLES

Réunion hier soir sous la présidence de M. J.-E. Grégoire, avocat, à la présidence de M. J.-E. Grégoire, avocat, deuxième vice-président, Pierre Veilleux, Maurice Laberge, Gérard White, J.-Albert Vézina, Albert Vézina, Albert Renaud, Paul Robitaille, P.-H. Dorval.
M. Gérard White, C. G. A., a présenté un intéressant rapport sur les rapports qui doivent régir le client et le courtier pour le bénéfice de chacun.
Après avoir parlé d'une campagne entreprise il y a quelques années pour amener des relations plus intimes, plus directes entre le banquier et ses clients, M. White a exposé son projet de créer le "good-will" et de mieux faire comprendre les méthodes bancaires, tout en faisant disparaître ce vieux sentiment de crainte à la vue de la "cage" du banquier. Il établit alors un parallèle entre les méthodes pratiquées par les banques et celles pratiquées par les maisons de courtage et souligna, que les dernières années ayant présenté un surcroît de travail chez les courtiers, le public est encore dans le domaine de la défiance et que la grande armée des néophytes est encore liée à ce vieux sentiment de défiance et de crainte en raison de l'atmosphère de puissance et de mystère qui entoure le courtier. Il fit remarquer alors que ces sentiments proviennent généralement de l'ignorance de la phraseologie et de la pratique du marché. Il donna un aperçu détaillé des formules relatives aux ordres du client, au courtier et souligna les manières les plus sûres, les plus expéditives et les moins dispendieuses de procéder dans les transactions de bourse.
Après la lecture de cette analyse fouillée, remplie de commentaires appropriés, M. White s'est plu, à répondre à toutes les questions qui lui posa l'assistance et à éclaircir tous les points parfois difficiles qu'offrent ces transactions.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Après une courte séance, hier après-midi, le Conseil législatif s'est réuni à cet avis-midi, à onze heures. La majeure partie de la séance a été employée à la présentation de pétitions et de bills, par les honorables MM. J.-C.-E. Ouellet, Henry Miles, Médéric Martin, Elysée Thériault, L.-O. Grothé, A.-V. Roy, F. Daniel, M. Martin présente un bill de Montréal relatif à un emprunt de cinq millions en l'accomplissement de la phrase suivante: "J'ai l'honneur de présenter un bill de la ville de Montréal pour l'emprunt de la jolie somme de cinq millions".

A L'ACADEMIE

Des foules considérables visitent chaque jour les Salons de l'Exposition Naturelle organisée par l'Académie Commerciale. Hier soir, les directeurs de cette brillante institution, valent le plaisir de recevoir l'hon. M. J.-E. Moreau, ministre sans portefeuille, et le député de Nicolet, M. Alcide Savoye. En visitant les exhibits, les distingués visiteurs ont été très intéressés à la vue des collections d'oiseaux rares et ont manifesté leur admiration pour l'initiative heureuse des Révérends Frères de l'Académie.
Tous les jours, jusqu'à dimanche prochain, l'exposition sera ouverte au public.

MEMES JOURS DE CONGE POUR LES ECOLIERS

La Commission Scolaire n'a pas de jour fixe pour le congé de semaine.

JEUDI OU SAMEDI

Un mouvement en faveur de l'uniformité. — La commission y adhère.

LE SAMEDI CHOISI?

L'un des projets qui seront soumis aux membres de la Commission Scolaire catholique de Québec, lors de leur prochaine assemblée, aura pour but d'uniformiser le congé hebdomadaire dans toutes les écoles de la ville. Ce projet est actuellement à l'étude chez les membres du comité pédagogique qui feront rapport à la Commission.
Actuellement, le congé hebdomadaire dans les écoles de Québec se prend le jeudi ou le samedi. De nombreuses plaintes ont été adressées à la Commission par des parents qui demandent que ce congé soit fixé pour la même journée dans toutes les écoles de la ville. Cela éviterait de nombreux ennuis aux parents et à des familles, par exemple, qui envoient leurs enfants dans des écoles différentes. Le congé hebdomadaire leur est une cause de multiples préoccupations. La plupart des citoyens et les professeurs eux-mêmes semblent favoriser le samedi comme jour de repos. Le comité pédagogique, qui préside M. le commandeur J.-E. Chapielle, G.R., est favorable à cette dernière proposition. Le samedi serait une journée qui conviendrait à tous les citoyens. Il serait d'abord un avantage pour les professeurs et les institutrices qui se reposeraient plus longtemps, des fatigues de la semaine. Les parents eux-mêmes seraient plus en mesure de disposer de leurs enfants. Durant la belle saison, ce changement serait particulièrement avantageux pour ceux qui vont à la campagne. Tout semble militer en faveur du congé hebdomadaire le samedi. Appuyée par le comité pédagogique, la question ne sera pas lente à recevoir l'approbation de la Commission Scolaire.

DEUX LETTRES AU MAIRE DE QUEBEC

Le maréchal Lyauté, président de l'Exposition coloniale, et M. J. Deslois écrivent à M. le Maire Lavigueur.
ECHO D'UNE RECEPTION
Le l.-col. H.-E. Lavigueur vient de recevoir de Paris deux lettres qui sont pour lui un écho de la belle réception qui a été faite au maire de Québec, dans la Ville Lumière. L'une est signée par le Maréchal Lyauté qui remercie le maire de sa visite à l'Exposition Coloniale. L'autre vient de M. J. Deslois, homme de lettres parisien.
Voici ce qu'écrivit le Maréchal Lyauté au maire:
Paris, le 27 octobre 1931.
Monsieur le maire,
Vos aimables remerciements m'ont infiniment touché. A vrai dire, c'était à moi et à l'Exposition Coloniale de vous remercier de l'honneur que nous a fait votre visite et de l'occasion que vous nous avez si gracieusement offerte de vous exprimer les liens d'inaliénable attachement qui unissent la France au Canada et plus spécialement à la ville de Québec que vous représentez si dignement.
Nous avons été particulièrement charmés, la Maréchale et moi, de connaître madame et mademoiselle Lavigueur et nous sommes enchantés qu'elles puissent apporter un bon souvenir de leur visite à l'Exposition Coloniale.
Veuillez, Monsieur le Maire, agréer les assurances de ma haute considération.
(Signé) LYAUTEY.
Monsieur Lavigueur, Maire de Québec.
Voici, d'autre part, la lettre de M. Deslois:
St-Maurice (Seine) le 29 oct., 1931.
Monsieur le l.-col. Lavigueur, Maire de Québec.
En vous adressant cette coupure de l'article que j'ai fait paraître dans la "Banlieue de Paris", relatif à votre visite à l'Exposition Coloniale Internationale de Paris, 1931, ainsi que les nobles et confortantes paroles que vous avez prononcées à l'issue du banquet offert en votre honneur — paroles qui sont allées droit au cœur de tous les Français. — Je tiens, monsieur le maire, à vous dire ici toute notre reconnaissance pour les beaux sentiments que vous avez exprimés, et que nous, nous n'en doutons pas, chez nous, le "Petit de l'âme canadienne" et du Canada tout entier, cette seconde France d'outremer.
En m'excusant de vous adresser si tard cette coupure, en ayant été empêché par un assez long voyage.
Je vous prie, M. le Maire, d'agréer mes sentiments les plus respectueux.
(Signé) J. DESLOIS.
Homme de Lettres, Paris, France.

Nouvel imbroglgio au sujet du réservoir

La Compagnie de Construction de Québec réclame de la ville un montant additionnel de \$30,000, prétendant que, dans les excavations faites en vue de la construction du réservoir, il a fallu creuser à une profondeur plus grande que ne le laissent prévoir les sondages.

RAPPORT CET APRES-MIDI

Le différend qui vient d'éclater entre la ville et la Compagnie de Construction de Québec, au sujet des travaux de la ville, a fait le sujet d'une assez longue discussion, hier après-midi, au comité administratif. Ce dernier a reçu la visite des représentants de la compagnie, M. Bouffard, avocat, et M. Paul - Henri Bouffard, avocat, et discuté avec eux la situation créée par la constatation que le roc solide git à une plus grande profondeur, en certains endroits, que ne l'avaient laissé croire les sondages. Aucune décision n'a été prise hier, mais il faudra que le comité en vienne à une solution au plus tôt. Le comité a estimé que les trente-cinq ouvriers, renvoyés lundi dernier, puissent travailler encore quelques jours avant la venue de la neige et du froid.
Un montant additionnel d'environ \$30,000 est réclame par la compagnie, qui a accepté le contrat de réservoir pour le coût de \$450,000 à peu près. La compagnie déclare qu'elle a fait des travaux d'excavation supplémentaires, en certains endroits, afin de trouver le roc solide pour assoler les fondations. Sa réclamation couvrirait la quantité additionnelle de terre végétale qu'elle a employée et la quantité additionnelle de béton, aussi, qu'elle se blige de poser pour placer le lit du réservoir au niveau fixé par le devis.
Il est admis par les ingénieurs de la ville et par les représentants de la compagnie que les sondages faits par les ingénieurs de la ville, exactement la présence du roc solide, en certains endroits. Les ingénieurs de la ville comme ceux de la compagnie ont été induits en erreur par la présence d'une couche de pierre artificielle, déposée à la fois de la construction de l'armure de Ross, qui a pris pour le roc solide. Ce n'est qu'à la fin des travaux d'excavation que la compagnie s'est aperçue qu'il y avait de la terre sous cette couche de pierre, preuve qu'il n'était point en présence du roc solide. Le contrat stipulait qu'il fallait creuser jusqu'à 20 pieds de profondeur.
Malgré cette erreur mutuelle, comme l'a appelée M. P.-H. Bouffard, avocat de la compagnie, les ingénieurs présents n'ont pas voulu, après-midi, considérer la ville comme les contracteurs, qui réclame la compagnie. Ils déclarent que cette dernière a accepté le contrat à ses risques, et que c'est un cadeau, pas autre chose qu'elle veut obtenir de la ville. L'échevin Bouchard s'est déclaré d'avis qu'il y avait là une question d'équité et que la ville ne pouvait pas être tenue responsable de l'erreur.
Plusieurs autres échevins, notamment MM. Tremblay, pro-maire, Lépine, Lacroix et Noreau, ont partagé cet avis. Quelques-uns cependant, ont déclaré en même temps que la ville devait se montrer conciliante en ne laissant pas la compagnie assumer complètement le coût des travaux additionnels.
Comme nous le disons plus haut, le comité a reçu la visite des représentants de la compagnie, M. Bouffard, avocat, et M. Paul - Henri Bouffard, avocat, et discuté avec eux la situation créée par la constatation que le roc solide git à une plus grande profondeur, en certains endroits, que ne l'avaient laissé croire les sondages. Aucune décision n'a été prise hier, mais il faudra que le comité en vienne à une solution au plus tôt. Le comité a estimé que les trente-cinq ouvriers, renvoyés lundi dernier, puissent travailler encore quelques jours avant la venue de la neige et du froid.
Un montant additionnel d'environ \$30,000 est réclame par la compagnie, qui a accepté le contrat de réservoir pour le coût de \$450,000 à peu près. La compagnie déclare qu'elle a fait des travaux d'excavation supplémentaires, en certains endroits, afin de trouver le roc solide pour assoler les fondations. Sa réclamation couvrirait la quantité additionnelle de terre végétale qu'elle a employée et la quantité additionnelle de béton, aussi, qu'elle se blige de poser pour placer le lit du réservoir au niveau fixé par le devis.
Il est admis par les ingénieurs de la ville et par les représentants de la compagnie que les sondages faits par les ingénieurs de la ville, exactement la présence du roc solide, en certains endroits. Les ingénieurs de la ville comme ceux de la compagnie ont été induits en erreur par la présence d'une couche de pierre artificielle, déposée à la fois de la construction de l'armure de Ross, qui a pris pour le roc solide. Ce n'est qu'à la fin des travaux d'excavation que la compagnie s'est aperçue qu'il y avait de la terre sous cette couche de pierre, preuve qu'il n'était point en présence du roc solide. Le contrat stipulait qu'il fallait creuser jusqu'à 20 pieds de profondeur.
Malgré cette erreur mutuelle, comme l'a appelée M. P.-H. Bouffard, avocat de la compagnie, les échevins présents n'ont pas voulu, après-midi, considérer la ville comme les contracteurs, qui réclame la compagnie. Ils déclarent que cette dernière a accepté le contrat à ses risques, et que c'est un cadeau, pas autre chose qu'elle veut obtenir de la ville. L'échevin Bouchard s'est déclaré d'avis qu'il y avait là une question d'équité et que la ville ne pouvait pas être tenue responsable de l'erreur.
Plusieurs autres échevins, notamment MM. Tremblay, pro-maire, Lépine, Lacroix et Noreau, ont partagé cet avis. Quelques-uns cependant, ont déclaré en même temps que la ville devait se montrer conciliante en ne laissant pas la compagnie assumer complètement le coût des travaux additionnels.

LE RAPPORT ANNUEL A LA CROIX-ROUGE

L'assemblée générale de la société a eu lieu hier avant-midi.

A L'HOTEL DE VILLE

Oeuvre magnifique accomplie cette année. — Mlle Gibault est réélue.

A LA PRESIDENCE

Les membres de la Société de la Croix Rouge, division de Québec, ont procédé aux élections annuelles de leurs officiers hier, au cours d'une assemblée générale à l'Hôtel de Ville qui a donné lieu à la considération des travaux accomplis durant l'année.
Tous les officiers sortant de charge ont été réélus. Seul le poste de trésorière était laissé vacant et Mlle E. Laird y a été nommée.
La réunion a été tenue sous la présidence de Mlle Gibault, ainsi réélue pour un autre terme.
Des l'ouverture de la séance il a été fait rapport que l'association n'a modéré ses activités en aucun temps de l'année. Cinquante familles ont été secourues durant les mois d'hiver.
Une famille, entre autres, a reçu des secours jusqu'à ce que les propriétaires de la maison d'au-dessus des sociétés philanthropiques, on lui a procuré les moyens de retourner en France où des relations lui assuraient un gîte et du travail.
Des soins médicaux ont été fournis aux malades. Une fillette souffrante a été placée dans une institution. Les représentants de l'association ont visité plus de 285 cas. Un grand nombre de jeunes gens ont reçu un gîte pour la nuit ainsi que des repas, à l'Armée du Salut, 1044 ordres d'épicerie ont été donnés pour un montant approximatif de \$2,000.
Madame Ross Strang, secrétaire et madame E.-H. Sewell, trésorière honoraire, donneront lecture de leurs rapports respectifs au cours de la réunion que termineront les élections annuelles.
Voici le résultat de ces élections: Présidente honoraire, madame H.-G. Carroll; vice-présidentes honoraires, Lady Fitzpatrick, madame L.-A. Taschereau, madame Colin Seaton, madame P.-S. Benoit et madame J.-P. Archambault; présidente, Mlle Gibault; vice-présidentes, Mme Jules Tessier et Mies Bryant; secrétaire-honoraire, Mme Ross Strang; trésorière-honoraire, Mlle Elsie Laird; membres du comité: mesdames Donald Atkinson, S. Barrow, Jules Girouard, W.-S. Mitchell, A. Simone, Paré, A.-A. Macdonald, Hector Lacroix, Mmes Marois et Frances Ross.

CHANGEMENT DE MINISTRE

Les étudiants en droit de l'Université Laval ont tenu hier soir leur troisième séance parlementaire à l'Hôtel de Ville.

NOUVEAU JUGEMENT

Les étudiants en Droit de l'Université Laval ont tenu leur troisième séance de Parlement. Modèle hier soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Fernand Morin, vice-président.
Cette séance qui s'est déroulée avec brio, a donné lieu à d'intéressants discours, tant de la part du ministère que de l'opposition. Mais malgré toute l'éloquence déployée du côté droit, malgré toute la véhémence dont il fait preuve, il n'a pu malheureusement conserver les rênes du pouvoir, et ce n'est qu'à regret, sans doute, qu'il a dû céder les sièges à l'opposition, pour déclencher lui-même, à la fin de la séance, une offensive.
Point n'est besoin de souligner que l'auditoire très nombreux a salué par une salve d'applaudissements le nouveau ministère tout en ménageant pas sa sympathie aux oppositionnistes. Au début de la séance, on a présenté à MM. Georges Pelletier, Louis Godbout et Laurent Patry, champions de tennis de l'Université Laval, trois magnifiques coupes offertes par M. J.-O. Bourgaud et la maison Selfert.

LA FETE DE STE-CECILE

Georges Dufresne chantera au concert de St-Jean Baptiste.
L'Union Musicale de Québec voudrait encore dignement célébrer la fête de sa patronne, sainte Cécile, organisée pour mercredi soir, à 8 h. 15, en l'église St-Jean-Baptiste, un grand concert. Pour la circonstance, elle a engagé un artiste étranger, fameux, dans la personne de M. Georges Dufresne, ténor des opéras de Chicago, Boston et Montréal.
M. Dufresne en plus de chanter à l'opéra a eu l'honneur distingué de figurer aux côtés de Mme Ernestine Schumann-Heink, la fameuse cantatrice de Détroit, il accompagna en tournée le fameux violoniste David Rubinoff que les amateurs de radio entendent tous les jours à la radio. Il sera accompagné par plusieurs concertos organisés par la National Broadcasting Co., mais c'est au cours de ses tournées américaines au cours desquelles il donna plus de 75 concerts, qu'il se révéla le plus.
Comme on le voit, M. Dufresne est un artiste de grande renommée et il saura figurer dignement sur la liste des artistes que l'Union Musicale a toujours tenu à faire entendre.
D'autres artistes figurent aussi au programme. Nous y reviendrons demain. Comme il a été annoncé, les billets sont en vente au prix dérisoire de \$0.25 et on peut se les procurer en s'adressant à la secrétaire St-Jean-Baptiste, chez les membres de l'Union Musicale, chez Cyrille Robitaille, Emrg, et chez Gauvin & Courchesne, rue St-Jean.

COMMENCEMENT DE FEU

Les hommes de la brigade des incendies ont répondu à deux alarmes pour le même feu hier midi. Il s'agissait d'un commencement d'incendie qui s'était déclaré sur la rue Montagny. Les appels ont été enregistrés aux boîtes 464 et 466 à 1 h. 28 et à 1 h. 29.

LA SOUSCRIPTION ATTEINT \$1,072

Le comité de secours, établi par madame L.-A. Taschereau, recueille tous les jours de nouveaux montants. — Réponse généreuse.

LISTE A DATE

La souscription organisée par madame L.-A. Taschereau pour venir en aide aux familles nécessiteuses de la ville de Québec a atteint à date de ce jour la somme de \$1,072. La liste des souscripteurs s'allonge tous les jours et le comité de secours reçoit de généreuses aumônes. Voici comment se répartit le montant souscrit jusqu'ici:
Montant déjà souscrit . . . \$851.00
Le personnel du département du Trésor . . . Banque Royal Bank . . . 25.70
Employés du Canada, succ. rue St-Pierre . . . 50.00
Mme J.-T. Donohue . . . 50.00
Mme J. S. O'Meara . . . 50.00
Mme Arthur Ahearne . . . 25.00
Mme W. J. Rooney . . . 10.00
Mlle Lindsay . . . 1.00
Mme J. R. Strang . . . 1.00
Mlle Stuart . . . 1.00
Mlle May Lyndsay . . . 1.00
Mlle D. D. O'Meara . . . 5.00
Mme Ignatius Sharples . . . 1.00
Total . . . \$1,072.00

UNE SEANCE DES SERVICES PUBLICS

La commission aura une réunion à Québec la semaine prochaine. — Deux causes en expropriation de la ville et trois de la Voire.

LA LISTE EST PRETE

La Commission des Services Publics s'ajournera à Québec la semaine prochaine. Elle entendra d'abord deux causes en expropriation de la ville de Québec. Il s'agit de l'exhaussement des eaux du lac St-Charles afin de construire un barrage. Les propriétaires contre lesquels la ville prend actuellement des procédures sont Mme Eva Turcotte et M. Henri Ducloux.
Il y a sur le rôle trois autres causes en expropriation du Département de la Voire. C'est au sujet du redressement de la route Lévis-Jackman à St-François de Beauce. Les intimés sont MM. Mathias Lacombe, Pierre Mathieu, Louis-A. Grondin et Calus Roy.
Les autres causes sont:
Le Conseil de ville de Beauveville. Est contre le Département de la Voire.
Jean-B. Badaux vs Chaleur Bay Power Ltd.
Arthur Paquet vs Shawinigan Power.

NOUVEAU CARILLON

Un carillon de trois cloches sera installé sous peu à St-Vincent de Paul par la maison C.-E. Morissette de Québec. Le poids global des trois cloches est de 3,400 livres. La bénédiction devait avoir lieu cet automne, mais elle a été remise au printemps prochain. Les notes que donneront les trois cloches sont: Sol, La et Si.
Un autre carillon de trois cloches sera aussi installé à St-Michel de Rougemont par la même maison. Les notes de ces cloches sont Fa, Sol et La. Leur poids total est de 4,700 livres.
Ces six cloches, fondées par le Seigneur Georges Paquet, de Haute-Savoie, ont été vendues par la maison C.-E. Morissette de Québec, représentant pour le Canada de cette importante firme française.

AJOURNEMENT A DEMAIN

Les procédures concernant le refus par certains contribuables de payer le coût de l'emplacement de la neige pour l'année 1929-30 ont continué de se dérouler hier devant S. H. le juge des référés.
Sur demande de l'avocat de la défense qui ne pouvait obtenir cer-

TRAGEDIE DE L'AUTOMOBILE A ST-BASILE

Marcel Germain, 3 ans, enfant de M. Paul Germain, en est victime.

FRACTURE DU CRANE?

Le médecin craint un dénouement fatal. — Deux accidents en un an.

VILLAGE EN EMOI

Un assez grave accident d'automobile est arrivé à St-Basile, hier après-midi.
Le bambin qui en a été victime, Marcel Germain, fils de M. Paul Germain, contremaître chez M. J.-L. Filion, marchand de bois, succombera peut-être aux blessures qu'il a reçues.
L'enfant est âgé de trois ans et c'est le deuxième accident qu'il subit en un peu plus d'un an. Frappé par une automobile au cours de l'été 1930, Marcel Germain s'est rétabli assez rapidement de fractures multiples aux membres inférieurs.
Il traversait la rue en courant, hier après-midi, quand une automobile survint conduite à une allure modérée par M. E. Deslisle, garagiste de Neuville.
L'enfant, en apercevant la machine, hésita à prendre une direction et le chauffeur ne put appliquer les freins en temps. L'automobile, un lourd Buick, frappa le bambin d'une aile, le projetant sur le pavé.
M. le Dr Marotte, de St-Basile, fut appelé sur les lieux cependant qu'on relevait la petite victime, restée inconsciente une partie de la journée.
De nombreuses blessures à la tête font craindre qu'il y ait fracture du crâne.
MM. Napoléon Roy et François Champagne, de Saint-Joseph de Beauce, décrochent un premier prix à Toronto.
JUGES DU BETAIL
M. Napoléon Roy et M. François Champagne, tous deux membres du cercle des jeunes éleveurs de Saint-Joseph de Beauce, viennent d'obtenir le premier prix à l'Exposition de Toronto pour l'appréciation du bétail. MM. Roy et Champagne sortent vainqueurs d'un concours auquel ont participé de nombreux éleveurs de presque toutes les provinces du Dominion. C'est la troisième fois que Québec remporte ce premier prix dans quatre concours.
L'honorable M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a qui l'heureuse nouvelle a été communiquée tout d'abord, s'est empressé de la transmettre aux vainqueurs avec l'expression de ses félicitations.
LA CHORALE DESY
La chorale Desy, qui avait cessé ses activités à la suite du départ de son directeur, le R. P. Lefebvre, S. J., pour Montréal, vient d'être reformée par M. l'abbé Jules Ramcourt, nouveau vicaire à Notre-Dame du Chemin. Les efforts de M. l'abbé Ramcourt ont été jusqu'ici couronnés de succès et il est probable que sous peu la population de Québec aura l'avantage d'entendre et d'apprécier la chorale Desy qui comptera, nous dit-on, plus de 70 membres.
Certains documents nécessaires à sa preuve, la cause a été ajournée à vendredi.

SUCCESS DE DEUX JEUNES ELEVEURS

MM. Napoléon Roy et François Champagne, de Saint-Joseph de Beauce, décrochent un premier prix à Toronto.

JUGES DU BETAIL

M. Napoléon Roy et M. François Champagne, tous deux membres du cercle des jeunes éleveurs de Saint-Joseph de Beauce, viennent d'obtenir le premier prix à l'Exposition de Toronto pour l'appréciation du bétail. MM. Roy et Champagne sortent vainqueurs d'un concours auquel ont participé de nombreux éleveurs de presque toutes les provinces du Dominion. C'est la troisième fois que Québec remporte ce premier prix dans quatre concours.
L'honorable M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, a qui l'heureuse nouvelle a été communiquée tout d'abord, s'est empressé de la transmettre aux vainqueurs avec l'expression de ses félicitations.

LA CHORALE DESY

La chorale Desy, qui avait cessé ses activités à la suite du départ de son directeur, le R. P. Lefebvre, S. J., pour Montréal, vient d'être reformée par M. l'abbé Jules Ramcourt, nouveau vicaire à Notre-Dame du Chemin. Les efforts de M. l'abbé Ramcourt ont été jusqu'ici couronnés de succès et il est probable que sous peu la population de Québec aura l'avantage d'entendre et d'apprécier la chorale Desy qui comptera, nous dit-on, plus de 70 membres.
Certains documents nécessaires à sa preuve, la cause a été ajournée à vendredi.

GRANDE VENTE de DEBARRAS

A prix sacrifiés
AU COURS DE CETTE SEMAINE
de tous nos chars neufs
Modèle 1931
et ainsi que tous nos chars usagés, dont 10 chars modèles 1930.
Il nous faut faire de la place pour les Modèles 1932
qui arriveront prochainement.
(Quelques prix)
4 coupes 1930 \$ 450.00
8 sedans 1930 450.00
2 sedans 7 pass. 1000.00
PACKARD DODGE
HUPMOBILE OLDSMOBILE
DE SOTO FORD
WILLIS KNIGHT
UNIVERSAL AUTO Limited
27 de la Couronne Tél. 5112
QUEBEC
Des travaux ont été décidés à Scott pour la construction de 600 pieds de nouveaux quais.

EAST-ANGUS

Naissance — M. et Mme Welle Cour...

Paul-Emile Parrain et marraine: M. et Mme Emile Pomerleau.

Germain, Miles Gérardine Gaudreault, Clara Savard, Rose-Annette Gaudreault.

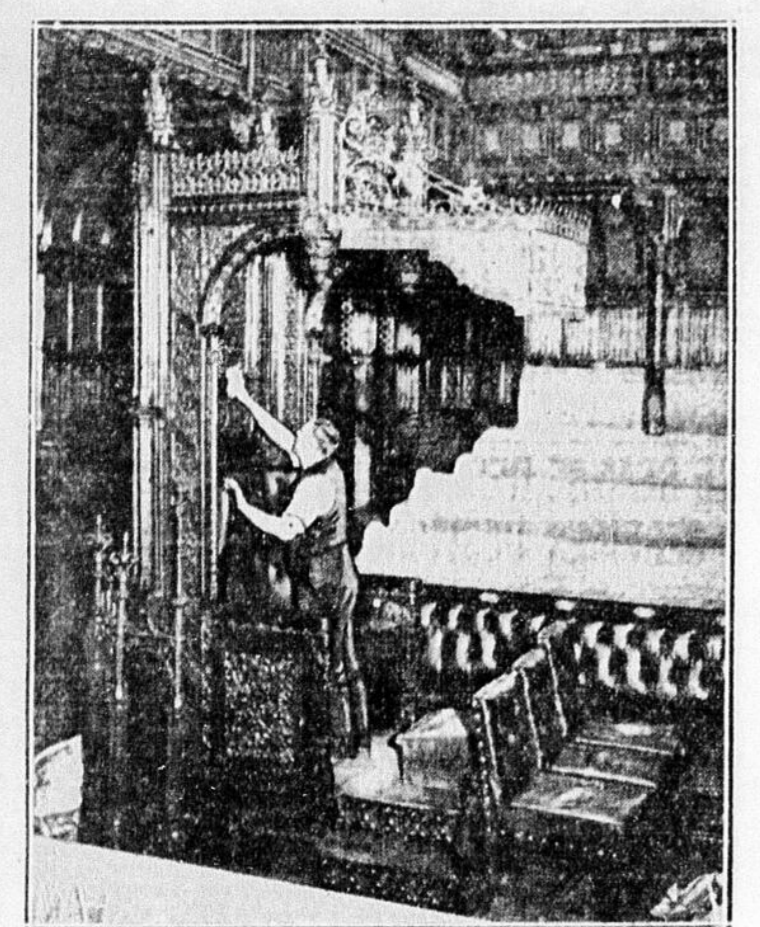
Un bon bifteck a besoin de HP SAUCE

STE-GERMAINE

Cap St-Ignace

ST-ONESIME

ST-MICHEL, MISTASSINI



Voilà le fauteuil du président de la chambre des communes de la Grande-Bretagne...

ST-ALEXANDRE

ST-GERMAINE

Cap St-Ignace

ST-ONESIME

ST-MICHEL, MISTASSINI

ST-ONESIME

Advertisement for KRESGE, featuring the text 'Tous les travaux en fer forgé...' and 'P. MARCHAND'.

STE-AGATHE, LOTBINIERE

ST-MICHEL, MISTASSINI

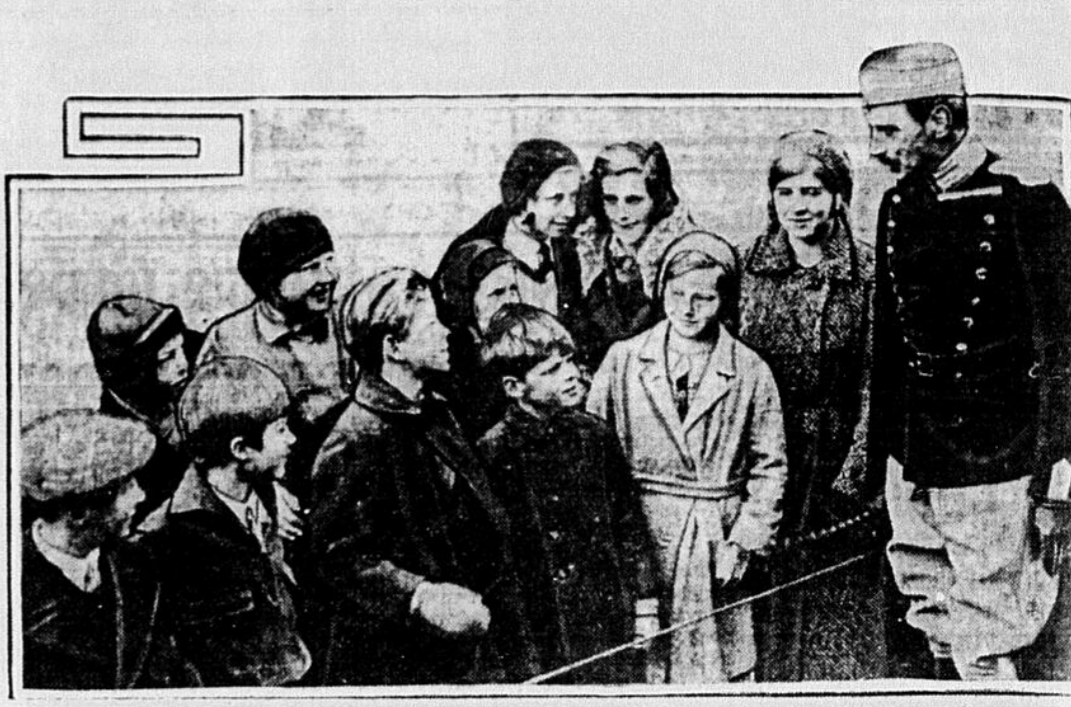
Cap St-Ignace

ST-ONESIME

ST-MICHEL, MISTASSINI

ST-ONESIME

Large advertisement for KRESGE and P. Marchand, featuring the text 'Le Nouveau Magasin KRESGE est Ouvert au Public' and 'C. JOBIN, Ltée'.



Le roi CHRISTIAN de Danemark, adressant la parole à un groupe de ses jeunes sujets.

Québec, sont venus passer le dimanche chez M. Jos. Bernier.

ST-BASILE STATION

Advertisement for KRESGE and Brousseau & Frère, featuring the text 'Les systèmes de plomberie et de chauffage...' and 'KRESGE'.

Advertisement for Laiterie Laval, Enr., featuring the text 'Fournisseurs de KRESGE'S' and 'Depuis leur Arrivée à Québec'.

RIVIERE MARIE

Baptêmes. — Dimanche, le 8, fut baptisée, Marie, Héloïse, enfant de M. et Mme Nil Côté.

Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Bouchard. Porteuse: Mlle Yvonne Côté.

Le même jour, fut baptisée Joseph Jacques, René, enfant de M. et Mme Valère Levesque.

Parrain et marraine: M. et Mme H. Levesque, de St-Pacôme, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 novembre, naquit Joseph Antoine, Bertrand, enfant de M. et Mme Jos. E. Carrier.

Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Malville.

Notes sociales. — Ont passé quelques jours à Rivière Marie, dernièrement, M. et Mme Albert Grynion et M. R. Horyth de Québec.

M. Charles-Eugène Bard, de St-Pacôme, était chez M. Jean Beaulieu, à la Toussaint.

Mlle Yvonne Dionne, de St-Bruno, était en visite chez sa sœur, Mme Évariste Lagacé.

M. Olivier Beaulieu est revenu parmi nous après avoir passé deux mois à Montréal.

M. et Mme J. Stanislas Roy, de Québec, accompagnés de Mlle Eveline Dionne et de M. Oscar Roy, de St-Pascal, étaient parmi nous dimanche dernier.

Mlle Alberte Chamberland, de St-Philippe de Néri, est chez sa sœur, Mme Jos. Gagnon.

M. René Lachance, de Ste-Perpétue, est allé en excursion de chasse à Rivière-Marie, cette semaine.

Mlle Annette Landry, de Kamouraska, est chez M. et Mme Alfred Gosselin.

Était dans sa famille, à la Toussaint, Mlle Alice LaBrie, de Rivière-Bleue.

Chez son frère, M. Gérard Bouchard, Mlle Germaine Bouchard, de St-Denis.

Mlle Océlie Carrier est venue demeurer quelque temps chez son frère, M. Jos. Carrier.

Étaient de passage ici dernièrement: MM. Baillargeon et Deschênes, agents pour la "Dominion Life".

Mme Gérard Bouchard et sa fille, Marie-Laure, étaient en voyage à Québec, la semaine dernière.

Le 15 novembre, Mlle Marie Bard et son frère, M. Chs.-Eugène Bard, de St-Pacôme, étaient chez M. Jean Beaulieu.

Dimanche, le 15, M. Fernand LeBel, de Rivière-Ouelle, était en visite chez M. Phylippe St-Hilaire.

Le même jour, le 12 novembre, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme Jean Beaulieu pour fêter l'anniversaire de Mlle Reine Beaulieu. Il y eut lecture d'adresse par Mlle Marie-Ange Beaulieu, sœur de l'héroïne, et présentation de jolis cadeaux.

Le même jour, le 12 novembre, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme Jean Beaulieu pour fêter l'anniversaire de Mlle Reine Beaulieu. Il y eut lecture d'adresse par Mlle Marie-Ange Beaulieu, sœur de l'héroïne, et présentation de jolis cadeaux.

ST-MALACHIE

Décès. — Le 6 novembre les funérailles de Mlle Anna Humphry eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte était âgée de 34 ans. Elle laisse pour pleurer sa mère, son père M. James Humphry, sa mère Mme J. Humphry, quatre frères, MM. Joseph, James, Thomas et Patrick Humphry.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Mc Grath, John Humphry, Thom. Lynch, Jos. Healy, L.-O. Farrell, Jos.-O. Bourke.

Suivait le cortège: M. James Humphry et Mme Humphry, James Thomas, Patrick Humphry, ses frères, ses oncles, M. Mick Hayes, de La Tuque, M. John Lynch, ses cousins, M. Frank O'Farrell et M. P. Hayes, de La Tuque, Rob. Duncan, Thom. Humphry, Jos. Humphry. Il y avait un grand nombre d'amis.

Notes sociales. — M. et Mme Laurent Goupi, de St-Malachie, étaient chez leur mère, Mme Vve James O'Farrell, pour passer le jour de la Toussaint.

Mlle Marguerite O'Farrell, accompagnée de son frère, Ennio, étaient chez leur mère, Mme Vve James O'Farrell, pour passer le jour de la Toussaint.

Mlle Marie-Rose Côté, étudiante garde-malade est revenue chez son père, M. et Mme Joseph Lézardé, à Loretteville, mardi, le 10 novembre.

Mlle Anne-Marie Desrochers, accompagnée de son père, M. Desrochers, sont venus rendre visite à M. Paul Desrochers, dimanche dernier.

Mme Eugène Labrecque était de passage à Québec la semaine dernière par Québec.

M. Amédée Blais et Gédéon Marceau de Québec étaient dans leur famille dimanche dernier.

LES ESCOUAINS

Va et vient. — MM. Ulysse et Roland Tremblay, Mme Charles St-Onge sont de retour d'une promenade au Sacré-Coeur.

Mme J.-L. Tremblay, des Bergeronnes, est au chevet de sa fille, gravement malade.

Le Dr J. Paquin, de Québec, a passé quelques jours parmi nous.

M. Anatole Bouchard est de retour de l'hôpital Jeffrey Hale.

M. et Mme Edmond Tremblay sont partis le 15 pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Joseph Bouchard, de Sault au Mont, était ici le 15.

Mlle Marianne, Gabrielle, Pernande Bouchard, Marguerite Dubé, Maria Girard, MM. Chs.-Eug. et Maurice Bouchard, de Sault-au-Mont, et Hidola Tremblay, de St-Paul du Nord, étaient aux Escoumins le 14.

M. Charles Malais est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. Edouard Boucher, Gilbert Moffatt et Mlle Camille Moffatt ont passé la journée du 16 à Taoussac.

Mlle Lucienne Dubé est revenue d'une promenade aux Bergeronnes.

RIVIERE DU LOUP

A la chambre de commerce. — A une assemblée de la Chambre de Rivière-du-Loup tenue à l'Hôtel-de-Ville le 16 novembre 1931, il a été proposé par M. Alexandre Michaud, C. R., avocat, secondé par M. S. Belle et adopté unaniment.

ATTENDU que cette Chambre est informée que lors du changement d'horaire des trains des C. N. E. le 22 novembre 1931, on aurait l'intention de supprimer les trains Nos. 31 & 32 dont l'un allant vers l'est arrive à Rivière-du-Loup vers 4 heures p. m. et que le terminal des trains 135 et 136 serait à Rivière-Ouelle au lieu de Rivière-du-Loup.

ATTENDU que les trains 31 et 32 sont les seuls trains permettant aux gens de notre district et spécialement de Rivière-du-Loup à Ste-Anne de la Rivière de se rendre à Rivière-du-Loup, pendant les heures d'affaires de commerce ou de loisir.

ATTENDU que la suppression de ces trains causerait des ennuis, pertes de temps, embarras et dépenses considérables aux gens de notre région qui ont des affaires à transiger aux banques, chez les marchands, commerçants, industriels ou dans les bureaux spécialement pour ceux demeurant à l'ouest de Rivière-du-Loup parce que le seul train qui les amènerait ici y arriverait dans la soirée, après la clôture des affaires, et qu'ils ne pourraient retourner que par un train le lendemain matin laissant Rivière-du-Loup trop à bonne heure pour leur permettre d'accomplir leurs affaires.

ATTENDU que ces gens à l'ouest de Rivière-du-Loup seront obligés quand ils auront des affaires importantes à transiger dans notre Cité de passer deux nuits et une journée complète à Rivière-du-Loup s'ils veulent avoir le temps nécessaire.

ATTENDU que c'est surtout pendant la saison d'hiver que le service des trains 31 et 32 est le plus nécessaire et urgent pour les gens de la région de Trois-Pistoles à Ste-Anne de la Pocamatière.

tière pour la raison que la circulation des autos et autobus y est suspendue et arrêtée.

ATTENDU que pour cette raison, nous croyons qu'un examen sérieux démontrerait que les C. N. E. peuvent maintenir le service de ces trains pendant la saison d'hiver avec avantage au point de vue financier parce que ces deux trains constituent le moyen de communication le plus commode pour notre région pour toute cette période, et que, de ce fait, le transport de voyageurs et le trafic des marchandises doit être assez considérable.

ATTENDU que le terminal des trains 135 et 136 à Rivière-Ouelle au lieu de Rivière-du-Loup, en entraînant des ennuis sérieux pour les employés en service sur ces trains et que de plus, l'économie que tel changement pourra amener d'un côté sera compensée par d'autres dépenses et frais qui réduiront à néant telles économies.

ATTENDU, en conséquence que nous considérons les changements proposés comme inopportuns et préjudiciables aux intérêts tant de notre Cité et de notre région qu'à ceux des C. N. E. eux-mêmes.

CETTE CHAMBRE exprime énergiquement son opposition aux changements proposés dans l'horaire des trains ci-haut mentionnés et plus particulièrement à la suppression des trains numéros 31 et 32, que copie de la présente résolution soit adressée immédiatement à Sir Henry Thornton ainsi qu'à notre région tel qu'il existe actuellement et que M. J. F. Laliberté, député de Trois-Pistoles à Ottawa, soit prié d'intervenir dans ce sens.

STE-JUSTINE LANGEVIN

Va-et-vient. — M. Napoléon Labbé, hôtelier de Ste-Éraste, depuis 2 1/2 ans, est revenu avec sa famille chez son père où il réside.

M. Lévesque est parti avec son père pour aller travailler dans les chantiers de la Gaspésie.

M. et Mme J.-E. Langlois, notaire, était de passage à St-Pabien, le 10 novembre.

M. Gérard Chabot est allé passer quelques jours chez son beau-frère, M. J.-A. Couture, à Daouquin.

Mme Léo Fournier est partie pour l'hôpital le 9 courant pour subir un traitement pour ses jambes.

Baptême. — M. et Mme J. Lachance, (Irène Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

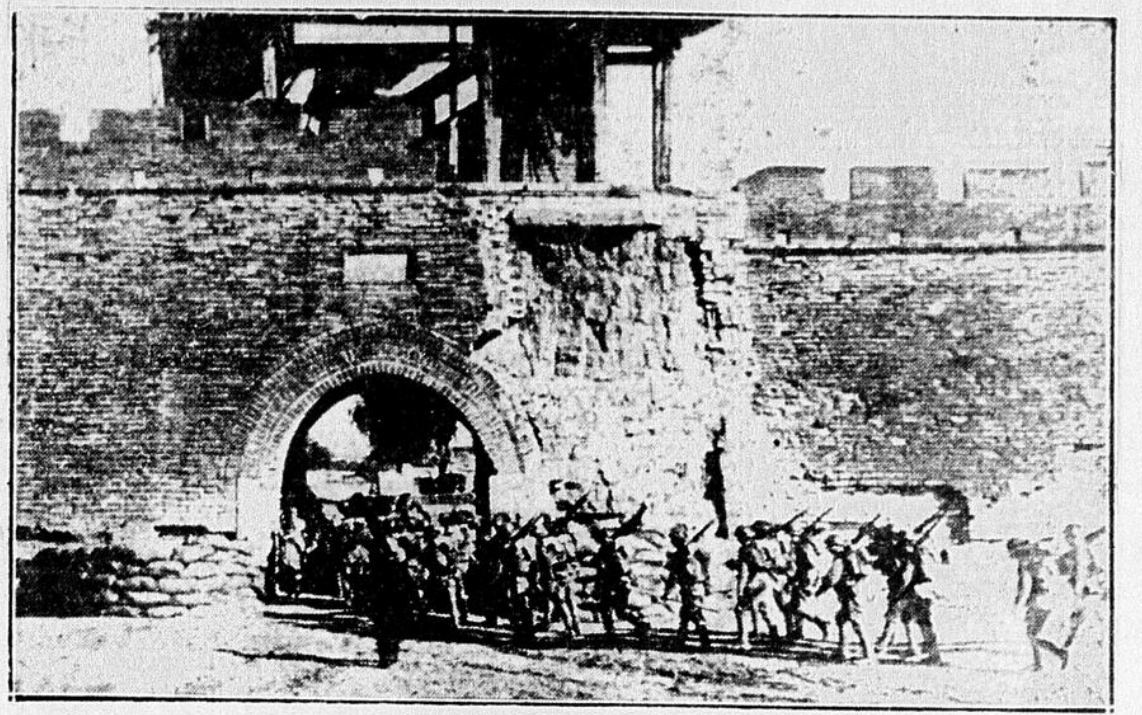
M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.



Voici une porte percée dans les murs de Chuliu-Ho. On voit ici un détachement nippon passant sous les énormes arcades de pierre. Cet endroit se trouve dans le sud de la Mandchourie où des troupes japonaises luttent contre des soldats chinois. Il ne s'agit pas d'une guerre cependant à ce que nous apprennent les sages de la ligue des nations, ce qui les dispense d'étudier le cas et surtout de prendre des mesures qui leur serait si facile, sans doute, de mettre à exécution.

M. et Mme Gérard Fournier (Béatrice Lessor) annoncent la naissance d'une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Lessor.

Ouverture à 8.30 A.M. Ce Matin

Nouveau Grand Magasin

de 5-10-15 & 25 cents

KRESGÉ

175-177-179-181 rue St-Joseph

222 Blvd. des Fossés

UN MESSAGE A LA POPULATION DE LA VILLE DE QUEBEC

5¢ 10¢ 15¢ 25¢

CE MATIN marque l'ouverture du nouveau grand magasin de 5, 10, 15 et 25 cents de Kresgé — le magasin de votre localité est un autre anneau dans la chaîne fameuse qui sert plus d'un million de personnes par jour. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos clients dont le nombre augmente sans cesse, et nous vous invitons à profiter des facilités que vous offre ce nouveau magasin.

Visitez nous aujourd'hui — le jour d'ouverture.

S. S. Kresgé Co. Ltd.

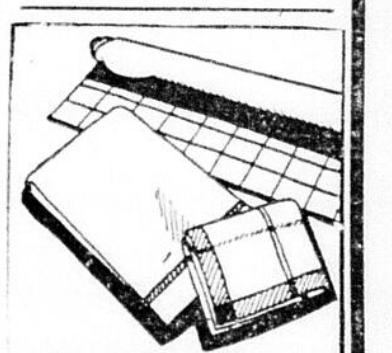
Venez voir les aubaines qui sont décrites dans cette annonce. Faites l'expérience du splendide genre de service que les acheteurs trouvent si bien dans tout magasin Kresgé. Vous trouverez de nombreux rayons remplis de marchandises de haute qualité et marquées à des prix qui font de l'habitude d'arrêter chez Kresgé, une expérience non seulement agréable, mais aussi très profitable.

5¢ 10¢ 15¢ 25¢

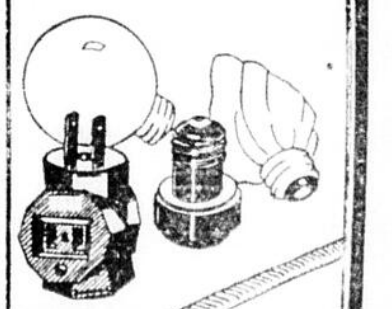
- BONBONS**
- CARAMELS couverts de chocolat 1-2 liv. .10
 - BISCUTIS Gaufrés glacés, Golden Beach, 1-2 livre .10
 - BISCUTIS De Qualité Dundas, 1 livre .10



- SOUS-VETEMENTS**
- CALÉÇONS en flanelle pour enfants, grands 4-12, chacun .15
 - CHEMISES, bandes, châles, qualité extra, le morceau .25
 - CAMISOLE d'hiver pour dames, jeunes filles, en fantaisie, chacune .25
 - CAMISOLES pantalons bouffants en Rayon "Non-Run" pour dames, le morceau .25



- Marchandises Sèches**
- GANTS de jersey pour hommes, dames, .15
 - NAPPES pure toile de fantaisie, pour lunch, 34" x 34", chacune .25
 - SERVIETTES pour ap-pareiller, chacune .05
 - ROBES, jaquettes, Jupons-princesse en flanelle, pour enfants, le .25
 - BERETS importés en laine et laine et soie, extra spécial .25



- Articles Electriques**
- RACCORDS en Bakélite, chevilles et têtes, complet .10
 - LAMPES "carbone" de fantaisie .15
 - LAMPES Mazda, 35, 40, 60 bougies, .25
 - LAMPES "carbone" claires, 25, 40 et 60 bougies .20

- MOUCHOIRS**
- Tout blancs, blancs avec bordures de couleur tissées, grandeur, 16" x 16", pour hommes, Grande valeur .05
 - Pour dames, bords tissés en couleur, nouvelles impressions, coins en dentelle, Qualité Extra .05
 - MOUCHOIRS pour dames, belle qualité, tissu opaque dessins exotiques, 3 dans une boîte de fantaisie .25

ST-MAGLOIRE

A l'église. — La grande fête de la Toussaint a été célébrée ainsi dignement que possible dans notre église. Il y eut d'abord communion générale. Une assistance nombreuse rempli l'église, et les prières ferventes qui monterent en ce beau jour vers Dieu et les saints durèrent être plus agréables que les plus belles cérémonies qui se dérouleront ailleurs, en cette occasion.

Tout les âmes du purgatoire. — Le soir, à 8 heures, lorsque nous entendions tinter le glas funèbre, en ce mois des morts, qu'on nous occupait, et à genoux, en famille, disons avec fervour le "De Profundis" pour le repos des âmes de nos défunts. Faisons-nous, en ce mois qui leur est dédié, en dédier, chacun une des âmes du purgatoire. Elle sera la nôtre, haut notre avocat.

Baptêmes. — Le 7 novembre est né Joseph, Georges, fils de M. et Mme Amédée Goyette, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Corriveau, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 novembre naquit Marie, Ange, Jeannette, fille de M. et Mme Philéas Lamontagne, Parrain et marraine: M. et Mme Fortunat Lamontagne, oncle et tante de l'enfant.

Pensée. — On se repent rarement d'avoir gardé le silence, mais on regrette souvent d'avoir trop parlé.

Va et vient. — Mme Vve O. Lemay, ainsi que ses deux enfants, étaient à St-Pierre de Montmagny, dernièrement, pour visiter les deux filles de Mme Lemay, qui sont pensionnaires au couvent.

M. Labbé Jos. Pelcnat, vicaire à St-Roch de Québec, est venu passer quelques jours chez sa mère.

M. le curé Eug. Beaudry était à Québec, dernièrement.

M. Herm. Champagne, agent de banque, était à Québec, ces jours derniers.

Mlle Adéla Batté, institutrice, de Ste-Lucie de Beaugard, était en visite chez M. et Mme Eugène Fournier, dernièrement.

Le jupe WRIGHT qui a condamné sept membres du parti communiste canadien à cinq ans de pénitence chacun et huit à deux ans à l'issue des assises d'automne de Toronto.

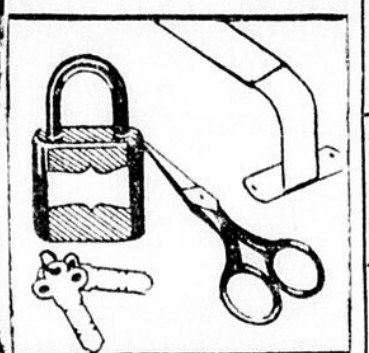
- JOUETS**
- POUPEES en cellulose 15
 - 10 1-2 pouces .15
 - MEUBLES pour poupées 4 pouces .15
 - BALLES en caoutchouc peintes, d'Austrie, .25
 - 55 bougies .25
 - POUPEES incassables .25



- BIJOUTERIE**
- Petits COLLIERS importés couleurs assorties .15
 - CHAPELETS, Couleurs assorties .15
 - BROCHES de fantaisie chacune .15



- Articles de Toilette**
- COSMETIQUES Edna Wallace Hopper .15
 - Lignes COLGATE de parfums, poudre de riz et dentifrice .10
 - ANTISEPTIQUE Peppodent à la bouteille .25
 - POUDRE de Riz Armand, Coty et Princess Pat, la boîte .25



- QUINCAILLERIE**
- SEMEILLES de chaussures en cuir, chacune .10
 - SEMEILLES de linge intérieur, la paire .10
 - FEUTRE à calefeutrer le paquet .10
 - CHAINES à Pneus .15



- BAS**
- BAS Golf pure laine, longueur 7-8 pour garçons, chacun .15
 - BAS laine et soie pour hommes, bonne qualité, chacun .15
 - BAS forts fins Rayon pour dames, chacun .15
 - BAS laine et soie pour enfants, côtes fines, longs, chacun .15

LA LOI DU CHOMAGE ROBERTSON-FRANCOEUR PROVOQUE UN DEBAT

(Suite de la page 3) vertu desquelles nous payons 33 et un tiers lorsque les travaux sont exécutés par les autorités fédérales, provinciales et municipales...

et c'est pour cela que la majorité des électeurs m'ont donné leurs suffrages (appl.) L'hon. M. C.-J. ARCAD (Mal-sommesive) — "M. le Président, je regrette que pour la première fois que je parle en cette Chambre ce soit pour différer d'opinion avec l'hon. Chef de l'opposition (M. Guibault)..."

M. H. BEUQUE (Chambly) — "J'ai écouté les remarques de l'hon. député de St-Henri contre les monuments en marbre qui coûtent cher..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. J.-M. GABIAS (St-Henri) — "M. le Président, il y a un an, le problème du chômage est venu devant le conseil municipal..."

M. GUERTIN — "Ce n'est pas la même chose" L'hon. M. FRANCOEUR — "Oui, c'est un comité consultatif..."

M. GUERTIN — "Lesquels?" L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "M. Blue, de Sherbrooke, M. Duquette, de Montréal, sont des conservateurs..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Je ne connais pas les couleurs politiques de M. Gravel et de M. Fortier..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Parce que nous sommes mieux informés que l'an dernier..."

M. GUERTIN — "Parce que c'était avant les élections..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Si l'hon. député de Hull est content, nous allons étudier le projet..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "Non, nous n'avons pas changé d'idée..."

résolutions." L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

L'hon. M. FRANCOEUR — "L'hon. député de Hull ne s'oppose pas à la loi du chômage..."

Confectionnez ce Modèle PATRON 2066

250 Confectionnez une nouvelle garde-robe à la poupée favorite de votre petite fille...



Le patron 2066 peut être employé pour poupon mesurant 16, 18, 22 ou 24 pouces de longueur...

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt-cinq cents (25) sous forme de bon postal ou timbres...

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Adresser toute commande par maille au département des Patrons, L'Événement, Québec.

Le tourisme fait de nous des Bohémiens de la gazoline

Les campements pour automobilistes deviennent de plus en plus populaires

Les Américains se lancent maintenant sur la route avec n'importe quoi, depuis les motocyclettes de seconde main jusqu'aux palais sur roues...

Par J.-EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

L'AUTRE jour une motocyclette et un sedan de \$10,000, tous deux portant une licence de la Californie, arrivaient en même temps en face d'une station de gazoline dans la Maine...

Le couple de la motocyclette avait parcouru plus de route que les occupants du sedan, et tout compte fait, ils avaient eu beaucoup plus de plaisir.

Il y a une jolie différence entre une motocyclette et un sedan de même valeur. Il devait exister la même différence entre les fortunes respectives des voyageurs en motocyclette et les autres, pourtant les plus pauvres avaient eu plus de plaisir que les riches.

Un des détails les plus importants, en ce qui concerne un long voyage, c'est de choisir un véhicule qui convienne aux voyageurs et à l'équipement approprié.

Les voyageurs en camion ont un avantage sur les voyageurs en automobile à cinq places, il n'est pas mauvais d'emporter beaucoup d'ustensiles occupés par des voyageurs, un bon

Le tourisme en motocyclette — Un journaliste n'ayant qu'un bras et sa femme qui fait 4500 milles avec cent livres de bagages pour \$60.



Un bon porte-malle et une malle sont fournis avec cette voiture.

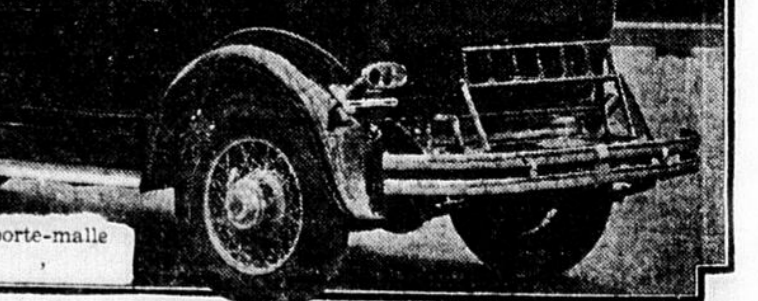


L'automobile de tourisme avec porte-malle est encore populaire.

Un bon porte-malle et une malle sont fournis avec cette voiture.



L'automobile de tourisme avec porte-malle est encore populaire.



L'automobile de tourisme avec porte-malle est encore populaire.

L'automobile de tourisme avec porte-malle est encore populaire.

LA CHAMBRE DE LA JEUNE FILLE ET CELLE DU JEUNE HOMME

C'est un nid charmant, d'un modernisme discret où l'on se sent bien chez soi. La pièce, qui est de taille moyenne, est peinte en saumon clair tandis qu'au-dessus du divan, un large panneau de cretonne à fleurs est tendu sur le mur et encadré par des baguettes de bois laqué gris.

très simple peut être obtenue avec un vieil escabeau sans siège, auquel on aura scié une partie des pieds. La poche de cretonne est formée par un carré de fort carton recouvert de tissu.

Aimer sa chambre, ce n'est pas seulement une source de joie quotidiennes que le temps, loin de les émousser rend plus profondes et plus puissantes; c'est une préoccupation d'acquiescer une précieuse adresse manuelle suscitée par le désir de rendre plus attrayant, plus commode, cette propriété personnelle dont un adolescent est si fier; aimer sa chambre, c'est bien sûr aimer aussi les heures de solitude recueillie qu'on y passe, c'est prendre goût de la vie intérieure de la réflexion, et voilà l'intérêt qui est bien autrement important.

Mesdames, autant qu'il dépend de vous, ne négligez rien de ce qui peut inculquer, développer cet amour chez vos enfants, chez vos fils aussi bien que chez vos filles.

Point n'est besoin d'une grande chambre, mais il la faut aimable, claire, riante, gaie, et pourtant il est bon que son aménagement ne soit pas tellement complet, parfait, qu'il ne puisse être amélioré, ce qui sera l'œuvre de votre fils, de votre fille. Encore cet aménagement doit-il comporter tout ce qui permet, facilite un ordre absolu. Prévoyez une place pour chaque chose, vous obtiendrez plus aisément que chaque chose à sa place.

Associez l'intérêt à vos prévisions, à votre choix, qu'il s'agisse du papier, des rideaux, des meubles, tenez compte, dans la mesure du possible, de ses goûts, de son opinion. Connaissez-la du moins, et ne l'écartez que pour de bonnes raisons, que vous prendrez la peine d'expliquer.

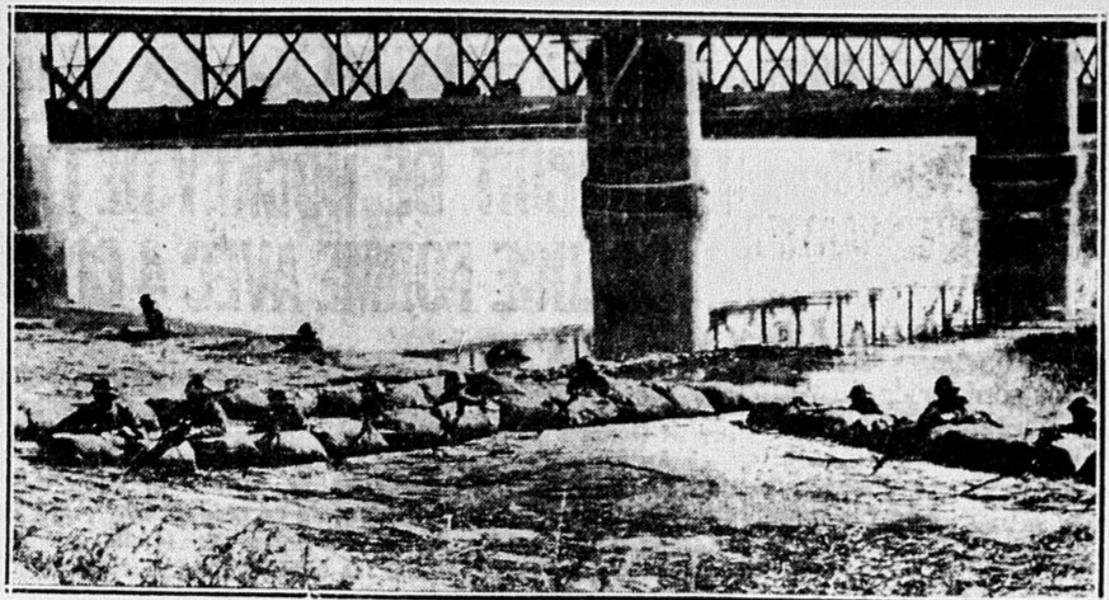
Quoi! donner tant d'importance à l'avis d'un mioche! Quelle détestable éducation! diront quelques-uns.

Ce n'est point par égard pour un goût incertain, peut-être inexistant que vous consulterez votre enfant, c'est justement pour faire naître, former ce goût, obtenir que l'enfant exprime un avis, le confronte avec votre décision en l'y ralliant par de bonnes raisons; ou bien satisfait au désir exprimé s'il est judicieux, en disant pourquoi vous le trouvez bon; cela fait partie aussi de l'éducation.

Et maintenant quelques suggestions pour la chambre de "Mademoiselle" et de son frère. N'aimons-nous pas aux murs un papier d'un rose doux, rose terre cuite atténué, et comme tentures soit une toile rose et blanche, soit du "treillis" cette grosse toile chevronnée avec laquelle on fait les vêtements d'été des soldats pour la caserne. Elle est épaisse d'un joli blanc pas cru, d'un gros grain dont le relief est agréable, et votre fille pourra l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.



Depuis des siècles, les hommes se font la guerre et il est probable qu'ils continueront encore jusqu'à la fin du monde. Les peuples ne veulent pas, mais leurs maîtres occultes, les exploitateurs, continueront les bonnes traditions de l'époque des sauvages. Les combats que se livrent les Japonais et les Chinois autour du chemin de fer de Mandchourie en sont une preuve évidente. On voit ici des retranchements après d'un pont.

formez ce goût, obtenir que l'enfant exprime un avis, le confronte avec votre décision en l'y ralliant par de bonnes raisons; ou bien satisfait au désir exprimé s'il est judicieux, en disant pourquoi vous le trouvez bon; cela fait partie aussi de l'éducation.

Et maintenant quelques suggestions pour la chambre de "Mademoiselle" et de son frère. N'aimons-nous pas aux murs un papier d'un rose doux, rose terre cuite atténué, et comme tentures soit une toile rose et blanche, soit du "treillis" cette grosse toile chevronnée avec laquelle on fait les vêtements d'été des soldats pour la caserne. Elle est épaisse d'un joli blanc pas cru, d'un gros grain dont le relief est agréable, et votre fille pourra

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.

l'embellir d'un décor en peinture lavable ou d'une broderie de laine ou de coton de couleurs également lavables. Un simple papier dit "d'attente" en ton jaune doux est très frais et très gai, très bien aussi le papier crème à pois roses, jaune ou mauve. C'est pour une chambre moderne.

Si vous avez des meubles anciens, préférez le papier uni, ou bien un papier assorti à une toile de Jouy dont le dessin soit de l'époque de ces meubles, tout ce qui fera des rideaux et le dessus de lit. Le lit ne sera ni en bois, ni en fer, ni en cuivre, soit tout cuir, ou encore un lit anglais, ou bien un petit lit ancien. Une armoire-penderie, si la chambre ne comporte point de placard assez profond pour en tenir lieu. Une armoire dite bonnetière, à une seule porte, suffit au trousseau d'une jeune fille.

Une commode ou un chiffonnier, une petite table de chevet, une table à écrire, à quoi s'ajoutera une coiffeuse, agréable superflu: voilà un mobilier complet et charmant.



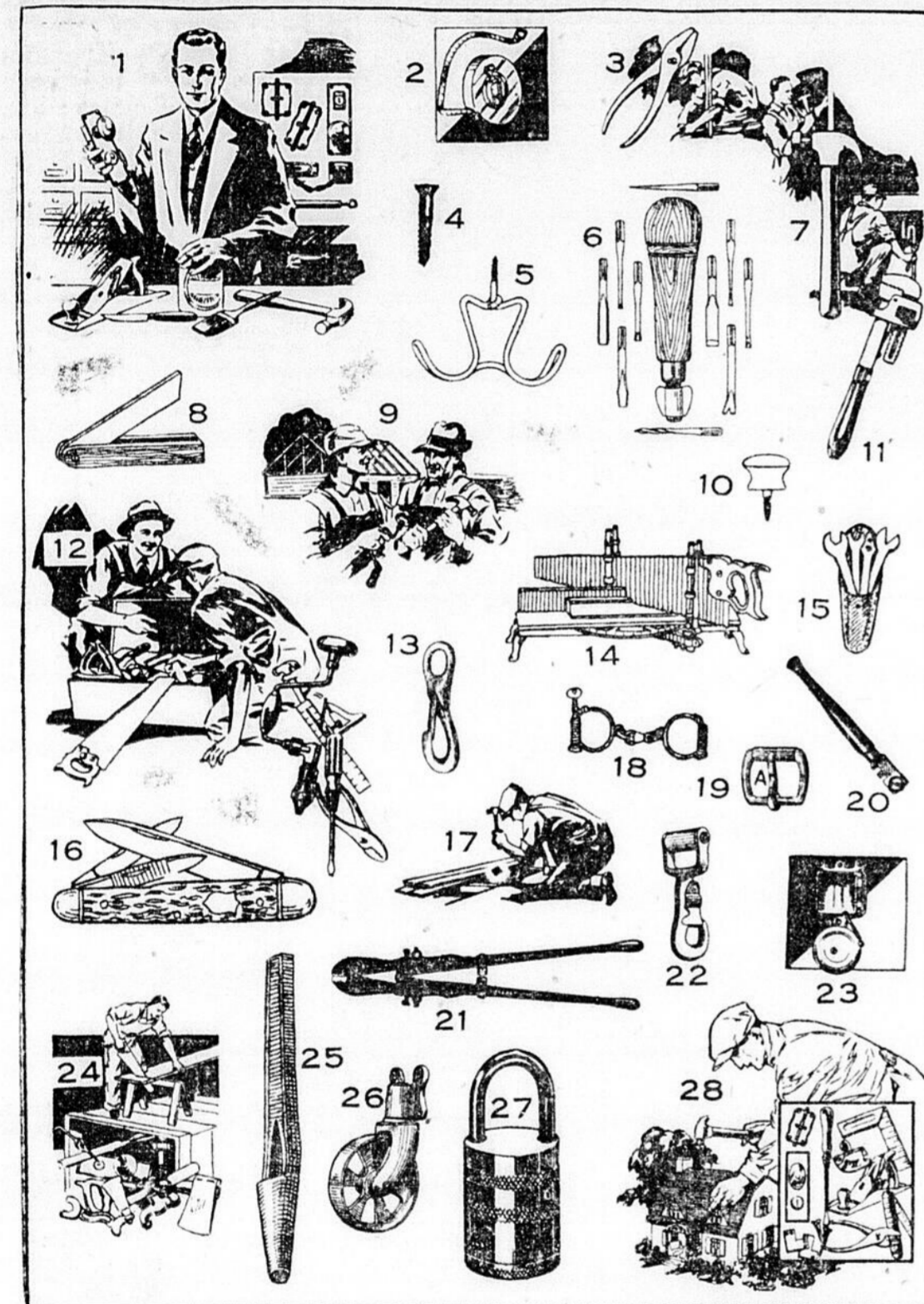
Une Soupe aux Légumes ne saurait rien avoir de meilleur que la sauveur naturelle. La Soupe aux Légumes AYLMER garde toute la Saveur Naturelle des légumes qui viennent de sortir du potager. La Soupe aux Tomates AYLMER... garde la Saveur Naturelle de tomates mûries au soleil et fraîchement cueillies.



Est-ce que l'excitement accélère vos cigarettes? Conservez... un bon goût dans la bouche!



LA CIGARETTE SPUD A FRAICHEUR DE MENTHOL. JUGEZ LA SPUD... non pas à la première bouffée, mais après un paquet. La surprise passée... la fraîcheur persiste et fait mieux goûter la saveur de son tabac.



VOCABULAIRE BILINGUE PAR L'IMAGE

LA QUINCAILLERIE. VOCABULAIRE. 1. Un quinquillier: a hardware dealer; 2. Mesure à ruban: a tape line; 3. Des Pinceaux: brushes; 4. Une vis à tête plate: a flat-headed screw; 5. Un crochet plafonnier: a ceiling hook; 6. Un manche-nécessaire: a tool pad; 7. Un marteau: a hammer; 8. Une saute-reelle: a shifting bevel; 9. Un marteau et un vilebrequin: a hammer and bit brace or wimble; 10. Un bouton: a knob; 11. Une clé à tuyau: a pipe wrench; 12. Outils de charpentier: carpenter's tools; 13. Un mousqueton, un crochet de sûreté: an eye snap; 14. Une scie à onglets: a mitre box; 15. Une série de clés: a set of keys; 16. Un couteau de poche: a jack knife; 17. Un parqueteur: a floor layer; 18. Menottes de prisonnier: prisoner's handcuffs; 19. Une boucle: a buckle; 20. Un ardoillon: a tongue; 21. Un coupe-vitre: a glass cutter; 22. Un coupe-béton: a bit cutter; 23. Une sonnette électrique: an electric bell; 24. Sciant une planche: saving a board; 25. Un emporte-pièce: a punch; 26. Un gale: a caster; 27. Un cadenas: a padlock; 28. La maquette d'une maison: the model, the miniature of a house.

L'ASTRONAUTIQUE

Une visite au laboratoire de Boulogne fut blessé M. Esnault Pelterie.

Une brève information nous annonçait ces jours derniers que, au cours d'expériences de laboratoire, M. Esnault Pelterie, le champion des liaisons interplanétaires, venait d'être grièvement blessé par l'explosion d'un tube de cuivre. Sa vie était en danger. La science d'éléments pratiques parvint cependant à arracher à la mort le jeune savant, et M. Esnault Pelterie est maintenant en voie de guérison.

Les éclats de métal lui ont déchiqueté complètement la main gauche et il a été indispensable de lui amputer le pouce, ainsi que les trois autres doigts. Sa main droite a moins souffert, par contre, il a été grièvement blessé dans de nombreuses parties du corps.

Il a accepté sa malchance avec beaucoup de courage et de résignation. C'est le propre des savants d'être exposés sans cesse à des accidents de découvertes dont ils sont fiers au préalable, mesurant toute l'étendue et tous les dangers. Une seule chose le trahissait, c'est la durée de l'interruption des expériences qu'il avait entreprises et qu'il sentait sur le point de réussir.

Dans le jardin, par la fenêtre du bureau on aperçoit enfoui au milieu d'une masse de feuillage que l'automne rougit et jaunit, le laboratoire actuellement silencieux et abandonné. Sous la violence de l'explosion, les larges vitres qui permettent à la lumière du jour d'y pénétrer abondamment ont été en équilibre. Des ouvriers les respacent, afin que dès que M. Esnault Pelterie sera rétabli, il puisse de nouveau se remettre au travail, insouciant des dangers.

Dans ce laboratoire, il y a quelques mois, par un soleil semblable à celui qui brille sereinement aujourd'hui, M. Esnault Pelterie nous avait tenu plusieurs heures en face d'un tableau noir que d'une main rapide il couvrait à la craie, de chiffres, de traits, d'opérations fantastiques, absolument incompréhensibles pour nous.

Et de la sorte, conclua-t-il alors, le voyage de la Terre à la Lune, n'est plus qu'une question de temps. Le délai que le vous demandez ne saurait excéder 5 ou 6 ans. En 1936, mon vieux, nous ferons nos valises, pour une balade dans l'astre maudit des professeurs.

DEVOIR. Selon le cas, composer une phrase en français ou en anglais avec chacun des mots ou expressions ci-dessous.

A) Maquette, gale, emporte-pièce, bélière, coupe-boulon, ardoillon, saute-reelle, crochet, quinquillier, menottes.

B) Handeuff, punch, hammer, tool, snap, saw, hardware, glass cutter, pipe wrench.

REDICTION. Les services que les outils rendent à l'homme sont-ils importants? A quoi sert le marteau, le couteau, la scie, la varlope, le vilebrequin, la mèche, le pinceau, les pinces, la mesure à ruban? Sans ces outils, les travaux seraient-ils aussi rapides et aussi bien exécutés? Les constructions, les meubles, les véhicules seraient-ils aussi solides et aussi agréables à l'œil?

Extrait de l'ouvrage de l'abbé Etienne Blanchard: "VOCABULAIRE BILINGUE PAR L'IMAGE". Prix relié: \$0.60; franco: 0.68. Chez les libraires ou à l'adresse suivante: L'abbé Etienne Blanchard, Église Notre-Dame, Montréal. Remises acceptées. Demander aussi: Recueil d'idées (60), Dictionnaire du Bon Langage (60), Manuel du Bon Parler (30) Jeu de Cartes du Bon Parler (35). En garde! (40). Ajouter dix pour cent pour frais de port.

LES FLEURS D'HIVER

Nous aimons les fleurs à toute saison, nous avons un plaisir très grand à en parsemer notre demeure, à réjouir tous les coins de la grâce de leur coloris et du charme de leur parfum.

Point n'est besoin de fleurs riches et coûteuses, toutes sont jolies pourvu que nous sachions les grouper avec art, pourvu que nous arrivions à harmoniser les formes, les couleurs, le port de fleurs avec le galbe et la teinte des vases; les vases peuvent être, aussi, très simples, en porcelaine, en verre, en grès, en faïence, s'ils ont des formes artistiques et des coloris agréables, ils nous permettront de réaliser une décoration tout à fait charmante.

Tout d'abord, n'employons pas de bottes serrées de fleurs, l'effet n'est pas heureux, il est trop éloigné de l'effet naturel; autant que possible laissons à la fleur la même place, la même liberté d'épanouissement que celles que la nature lui donne.

Disposons-nous des fleurs en branches, petites roses, fleurs de pommier, etc., donnons-leur, en vase, une grâce vivante analogue à celle du buisson, et pour cela posons-les dans un vase à long col, de teinte claire, blanc rose; l'ensemble, sur un guéridon sombre, sera beau d'une beauté attrayante.

Avons-nous de grosses roses, à la tête lourde? plaçons-les dans un grand verre à pied, genre 1830; des roses thé, dans un verre rouge ou bleu, ressortiront avec une grâce abandonnée délicate.

Dans le même ordre de lignes, nous avons les tulipes à tige flexible; plaçons-les dans une coupe de grès ou de verre sombre, leurs têtes bigarrées trancheront soudainement sur ce fond.

Des fleurs aux teintes riches et unicolores, comme des soucis, par exemple, doivent être placées dans un vase uni, d'une teinte complémentaire; ainsi le jaune chaud du soleil dans une coupe bleu foncé donnera un exemple très décoratif; cette symphonie loutée en bleu et jaune, ponctuée du brun des coeurs, sera aussi artistique que possible et bien peu coûteuse, reconnaissons-le: nous pourrions obtenir, avec les mêmes fleurs, un effet aussi heureux et tout différent, en les plaçant dans une coupe de verre taillé; c'est alors une portion de soleil que nous aurons captée pour mettre dans notre maison.



Mademoiselle PEGGY SALAMAN, débutante londonienne de dix-neuf printemps, qui vient d'accomplir une envolée record entre Londres et le Cap, dans l'Afrique du Sud.

Panama Brown a gagné par k.o. à la 7ème ronde

Chapdelaine n'a pu résister à l'attaque au corps que le champion soutint habilement

Le champion du monde a infligé un k. o. classique à Arthur Chapdelaine qu'il envoya au tapis deux fois dans la première ronde, une autre fois dans la septième, toujours pour des coups de neuf secondes. — Chapdelaine n'a pu encaisser les viciés coups au corps que lui administra le champion. — Un right cross à la mâchoire est raison des ambitions du pugiliste canadien français qui croula lourdement au tapis pour ne plus se relever après 2 minutes et 14 secondes dans la septième ronde. — Ce fut l'une des meilleures batailles que l'on ait encore vues ici. — Le match Taillefer-Harrington a été arrêté à la sixième ronde. — Loubier et Thompson ont annulé dans un combat intéressant. — Young Leblanc, Joe Dick ont décroché des décisions de même que Harry Leibovitz qui fit tout ce qu'il voulut de Green, à l'exception de l'envoyer au tapis.

ASSISTANCE DE PLUS DE 2,500 PERSONNES

(Par LIONEL LABEL.)

Arthur Chapdelaine voulait à tout prix rencontrer Panama Al Brown, champion du monde des poids-coqs. Il a eu sa chance hier soir, mais a appris à ses dépens ce qu'il en coûtait d'être dans la même arène que la panthère noire de Panama et d'avoir à encaisser ses coups.

Panama Brown aurait pu disposer de Chapdelaine dès la première ronde, au plus tard peut-être dans la seconde, mais il a "conservé" son homme jusqu'à la septième afin de donner aux fans locaux la chance de le voir à l'oeuvre et d'en avoir pour leur argent. Il a été servi à souhait, car il a vu son adversaire se battre comme un démon pendant quelques rondes, et fuir Chapdelaine avec toute la précision désirable et avec presque toute la kyrielle des coups que l'on trouve dans la boxe.

Un dur crochet de droite au corps envoya d'abord Chapdelaine au tapis pour neuf secondes après une minute de combat, dans la première ronde. Un coup semblable à la pointe du menton l'envoya de nouveau au caniveau pour neuf secondes, moins d'une minute après. Chapdelaine se montra plus confiant à la quatrième ronde.

Il n'y a vraiment que dans la cinquième reprise qu'il put placer quelques coups vraiment efficaces au corps. La foule l'applaudit. Dans la sixième ronde, il alla de nouveau au tapis pour neuf secondes avec une volée de coups au corps.

Avant de commencer la septième, Dave Lumianski dit "quelque chose" à l'oreille de son protégé. Ce ne fut pas long. Brown se mit à viser au corps, faisant littéralement plier Chapdelaine en deux. Il se releva pour encaisser un crochet de gauche à la mâchoire. Chapdelaine secoua la tête et reçut un direct de droite à la pointe du menton qui le fit reculer sur ses cables. Un vieux right cross provoqua la chute finale. Chapdelaine croula au tapis pour ne plus se relever. La foule se massa autour de l'arène pour voir Brown de plus près.

Sans contredit, cette bataille est l'une des meilleures que l'on ait eues depuis longtemps. Le public a été satisfait et nous pensons que cette assistance d'environ 2,500 personnes qui avait pris place dans la Colisée serait peut-être doublée à une séance suivante.

Il y a une ombre au tableau cependant, et c'est la rencontre entre René Taillefer et George Harrington qui fut arrêtée par l'arbitre au milieu de la sixième ronde. On aurait pu libérer le public d'un combat aussi insignifiant avant la sixième ronde.

Billy Green s'est retiré de l'arène la figure ensanglantée, tuméfiée, et les yeux bouchés, mais avec la satisfaction morale d'avoir résisté au brillant Harry Leibovitz qui se proposait de ne faire qu'une bouchée du petit boxeur irlandais de Québec. Cependant, ce fut pousser l'endurance et le courage jusqu'à un héroïsme qui frusait la folie. Billy alla au tapis dans la seconde ronde sous une avalanche de coups secs et bien portés.

Voici les détails des combats:

TAILLEFER-HARRINGTON
Ned McDermott a arrêté au milieu de la 6e ronde la bataille entre René Taillefer, 144 et George Harrington, 147 3-4. La rencontre fut sans aucun doute incolore, inodore et sans avenir. La foule manifesta à plus d'une reprise son mécontentement, réclamant plus d'action. McDermott avait déjà averti les deux hommes d'avoir à y mettre un peu plus d'action. Sur un signe du président Mullins, Ned arrêta le combat qui s'est terminé par un verdict "no contest".

C'est dommage qu'un pareil combat ait eu lieu, sachant un peu le programme qui n'était pas si mal jusqu'ici.

Seulement, la bataille aurait pu être arrêtée beaucoup plus tôt, évitant ainsi au public un spectacle désagréable.

La commission annonce que les deux hommes seront payés seulement pour les cinq rondes qu'ils ont faites.

MITCHELL-LEBLANC
Young Leblanc, 110 1-2 a obtenu la décision sur Young Mitchell, 110 1-4 après quatre rondes d'un furieux engagement au cours duquel chacun des deux pugilistes fit une petite visite au plancher pour quelque chose comme sept ou huit secondes. Leblanc fut le premier à être couché, dans la première ronde. Mitchell fut bel et bien "foulé" au début de la seconde reprise. Après quelques minutes de repos il revint dans le ring mais pour aller au tapis cette fois.

Le son de la cloche le surprit assis au caniveau, regardant dans son coin. Il est vrai que Leblanc fit un beau rallyement dans la dernière ronde, mais le "foul" qu'il commisit dans la seconde, aurait pu valoir un verdict de partie nulle à Mitchell.

LANDRY-DICK
Joe Dick, 127 1-4, le sosie de Paul Mecklen, a décroché la décision

Le magasin 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

Les magasins 105, COTE LIMITEE, 14-15, rue de la Grande-Rue, Québec, est ouvert de 10 heures à 10 heures, tous les jours.

CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER

Les membres qui ont encore quelques effets au chalet sont priés de venir les chercher sans retard. Le club ne se tiendra aucunement responsable après samedi le 21 novembre.

Le Secrétaire

LE CIRCUIT DE HOCKEY DE LA BEAUCE FORME AVEC 4 CLUBS

Nous recevons de la Beauce une communication portant sur la formation d'un nouveau circuit de hockey qui comprendra St-Georges et St-Joseph.

Au cours d'une assemblée tenue à St-Joseph, les officiers du nouveau circuit ont été élus. M. J.-A. Gendron, de St-Georges, est le premier président de ce groupe. M. André Tachereau, N.P., agira comme vice-président, tandis que M. Léo Bureau, avocat, remplira les fonctions de secrétaire-trésorier.

Le champion de ce circuit rencontrera celui de la ligue de Mégantic, dans une série de championnats de district, à la fin de la saison.

Nous sommes heureux de la formation de ce nouveau circuit et souhaitons bonne chance aux promoteurs ainsi qu'aux officiers de chacun des clubs.

DEUXIEME RONDE

QUATRIEME RONDE

SEPTIEME RONDE

TROISIEME RONDE

CINQUIEME RONDE

PREMIERE RONDE

LEIBOVITZ-GREEN

TARZAN AU CENTRE DE LA TERRE

Episode No 31



Trois fois vingt-quatre heures avant l'instant où Tarzan et ses compagnons devaient découvrir les ruines de l'aviation, une belle jeune fille terrifiée avait vu Jason Gridley sauter de ce même avion. Elle se nommait Jana, la Fleur Rouge de Zoram. Poursuivie de près par quatre hommes terribles de Phall, elle s'était arrêtée en un instant au milieu des rochers pour regarder derrière elle. Elle était affamée et n'avait pas dormi depuis longtemps. Pendant un instant elle regarda avec amour les montagnes de Thipdar où se trouvait son propre pays, Zoram.

Puis elle gagna un rocher plus élevé et s'y installa. Elle se savait en sûreté pour un instant, car ces hommes hais des terres basses qui n'étaient pas habitués aux pistes escarpées de la montagne. Loin sous elle, quatre hommes s'étaient arrêtés pour se reposer. Comme la Fleur Rouge de Zoram détestait ces hommes de Phall ! Souvent ils s'aventuraient dans les montagnes de Thipdar pour voler des femmes. Car la beauté des filles de Zoram était si célèbre que les hommes venaient de très loin et risquaient leur vie pour s'emparer d'une compagne telle que Jana. Pour celle-ci un pareil sort semblait pire que la mort.

CONFORT DU SIÈGE D'ARRIÈRE AUGMENTÉ DANS LES NOUVEAUX AUTOMOBILES

De plus grandes vitesses apportent de l'amélioration

La disposition des ressorts est la plus importante de toutes ; d'autres changements incluent des repose-pieds, des étuis à vanité, pour les femmes, et un capitonnage plus durable et mieux proportionné.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

PLUS un automobile va vite, plus les petites inévitables de la route sont amplifiées. Un petit choc se produisant à 25 milles à l'heure peut ne pas même être remarqué des occupants du siège d'arrière, tandis que le même choc éprouvé à une vitesse de 60 milles aura des résultats tout différents.

Maintenant que les grandes vitesses sont entrées dans nos habitudes, il est intéressant d'être tenu au courant de ce que font les fabricants d'automobiles pour remédier aux inconvénients qui en résultent sous le rapport du confort des occupants du siège d'arrière.

L'attention s'est d'abord concentrée sur le siège de conducteur et la disposition des instruments et des commandes que nous avons peu ou point remarqué aux améliorations du compartiment arrière. Cependant, les dessinateurs en carrosserie ont fait beaucoup d'efforts dans ce but. Des capitonnages, d'une qualité qui aurait été trouvée excellente dans les automobiles de haut prix, il y a quelques années, ne sont pas jugés assez bons aujourd'hui.

Il y a aussi été fait une étude très scientifique des ressorts.

La fonction des ressorts des sièges du siège d'arrière assure une sensation bien définie sur le rebondissement de l'automobile lui-même. En d'autres termes, il y a, entre les ressorts du châssis et ceux du capitonnage, une relation qui leur permet de fonctionner en harmonie. S'ils ne fonctionnent pas de cette manière, il peut en résulter un auto-

très inconfortable. D'un autre côté, avec des ressorts appropriés, scientifiquement d'accord avec ceux du châssis et de bons amortisseurs de chocs bien ajustés, même les plus grandes vitesses ne peuvent causer d'inconvénients aux occupants du siège d'arrière.

On ne réalise pas l'importance de bons repose-bras et repose-pieds avant d'avoir fait un long voyage sans ces accessoires. Le repose-pieds devrait être facilement ajustable. Malheureusement, c'est un détail qui a été plus ou moins négligé, sauf en certains cas rares, dans les automobiles de luxe. Avec le repose-pieds en bonne position, le voyageur ou la voyageuse a le dos bien appuyé au dossier et occupe une position confortable. Une mauvaise posture peut causer beaucoup de fatigue. Conséquemment, le repose-

piéd est un facteur important lorsqu'on veut faire de longs trajets sans fatigue.

Les repose-bras pliants sont plus que jamais en usage car ils font beaucoup au point de vue du confort. Les muscles des bras et des épaules sont soulagés du poids des bras, et bien que cela ne puisse avoir de dépassant pour un certain temps, cela devient certainement fatigant au cours d'un long voyage.

Bien que le siège arrière ne soit

plus exclusivement occupé par des femmes, celles-ci l'occupent encore plus souvent que les hommes. Les accessoires de la partie arrière doivent, par conséquent, leur offrir des commodités qui leur soient particulières. Les cordons d'aide, les repose-bras, les étuis à vanité, dans les modèles les plus élaborés, les poches de porte et les repose-pieds sont des choses essentielles de l'équipement. Un capitonnage épais et luxueux, avec de bons ressorts, plus tous les autres confort, contribuent à la jouissance d'une longue promenade

LE CIRCUIT DE HOCKEY DE LA BEAUCE FORME AVEC 4 CLUBS

Nous recevons de la Beauce une communication portant sur la formation d'un nouveau circuit de hockey qui comprendra St-Georges et St-Joseph.

Au cours d'une assemblée tenue à St-Joseph, les officiers du nouveau circuit ont été élus. M. J.-A. Gendron, de St-Georges, est le premier président de ce groupe. M. André Tachereau, N.P., agira comme vice-président, tandis que M. Léo Bureau, avocat, remplira les fonctions de secrétaire-trésorier.

Le champion de ce circuit rencontrera celui de la ligue de Mégantic, dans une série de championnats de district, à la fin de la saison.

Nous sommes heureux de la formation de ce nouveau circuit et souhaitons bonne chance aux promoteurs ainsi qu'aux officiers de chacun des clubs.

DEUXIEME RONDE

QUATRIEME RONDE

SEPTIEME RONDE

TROISIEME RONDE

CINQUIEME RONDE

PREMIERE RONDE

LEIBOVITZ-GREEN

TARZAN AU CENTRE DE LA TERRE

Episode No 31



Trois fois vingt-quatre heures avant l'instant où Tarzan et ses compagnons devaient découvrir les ruines de l'aviation, une belle jeune fille terrifiée avait vu Jason Gridley sauter de ce même avion. Elle se nommait Jana, la Fleur Rouge de Zoram. Poursuivie de près par quatre hommes terribles de Phall, elle s'était arrêtée en un instant au milieu des rochers pour regarder derrière elle. Elle était affamée et n'avait pas dormi depuis longtemps. Pendant un instant elle regarda avec amour les montagnes de Thipdar où se trouvait son propre pays, Zoram.

Puis elle gagna un rocher plus élevé et s'y installa. Elle se savait en sûreté pour un instant, car ces hommes hais des terres basses qui n'étaient pas habitués aux pistes escarpées de la montagne. Loin sous elle, quatre hommes s'étaient arrêtés pour se reposer. Comme la Fleur Rouge de Zoram détestait ces hommes de Phall ! Souvent ils s'aventuraient dans les montagnes de Thipdar pour voler des femmes. Car la beauté des filles de Zoram était si célèbre que les hommes venaient de très loin et risquaient leur vie pour s'emparer d'une compagne telle que Jana. Pour celle-ci un pareil sort semblait pire que la mort.

CONFORT DU SIÈGE D'ARRIÈRE AUGMENTÉ DANS LES NOUVEAUX AUTOMOBILES

De plus grandes vitesses apportent de l'amélioration

La disposition des ressorts est la plus importante de toutes ; d'autres changements incluent des repose-pieds, des étuis à vanité, pour les femmes, et un capitonnage plus durable et mieux proportionné.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

PLUS un automobile va vite, plus les petites inévitables de la route sont amplifiées. Un petit choc se produisant à 25 milles à l'heure peut ne pas même être remarqué des occupants du siège d'arrière, tandis que le même choc éprouvé à une vitesse de 60 milles aura des résultats tout différents.

Maintenant que les grandes vitesses sont entrées dans nos habitudes, il est intéressant d'être tenu au courant de ce que font les fabricants d'automobiles pour remédier aux inconvénients qui en résultent sous le rapport du confort des occupants du siège d'arrière.

L'attention s'est d'abord concentrée sur le siège de conducteur et la disposition des instruments et des commandes que nous avons peu ou point remarqué aux améliorations du compartiment arrière. Cependant, les dessinateurs en carrosserie ont fait beaucoup d'efforts dans ce but. Des capitonnages, d'une qualité qui aurait été trouvée excellente dans les automobiles de haut prix, il y a quelques années, ne sont pas jugés assez bons aujourd'hui.

Il y a aussi été fait une étude très scientifique des ressorts.

La fonction des ressorts des sièges du siège d'arrière assure une sensation bien définie sur le rebondissement de l'automobile lui-même. En d'autres termes, il y a, entre les ressorts du châssis et ceux du capitonnage, une relation qui leur permet de fonctionner en harmonie. S'ils ne fonctionnent pas de cette manière, il peut en résulter un auto-

très inconfortable. D'un autre côté, avec des ressorts appropriés, scientifiquement d'accord avec ceux du châssis et de bons amortisseurs de chocs bien ajustés, même les plus grandes vitesses ne peuvent causer d'inconvénients aux occupants du siège d'arrière.

On ne réalise pas l'importance de bons repose-bras et repose-pieds avant d'avoir fait un long voyage sans ces accessoires. Le repose-pieds devrait être facilement ajustable. Malheureusement, c'est un détail qui a été plus ou moins négligé, sauf en certains cas rares, dans les automobiles de luxe. Avec le repose-pieds en bonne position, le voyageur ou la voyageuse a le dos bien appuyé au dossier et occupe une position confortable. Une mauvaise posture peut causer beaucoup de fatigue. Conséquemment, le repose-

piéd est un facteur important lorsqu'on veut faire de longs trajets sans fatigue.

Les repose-bras pliants sont plus que jamais en usage car ils font beaucoup au point de vue du confort. Les muscles des bras et des épaules sont soulagés du poids des bras, et bien que cela ne puisse avoir de dépassant pour un certain temps, cela devient certainement fatigant au cours d'un long voyage.

Bien que le siège arrière ne soit

plus exclusivement occupé par des femmes, celles-ci l'occupent encore plus souvent que les hommes. Les accessoires de la partie arrière doivent, par conséquent, leur offrir des commodités qui leur soient particulières. Les cordons d'aide, les repose-bras, les étuis à vanité, dans les modèles les plus élaborés, les poches de porte et les repose-pieds sont des choses essentielles de l'équipement. Un capitonnage épais et luxueux, avec de bons ressorts, plus tous les autres confort, contribuent à la jouissance d'une longue promenade

L'ORCHESTRE FRONTENAC

L'orchestre Frontenac, sous la direction de M. Antonio Simard, donnera samedi, le 28 novembre, une grande soirée récréative à la salle Robitaille, 195 Ave Des Oblats. Le prix d'admission sera de \$1.00 le couple. Pour les cartes on devra s'adresser à M. Antonio Simard, 129 Signal, et M. Lucien Hawley, à 180 Ave Des Oblats.

Les côtes du champion pendant que la foule applaudit. Brown réussit un crochet de gauche, mais manque un long swing de droite. La grande droite de Brown attrape Chapdelaine au corps, mais Arthur ne bronche pas. Brown semble menager un peu son adversaire.

SIXIEME RONDE

SEPTIEME RONDE

TROISIEME RONDE

CINQUIEME RONDE

PREMIERE RONDE

LEIBOVITZ-GREEN

TARZAN AU CENTRE DE LA TERRE

Episode No 31



Trois fois vingt-quatre heures avant l'instant où Tarzan et ses compagnons devaient découvrir les ruines de l'aviation, une belle jeune fille terrifiée avait vu Jason Gridley sauter de ce même avion. Elle se nommait Jana, la Fleur Rouge de Zoram. Poursuivie de près par quatre hommes terribles de Phall, elle s'était arrêtée en un instant au milieu des rochers pour regarder derrière elle. Elle était affamée et n'avait pas dormi depuis longtemps. Pendant un instant elle regarda avec amour les montagnes de Thipdar où se trouvait son propre pays, Zoram.

Puis elle gagna un rocher plus élevé et s'y installa. Elle se savait en sûreté pour un instant, car ces hommes hais des terres basses qui n'étaient pas habitués aux pistes escarpées de la montagne. Loin sous elle, quatre hommes s'étaient arrêtés pour se reposer. Comme la Fleur Rouge de Zoram détestait ces hommes de Phall ! Souvent ils s'aventuraient dans les montagnes de Thipdar pour voler des femmes. Car la beauté des filles de Zoram était si célèbre que les hommes venaient de très loin et risquaient leur vie pour s'emparer d'une compagne telle que Jana. Pour celle-ci un pareil sort semblait pire que la mort.

CONFORT DU SIÈGE D'ARRIÈRE AUGMENTÉ DANS LES NOUVEAUX AUTOMOBILES

De plus grandes vitesses apportent de l'amélioration

La disposition des ressorts est la plus importante de toutes ; d'autres changements incluent des repose-pieds, des étuis à vanité, pour les femmes, et un capitonnage plus durable et mieux proportionné.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S.A.E.

PLUS un automobile va vite, plus les petites inévitables de la route sont amplifiées. Un petit choc se produisant à 25 milles à l'heure peut ne pas même être remarqué des occupants du siège d'arrière, tandis que le même choc éprouvé à une vitesse de 60 milles aura des résultats tout différents.

Maintenant que les grandes vitesses sont entrées dans nos habitudes, il est intéressant d'être tenu au courant de ce que font les fabricants d'automobiles pour remédier aux inconvénients qui en résultent sous le rapport du confort des occupants du siège d'arrière.

L'attention s'est d'abord concentrée sur le siège de conducteur et la disposition des instruments et des commandes que nous avons peu ou point remarqué aux améliorations du compartiment arrière. Cependant, les dessinateurs en carrosserie ont fait beaucoup d'efforts dans ce but. Des capitonnages, d'une qualité qui aurait été trouvée excellente dans les automobiles de haut prix, il y a quelques années, ne sont pas jugés assez bons aujourd'hui.

Il y a aussi été fait une étude très scientifique des ressorts.

La fonction des ressorts des sièges du siège d'arrière assure une sensation bien définie sur le rebondissement de l'automobile lui-même. En d'autres termes, il y a, entre les ressorts du châssis et ceux du capitonnage, une relation qui leur permet de fonctionner en harmonie. S'ils ne fonctionnent pas de cette manière, il peut en résulter un auto-

très inconfortable. D'un autre côté, avec des ressorts appropriés, scientifiquement d'accord avec ceux du châssis et de bons amortisseurs de chocs bien ajustés, même les plus grandes vitesses ne peuvent causer d'inconvénients aux occupants du siège d'arrière.

On ne réalise pas l'importance de bons repose-bras et repose-pieds avant d'avoir fait un long voyage sans ces accessoires. Le repose-pieds devrait être facilement ajustable. Malheureusement, c'est un détail qui a été plus ou moins négligé, sauf en certains cas rares, dans les automobiles de luxe. Avec le repose-pieds en bonne position, le voyageur ou la voyageuse a le dos bien appuyé au dossier et occupe une position confortable. Une mauvaise posture peut causer beaucoup de fatigue. Conséquemment, le repose-

piéd est un facteur important lorsqu'on veut faire de longs trajets sans fatigue.

Les repose-bras pliants sont plus que jamais en usage car ils font beaucoup au point de vue du confort. Les muscles des bras et des épaules sont soulagés du poids des bras, et bien que cela ne puisse avoir de dépassant pour un certain temps, cela devient certainement fatigant au cours d'un long voyage.

Bien que le siège arrière ne soit

plus exclusivement occupé par des femmes, celles-ci l'occupent encore plus souvent que les hommes. Les accessoires de la partie arrière doivent, par conséquent, leur offrir des commodités qui leur soient particulières. Les cordons d'aide, les repose-bras, les étuis à vanité, dans les modèles les plus élaborés, les poches de porte et les repose-pieds sont des choses essentielles de l'équipement. Un capitonnage épais et luxueux, avec de bons ressorts, plus tous les autres confort, contribuent à la jouissance d'une longue promenade

LOUIS ROEDERER CHAMPAGNE

Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme ; aux salons de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency ; 4 tables anglaises, 17 à blouses, toutes neuves, 50c et 60c l'heure.

Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme ; aux salons de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency ; 4 tables anglaises, 17 à blouses, toutes neuves, 50c et 60c l'heure.

Les petites annonces de l'Événement profitent également à l'annonceur et au lecteur

TARIF des Annonces Classifiées

L'ÉVÉNEMENT
TEL.: 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

25 SUCCURSALES où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

- ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne...
ALIANCE LIMOULOU, 138, 136, 134, 132, 130, 128, 126, 124, 122, 120, 118, 116, 114, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 0

PERDU

PAIRE DE LUNETTES...
DE TRES GRANDES BALLEES...

AMUSEMENT

DE TRES GRANDES BALLEES...

DEMANDES

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage...

ELEVES DEMANDES

Mlle STURTON donnera des cours anglais particuliers...
CLUB DE JEUNES SEPTIENNES...

DEMANDES

ELEVES DEMANDES
Mlle STURTON donnera des cours anglais particuliers...

FEMMES DEMANDEES

CLUB DE JEUNES SEPTIENNES...
COUSINE...
JEUNE FILLE demandée pour ouvrage...

HOMMES DEMANDES

AGENTS demandés pour représenter...
HOMME SÉRIeux désireux de se créer une bonne position...

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER
APPARTEMENT de deux grandes pièces avec cuisine et salle de bain...

APPARTEMENTS ALICE

No 25, AVENUE LAURIER, près du Parc...
PHIT APPARTEMENT meublé à \$23...

CHAMBRES A LOUER

BELLES CHAMBRES-BODI...
BELLES CHAMBRES A LOUER...
CHAMBRE BIEN MEUBLEE...

MANOIR MONTMORENCY

CHAMBRES A LOUER, toutes avec douche, bain, téléphone...

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE A LOUER, avec tout grand chassis...

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER, eau chaude et water closet...

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE A LOUER, avec grande salle de bain...

CHAMBRE DOUBLE

CHAMBRE DOUBLE avec vitres à louer...

"Le Petit Curieux"



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

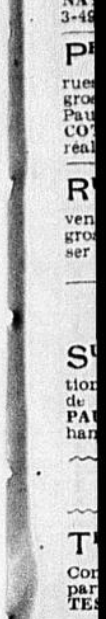
ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

Mégacéphale, caille et huppe



A LOUER

CHAMBRES A LOUER
GRANDE ALLEE, No 109, suite de 2 appartements...

A LOUER

ENTREPOSAGE
NOUS PRENONS des marchandises en entrepôt...

DIVERS

ARGENT A PRETER
SUIZ HYPOTHEQUE et autres garanties...

DIVERS

REPARATIONS
AVIS - La meilleure maison à Québec...

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE
AUTOS, CAMIONS USAGES, en bon état...

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES
CHEVAL TROTTEUR à vendre...

ABANDON D'AFFAIRE

M. ARTHUR LACOMBE, maître charretier...

COMMERCES A VENDRE

COMMERCES A VENDRE, Manufacture d'articles...

DANS LEVIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LEVIS TRAVAILLE ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE LA RIVE SUD

Une très importante assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis a été tenue mardi soir dernier à la salle Dion, rue St-Louis. Plusieurs marchands, industriels et professionnels se sont unis aux officiers et aux membres de cette chambre pour traiter et discuter des questions du plus haut intérêt pour Lévis et la rive-sud.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée tenue en juin dernier, M. H.-E. Weyman, président de la Chambre, a souhaité la bienvenue aux assistants et demandé au secrétaire de donner lecture du rapport des activités de la Chambre de Commerce.

M. H.-E. Weyman a exposé ensuite plusieurs questions et demandé à l'assistance de bien vouloir les discuter pour en tirer le meilleur profit dans les intérêts de Lévis.

M. Laval Fortier, entrepreneur de pompes funèbres, de Lévis, amorça la conversation en rappelant un discours de M. Cléophas Blouin, au dernier banquet des Voyageurs du Commerce de Lévis. M. Blouin dit que Lévis devrait être complètement séparé de Québec en ce qui concerne le havre. Les influences politiques et financières de cette dernière ville sont pour nous une cause de désastre, ajouta-t-il. M. Fortier suggéra alors que Lévis ait sa Commission du Havre indépendamment de celle de Québec.

M. le président approuva l'idée de M. Fortier et par ce moyen, continua-t-il, nous pourrions avoir notre part. Depuis au-delà de 30 ans, rien n'a été donné à Lévis.

L'honorable Dr A.-V. Roy, C.L., suggéra à la Chambre de Commerce de s'adresser directement à Ottawa pour obtenir du gouvernement la création d'une Commission du Havre à Lévis.

M. le notaire Antoine Audet dit que l'essentiel n'était pas d'avoir, pour Lévis, une commission indépendante, mais bien plutôt de faire voter par Ottawa des fonds qui seraient exclusivement employés à Lévis. "Le but de notre démarche", dit-il, "est d'obtenir de l'argent pour certains travaux. Par qui sera-t-il administré, cela importe peu. Nous ne sommes pas traités avec justice. Quelques centaines de milliers de dollars demandés dans les semaines plus haut soit faite à Ottawa.

Ce projet de M. Antoine Audet fut vivement applaudi de l'assistance qui témoigna en faveur de ce dernier projet.

Que la Commission du Havre reste telle qu'elle est actuellement mais des montants qui sont votés pour les travaux, que Lévis ait sa part, et que ces montants soient spécifiés dans les octrois.

M. H.-E. Weyman parla ensuite du transport du coal-plant à Pointe-Lévis. Il dit qu'un travail énorme se fait actuellement pour que ce coal-plant soit transporté sur la rive nord. Si nous ne voulons pas que ce malheur nous arrive, dit-il, nous devons tous nous unir, pour demander au gouvernement la construction d'un quai à Pointe-Lévis sur lequel sera érigé le "coal-plant" laissant libre le quai actuel du gouvernement. On utilisera ensuite pour fins commerciales.

M. Napoléon Pelletier, de Bienville, suggéra à la Chambre de Commerce la construction d'un élévateur à grain à Pointe-Lévis. Nous bénéficierions d'un privilège, celui du tarif Duncan, dit-il. Pourquoi ne pas en profiter? La suggestion sera alors mise à l'étude.

M. Maurice Pelletier, secrétaire, parla ensuite de la Chambre de Commerce en elle-même. Il dit que le travail elle a fait pour sauvegarder les intérêts de Lévis et de la rive sud. Il termina en passant celui de la défense du tarif Duncan. Nous avons fait ce travail, dit-il, avec notre argent personnel pour votre intérêt, messieurs de la rive sud. Qu'avons-nous en en retour? Peu de chose. Nous vous demandons un autre appui financier en vous mettant en règle avec la Chambre de Commerce. Il ne vous en coûte que \$2 par année. Secondez nos efforts de votre présence et de votre appui. Travaillons tous ensemble dans nos intérêts. Sur \$200000 dans le comté de Lévis, nous avons un effectif de 50 membres.

M. Pelletier dit que lui-même et les membres de la Chambre de Commerce de Lévis se plaignaient à travailler ardemment pour sauvegarder les intérêts de Lévis et pour venir à son nombreux besoins. Seulement, dit-il, nous avons besoin de vous. Si vous voulez nous aider, nous travaillerons sans relâche, et si vous ne voulez pas, et bien, nous laisserons tout aller.

M. J.-L. Roberge, voyageur de commerce, fit part à l'assemblée que le C. N. R. avait l'intention de retirer d'autres trains et particulièrement ceux se rendant et revenant de Campbellton, c'est-à-dire les trains No 31 et 32. La Chambre de Commerce fera alors les démarches nécessaires pour empêcher l'enlèvement de ces trains.

M. J.-I. Langlois parla également de la distribution de la maille sur la rive sud. Il demanda que la dernière livraison, qui est faite à 2 heures de l'après-midi, soit retardée à 4 heures. Ce changement ferait mieux l'affaire de la population qui quelquefois prend deux jours à

recevoir une lettre de Québec. Cette demande fut approuvée par la Chambre de Commerce qui s'en occupa.

M. H.-E. Weyman dit à l'assemblée que pour la prochaine réunion, il organisait un souper canadien. La charge de l'organisation a été confiée à M. Irénée Lecours, du Poyer Musical Lévis Enrg.

Après cette intéressante assemblée, M. H.-E. Weyman, grand amateur de photographes, donna sur l'écran une série de vues animées, où l'on voyait le réseau des tramways, la procession St-Jean-Baptiste, le parc d'amusements au Pont Garneau, le lancement du Charlot-tetown, la course en canot, etc. Le public fut très satisfait de cette démonstration et remercia M. Weyman.

L'assistance se dispersa ensuite enchantée de cette réunion de vues concernant Lévis.

DECES D'UN ENFANT

Nos sympathies à M. et madame Henri Turcotte, de Ville-Gruy, qui viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur enfant bien-aimé, Gérald, décédé hier matin, à l'âge de un an.

Les funérailles auront lieu cet après-midi à 4 heures en l'église de Lauzon, suivies de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

PRATIQUE DE CETTE CHORALE

Ce soir, à 7:30 heures, au lieu ordinaire, aura lieu une pratique régulière des membres de la Chorale des Enfants de Marie. Toutes sont sincèrement priées d'être présentes.

DANS LE DEUIL

Nos sympathies à M. et madame Georges Martin, de la rue Shaw, ainsi qu'à M. et madame Joseph Caron, de la rue Fréchette, qui viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur beau-frère, M. Damase Dion, âgé de 57 ans et 8 mois, survenue à Sherbrooke, hier.

Le défunt, époux de dame Dulcine Martin, était le frère de madame veuve Georges Roy, de Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à Sherbrooke, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie, à Lévis.

ST-DAMASE

Naissances. — Le 13 octobre, M. et Mme Arsène Pelletier annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille Marguerite, Hélène.

Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Jean, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Alfred Ouellet sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Ferdinand, Raynal, né le 16 octobre.

Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Gagnon, Portneuve; Mme Louis Pelletier, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Arsène Ouellet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Bertrand, né le 21 octobre.

Parrain et marraine: M. et Mme Antoine St-Amant.

Na et vient, M. et Mme Théophile Baudreau, M. et Mme Adrien Chouinard et leurs enfants, Yvette et Yvan, M. Gérard Gaudreau et son garçon, Roland étaient en visite chez des parents à St-Damase le 15 octobre.

M. J.-H. Ouellet est venu chez ses parents, d'abord.

Miles Lucienne et Blanche Ouellet sont allées à St-Pamphile ces jours derniers.

Pensée. — La véritable éloquence consiste à dire tout ce que nous devons et à ne dire ce que nous devons.

M. Achille PETTIGREW AVOCAT ET PROCUREUR de l'étude PETTIGREW & BOURGET 111, Côte de la Montagne Québec, Tél. 2-3580

Dr DONAT ROY Chirurgien-Dentiste 113, la Avenue Au-dessus Pharmacie Marquis extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de dernière qualité. 9 heures à midi. 2 à 4 p.m. Bureau du soir: lundi, mercredi et vendredi

On demande à louer Logement de 3 ou 4 pièces, avec chambre de bain, situé dans le haut de la ville. Ecrire à casier No 85, L'Événement, Québec.

A VENDRE Bouillotte et engin de 30 forces ainsi que tous les accessoires nécessaires, le tout en parfaite condition. S'adresser à JOS. GRENIER, Limités Marchand de Bois, Beauport. Téléphone: 2-1847J

APPELEZ TEL. 1017 POUR TOUTES REPARATIONS SUR VOTRE POELE LE MAGASIN DES POELES LANGLOIS No 28-33, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

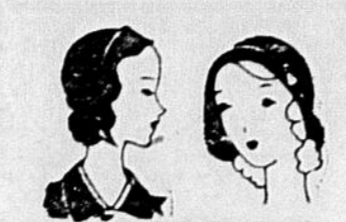
MAD. J. GUILMETTE 315, RUE ST-JOSEPH, Québec. Nouvel assortiment de chapeaux exclusifs pour les fêtes. Abail quantité de chapeaux à \$2.00 à \$2.50, pour 75c. Venez vous convaincre

Tél. Bureau, 2-3052 Dr RENE PLAMONDON Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies de la Peau — Maladies Vénéériennes. Bureaux: No 15 rue LACROIX, Québec, en face la gare du C.P.R.

HEURES D'AFFAIRES: 9 Hres A.M. à 5.30 P.M.

JEUDI EST LA JOURNEE DES ENFANTS CHEZ PAQUET

Ouverts Jusqu'à 10 Hres LE SAMEDI



CHAPEAUX Pour Enfants

CHAPEAUX toilette pour fillettes de 4 à 12 ans, en feutre tweed, ou feutre deux tons, rebord large, forme Directoire ou relevé tout autour, avec ou sans pendant; toutes les couleurs. Prix \$1.50 à \$2.50

Nouveaux petits CHAPEAUX turbans différents modèles, en feutre uni ou deux tons, garnis de petites plumes et nervures en cuir de couleur contrastante; toutes les teintes, pour fillettes de 5 à 14 ans. Prix \$1.50 à \$3.50

Ravissants petits CHAPEAUX forme bonnet, pour fillettes de 2 à 8 ans, en velours ou feutre, drap ou flanelle tachetée de blanc, d'aucuns avec attaches de même tissu. .98 à \$2.50

BERETS en velours noir et deux tons, chauds et confortables, pour fillettes de 7 à 15 ans. Prix \$1.75 à \$2.50

BONNETS avec cache-oreilles et berets en ratine, tweed ou tissu apparentant le manteau, pour garçons de 3 à 10 ans. Prix \$1.15 à \$1.75

CHAPEAUX et BONNETS aviateurs, en cuir ou cuirette, avec doublure chaude, en flanelle, quelques modèles sont garnis de fourrure. Prix \$1.25 à \$2.00

BERETS français, toutes les teintes et pointures. .65

BERETS de sport, en laine brossée ou tricotée, avec écharpe verte, beige, rouge, marine, blanc ou brun. Prix \$1.75 et \$2.00

BERETS en angora, faits à la main, en blanc et toutes les teintes. Prix \$1.25 à \$3.50

BONNETS aviateurs, ou chapeaux de fantaisie en angora, faits sur ordre et dans la teinte de \$3.00 et 4.00

BERETS en cuir, avec élastique, en rouge, noir, marine et vert. Régulièrement \$3.00, SPECIAL \$2.00

Soie de CHAPEAUX d'enfants — lignes délassées. — Prix de débarras \$2.40



BAS Pour Enfants

BAS pour enfants, en cachemire pure laine, par côtes fines, très élastiques et de qualité durable. Marque Penman.

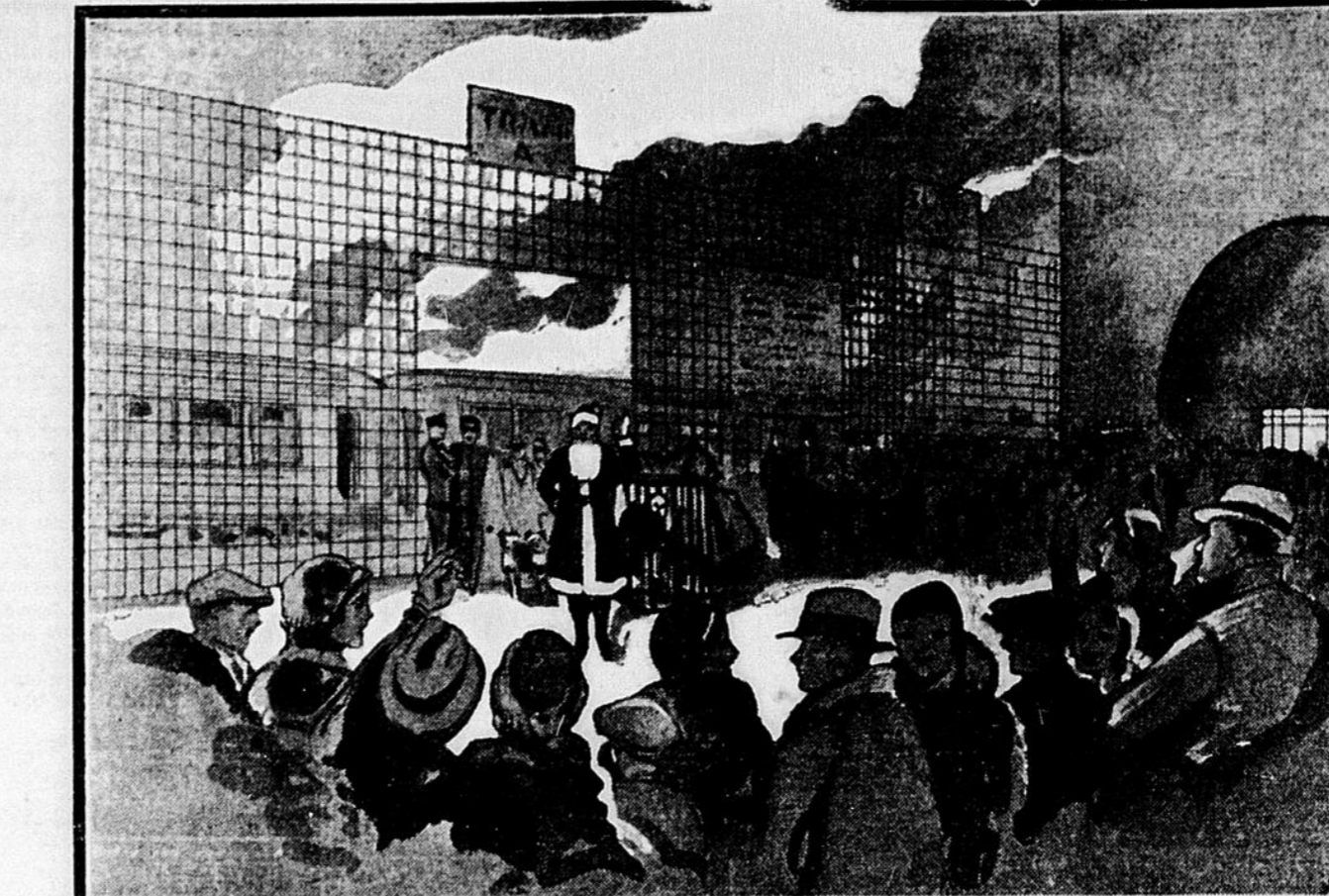
Nuances: Grain, beige, drab, gris, noir.

| | |
|----------------------|-----|
| Pointures 4 et 4 1/2 | .40 |
| 5 et 5 1/2 | .45 |
| 6 et 6 1/2 | .50 |
| 7 et 7 1/2 | .60 |
| 8 et 8 1/2 | .70 |
| 9 et 9 1/2 | .80 |
| et 10 | .80 |

BAS Pour Fillettes

BAS soie et laine, soie à l'extérieur et laine à l'intérieur, soyeux et bien faits, pour fillettes; toutes les teintes nouvelles.

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Pointures 7, 7 1/2, 8, 8 1/2 et 9. Très spécial, la paire | .75 |
|-----------------------------------------------------------|-----|



MESSAGE DU PERE NOEL -- Tel qu'Irradié Mardi Soir, par le Poste C.H.R.C.

Mes chers petits amis, Enfin, je vais bientôt avoir le plaisir de me trouver au milieu de vous tous. Mes chiens esquimaux ont couru à grande vitesse, et ainsi j'ai pu atteindre la gare du C. N. R. en bon temps pour prendre mon train. Je viens justement de recevoir un message venant de mes petits amis de Grand-Mère. Ils veulent absolument que j'arrête passer quelques heures avec eux. Ils ont, paraît-il, préparé une grande réception pour leur vieil ami Père Noël. Tous les petits garçons et toutes les petites filles de Grand-Mère sont de très bons petits enfants, bien obéissants, très studieux, et ils disent leurs prières régulièrement soir et matin. Pour toutes ces raisons, je ne puis donc pas les priver du plaisir qu'ils expriment de me voir, et je leur ai immédiatement répondu que j'arrêtais pour leur serrer la main à tous. Cela ne me retardera pas beaucoup. J'ai aussi télégraphié à la Compagnie PAQUET Ltée, où, comme vous le savez, j'aurai mes quartiers généraux, de me préparer, pour mon arrivée à Québec, une belle cage, digne du roi des oiseaux, afin d'y enfermer mon aigle, car je veux que tous les petits enfants le voient, comme il faut. Le conducteur en charge du train est plein d'attentions pour moi, et je constate avec plaisir que le SERVICE sur la ligne du C. N. R. se maintient irréprochable. Le fait est que cette année encore le conducteur va m'installer dans un wagon privé. J'ARRIVERAI A QUEBEC, JEUDI, LE 19 NOVEMBRE, A LA GARE DU PALAIS, A 3:40 P. M. Venez en foule me rencontrer à la gare, afin de voir mon aigle. Nous partirons ensuite en procession, fanfare en tête, pour mes quartiers-généraux à La Compagnie PAQUET Ltée. Le parcours de la procession sera le suivant: RUE ST-PAUL, BOULEVARD DES FOSSES RUE DU PONT RUE ST-JOSEPH, jusqu'aux magasins PAQUET. J'ai aussi télégraphié à la Compagnie Cand'ac de m'attendre à la gare avec une très grande quantité de leur fameuse tige, et sur tout le parcours, j'en ferai comme d'habitude, une généreuse distribution. C'est dire que si vous me suivez à partir de la gare vous aurez plus de chance d'avoir une plus grande quantité de tige. RAPPELÉ-VOUS BIEN LE JOUR ET L'HEURE -- JEUDI, LE 19 NOVEMBRE, A LA GARE DU PALAIS, A 3:40 P. M. Comme je serai très fatigué, je ne commencerai à recevoir à mes quartiers-généraux que vendredi de 2 à 4 hrs P. M. Je vous enverrai un autre message demain soir à la même heure, 7 heures, par le poste C. H. R. C. Ne le manquez pas. Au revoir.... Au revoir.

Des "PAQUETS de SURPRISE" SPECIAUX Seront Offerts JEUDI au PARADIS des JOUETS à l'Occasion de l'Arrivée du PERE NOEL

Ces PAQUETS DE SURPRISE contiennent cinq articles différents pour garçons ou fillettes, savoir: Jeux de construction, jeu Météor, Casse-tête, Boîtes de peinture, etc., etc. Le tout enveloppé en un seul paquet. Ces paquets seront en vente, POUR AUJOURD'HUI SEULEMENT, à 89c et 10c

BOITES de surprise, avec jouets et bonbons. Valeur spéciale, pour Aujourd'hui seulement.

VETEMENTS POUR ENFANTS

en flanelle rouge, avec empiècement en marquise de luxe noire appliqué à la doublure, aux épaules. Tailles 20 à 24. Prix \$8.25

MANTEAUX sport "Roadster", tailleurs, en bleu marine ou brun, avec plus au dos, demi-centure, boutons noirs, doublure en drap Polo. Tailles 20 à 24. Prix \$8.75

MANTEAUX pour enfants, 100% angora, mêmes modèles que ci-dessus, avec beret et manchon de même tissu que le manteau. Prix complets \$15.75

Grand choix de MANTEAUX pour enfants, en whintey, ratine, chinchilla, drap couvert, différentes teintes, avec manchon, beret et jambières (legging) pour appareiller. Prix: \$8.50, \$10.50, \$11.50, \$15.75 et \$20.00

MANTEAUX pour enfants, style masculin, très pratiques pour l'école, pour grandes fillettes; en drap couvert, Pold de chambran, whintey, différentes couleurs, avec manchettes "raglan" ou tailleurs. Tailles 25 à 32. Prix \$8.25

MANTEAUX en tweed ou manteaux toilette, avec garnitures de fourrure, différents modèles. Prix \$10.50 à \$23.50

Nous avons aussi à l'étalage un grand choix de ROBES en jersey pour fillettes de 7 à 14 ans, d'aucunes avec bouffants, dans les tailles 7 à 10 ans. Prix \$3.95 à \$7.50

ROBES de couvent, haute qualité, en serge botany, corsage et manches doubles en simili-soie (nearsik) gris, robes avec plus profonds, différents modèles. Tailles 8 à 17 ans. Prix \$5.50 à \$11.50

Soie d'un petit groupe de ROBES et MANTEAUX, Robes dans les tailles 8 à 14 ans; Manteaux dans les tailles 1-2 à 6 ans. Régulièrement \$3.00 à \$13.75. RES SPECIAL, Aujourd'hui \$1.98

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET

TELEPHONE 8131



Vêtements POUR GARÇONS

Incontestablement le plus grand Assortiment en Ville

Pour des Marchandises de Qualité et des Prix Hommes ALLEZ

CHEZ PAQUET

PARDESSUS pour garçons, tissus recommandables, confection solide, confortables, styles nouveaux.

Tailles 5 à 10 ans. Prix \$5.00 à \$16.50

Tailles 11 à 16 ans. Prix \$7.75 à \$24.00

COMPLETS pour GARÇONS en tweed de bonne qualité, fashionables. Tous les garçons paraîtront sous leur plus beau jour dans un de ces complets. Tailles 8 à 16 ans. SPECIAL, avec deux pantalons \$6.50

COUPE-VENT, pour garçons, en cuir noir (peau de cheval). Tailles 6 à 14 ans. \$4.50

PANTALONS en mackinaw bleu, épais, pour garçons de 8 à 16 ans. TRES SPECIAL \$2.25 et \$2.65

GRAND SPECIAL EN CLAQUES DE QUALITE SUPERIEURE POUR ENFANTS

Pour coïncider avec l'arrivée du PERE NOEL, notre Rayon des chausseries a décidé d'offrir NOS FAMEUSES CLAQUES AVEC SEMELLES DE LONGUE DUREE, aux prix ci-après, représentant des économies de sur les prix réguliers.

25% et 30%

CLAQUES noires, unies, avec semelles de longue durée. Pointures 4 à 10-1-2 pour enfants. Régulièrement 50c. TRES SPECIAL, Aujourd'hui 34c

CLAQUES noires unies, avec semelles de longue durée. Pointures 11 à 3 pour fillettes. Régulièrement 55c. TRES SPECIAL, Aujourd'hui 39c

CLAQUES noires, unies, avec semelles de longue durée. Pointures 11 à 13 pour garçons. Régulièrement 65c. TRES SPECIAL, Aujourd'hui 44c

CLAQUES noires, unies, avec semelles de longue durée. Pointures 1 à 5 pour garçons. Régulièrement 65c. TRES SPECIAL, Aujourd'hui 49c

LES PRIX CI-DESSUS SONT POUR AUJOURD'HUI SEULEMENT, ET NOUS N'ACCEPTERONS PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE, NI POUR LIVRAISON CONTRE REMBOURSEMENT.